

Les concepts de sexe et genre dans le féminisme matérialiste

Auteur : Vandelook, Mélodie

Promoteur(s) : Caeymaex, Florence

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en philosophie, à finalité approfondie

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/16619>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
ANNÉE ACADÉMIQUE 2022-2023

Les concepts de sexe et genre dans le féminisme matérialiste

Christine Delphy, Monique Wittig et Nicole-Claude Mathieu

Travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention du
diplôme de Master en philosophie, à finalité approfondie
Mélodie Vandelook

Promotrice : Florence Caeymaex

Lectrice : Chiara Collamati

Lecteur : Gregory Cormann

Remerciements

Un immense merci à Florence Caeymaex pour avoir accepté d'être ma promotrice malgré ma demande tardive, et pour son enthousiasme face à un sujet dont je craignais qu'il soit jugé trop « militant »

Merci à Nae Palm pour son important soutien et ces passionnantes discussions qui ont nourri de nombreux aspects de ce travail.

Merci à mes camarades de Féministes Anticapitalistes, pour toutes ces expériences militantes sans lesquelles le travail théorique serait vain.

Merci à mes deux sœurs, pour leur indéfectible soutien quand ma transition rendait la rédaction de ce travail difficile.

Merci enfin à Christine Delphy, pour ces écrits incisifs qui ont bouleversé la jeune féministe que je suis.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
Chapitre 1. Détermination du cadre féministe matérialiste.....	3
1.1. Une rétrospective historique	5
1.2. Les thèses du féminisme matérialiste.....	8
1.3. Un courant aux contours instables	15
1.4. Plan du travail	19
PARTIE I : LES CONCEPTS DE SEXE ET GENRE DANS LE FÉMINISME MATÉRIALISTE	21
Chapitre 2. Christine Delphy : « le genre précède le sexe »	21
2.1. La méthode matérialiste comme critique de la pensée naturaliste.....	22
2.2. Le genre comme extension sociale du sexe : nouvel avatar du naturalisme ?.....	25
2.3. Pour une définition matérialiste du genre.	28
2.4. Quelle stratégie matérialiste pour les luttes politiques ? De la critique du naturalisme à l'émergence d'une pensée de l'émancipation	31
Chapitre 3. Monique Wittig : catégorie de sexe et régime hétérosexuel	35
3.1. La « catégorie de sexe » comme manœuvre de naturalisation de l'oppression.....	35
3.2. La différence des sexes, conséquence du régime hétérosexuel	37
3.3. Le lesbianisme comme stratégie révolutionnaire.....	41
Chapitre 4. Nicole-Claude Mathieu : taxinomie des articulations entre sexe et genre	43
4.1. Mode I : identité sexuelle.....	44
4.2. Mode II : identité sexuée.....	46
4.3. Mode III : identité « de sexe » (ou « de classe de sexe »)	49
4.4. Quelle conceptualisation du sexe pour les mouvements féministes ?	51
PARTIE II : CONTROVERSES ENTRE LES FÉMINISMES MATÉRIALISTE ET QUEER	55
Chapitre 5. Sexe et genre chez Judith Butler	55
5.1. Critique de l'ontologie du sexe	55
5.2. Le genre comme énoncé performatif	57
5.3. Quelle puissance d'agir pour résister à la norme du genre ?	59
5.4. Performativité et matérialité. La subversion est-elle un acte individuel ?.....	61

5.5. Critique du sujet et des identités	62
Chapitre 6. Quelques éléments sur la controverse entre analyses matérialistes et queer.....	65
6.1. Des oppositions historiques et politiques : un enjeu de positionnement ?.....	65
6.2. Des incompatibilités conceptuelles	70
Chapitre 7. Articuler queer et matérialisme ? Elsa Dorlin et Sophie Noyé	84
7.1. Elsa Dorlin : Sexe, genre et sexualités	85
7.2. Sophie Noyé : « Pour un féminisme matérialiste et queer »	87
CONCLUSION	91
Chapitre 8. Héritages du féminisme matérialiste : l'exemple des matérialismes trans.....	91
8.1. Féminisme matérialiste et matérialismes trans : un héritage difficile ?.....	92
8.2. Les thèses transmatérialistes	95
8.3. Critique de la notion d'identité de genre et des interprétations « queer » de la transitude .	99
8.4. Approche critique de l'opposition entre matérialismes trans et pensée queer sur la question de l'identité de genre.....	105
BIBLIOGRAPHIE	109

INTRODUCTION

Le féminisme matérialiste constitue une véritable originalité au sein des études féministes. En raison de son rapport d'appropriation critique des thèses marxistes, il a constitué une voie alternative dans les années 1970 au développement du féminisme tendance lutte des classes d'une part, et à l'émergence d'un féminisme plus largement libéral d'autre part, en cherchant à extraire la méthode dialectique-matérialiste marxienne pour l'appliquer à l'oppression des femmes, sans recourir à une analyse qui ferait pour autant du patriarcat une simple dimension du capitalisme.

Ce travail aura pour objectif de revenir sur cette école matérialiste, afin d'en dessiner les contours et d'en dégager les fondations théoriques. Plus précisément, je centrerai mon propos autour de la façon dont le féminisme matérialiste a conceptualisé les notions de sexe et de genre et leur articulation. Comme je le montrerai, l'une des propositions les plus singulières du courant matérialiste consiste à affirmer la non-naturalité du sexe, et à en faire la conséquence du genre, défini lui-même comme le système de bipartition de l'humanité en deux classes de sexe.

L'originalité de cette position consiste en ce qu'elle refuse d'accepter la dichotomie classique entre sexe-naturel et genre-social qui admet en fait implicitement l'antécédence du premier sur le second, mais reformule le problème en l'inversant : puisque le sexe est lui aussi une construction sociale, il apparaît alors comme le résultat du genre, désormais premier. Autrement dit, il s'agira dans ce travail de voir comment le féminisme matérialiste combine une conception antinaturaliste du sexe à une analyse de l'oppression des femmes comme conséquence d'une structure politique matérielle instituant la division de l'humanité en deux classes de sexe (structure qui, nous le verrons, peut prendre différents noms selon les autrices : patriarcat, genre, régime hétérosexuel, etc.).

Avant néanmoins de rentrer dans le cœur du propos, je reviendrai plus généralement dans cette introduction sur la figure du féminisme matérialiste, afin de déterminer plus finement le contenu de son corpus théorique, mais également de voir dans quel mesure il s'agit d'un vocable à utiliser avec une certaine prudence, car s'il semble renvoyer à une école de pensée relativement unifiée, il désigne plutôt un champ de recherche aux analyses certes proches, mais parfois véritablement divergentes.

Chapitre 1. Détermination du cadre féministe matérialiste

Si le féminisme matérialiste est aujourd'hui un courant bien connu du féminisme de la deuxième vague, notamment dans le monde francophone, il ne s'agit pourtant pas d'un objet théorique aux contours évidents. A tout le moins, il me semble préférable, avant de se référer à cette école, de proposer quelques éléments qui permettent de mieux saisir de quoi parle-t-on quand on évoque le féminisme matérialiste.

Dans une première partie de cette introduction, je proposerai une analyse plutôt historique, afin de montrer notamment en quoi la situation du marxisme et des luttes sociales en France dans les années 1960-70 ont pleinement contribué à faire émerger cette conception matérialiste de l'oppression des femmes, avant d'évoquer les étapes successives qui ont mené à la formation d'un courant féministe proprement matérialiste, notamment à travers l'émergence du groupe des « féministes révolutionnaires » au sein du Mouvement de Libération des Femmes, puis la création des *Questions féministes* en 1977, principal organe de production des idées féministes matérialistes.

Dans une deuxième partie, j'aborderai plus spécifiquement la question du contenu conceptuel et théorique sur lequel s'appuie le féminisme matérialiste, en exposant d'abord les thèses principales qui unissent ses autrices, et en revenant ensuite sur la façon dont celui-ci s'est largement constitué en opposition d'une part avec l'analyse marxiste classique (souvent reprise par le féminisme « tendance lutte des classes »¹) et d'autre part, surtout, avec le féminisme qu'on qualifie parfois de « différentialiste », alors notamment représenté par la tendance « Psychanalyse et Politique » au sein du Mouvement de Libération des Femmes.

Je conclurai cette introduction en revenant sur le terme même de féminisme matérialiste, afin de montrer que même s'il demeure pertinent pour faire référence à la constellation des théories développées notamment par Delphy, Guillaumin, Wittig, Mathieu, Tabet, etc., il s'agit dans une certaine mesure d'une reconstruction théorique a posteriori², qui peut tendre à gommer de réels différends entre ces autrices. J'évoquerai notamment un important point de rupture parmi les autrices de la revue *Questions féministes*, conflit qui a mené à la dissolution de la revue en 1980, et à la constitution ensuite des *Nouvelles questions féministes* la même année.

Ainsi, si je choisis de conserver la notion de féminisme matérialiste en raison de sa relative pertinence historiographique, je montrerai en quoi il ne s'agit pas d'une idéologie précise et arrêtée, mais plutôt d'un fertile champ de recherche, qui autorise des prises de position parfois radicalement incompatibles. Même si dans le cadre de ce travail, je m'attacherai principalement à mettre en lumière les accointances et les points d'alliance entre les autrices, cette introduction aura pour objectif de rappeler qu'il est nécessaire de renoncer à toute volonté de voir dans le féminisme matérialiste une

¹ Courant notamment représenté en France par la revue *Les cahiers du féminisme*, publiée de 1977 à 1998 par des membres de la Ligue Communiste Révolutionnaire. Voir : TRAT, JOSETTE (coord.), *Les cahiers du féminisme. Dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes (1977-1998)*, Paris, Editions Syllepse, 2011.

² Comme on le verra, il s'agit d'une reconstruction par ailleurs très largement opérée par Christine Delphy elle-même, qui d'une part a conceptualisé ce qu'elle entendait par « matérialiste » dès « Pour un féminisme matérialiste », en 1975, et d'autre part a réuni explicitement dans un article de 2005 (« Féminisme et marxisme ») des autrices comme Guillaumin, Mathieu ou Wittig dans ce courant féministe matérialiste. Voir DELPHY, CHRISTINE, « Pour un féminisme matérialiste », in *L'Ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*, pp. 243-253 et DELPHY, CHRISTINE, « Féminisme et marxisme », in MARUANI MARGARET (dir.), *Femmes, genre et société. L'état des savoirs*, pp. 32-37.

pensée englobante et systémique, mais bien plutôt la tentative de conceptualiser, en théorie, les rapports sociaux réels dans toute leur complexité.

1.1. Une rétrospective historique

1.1.1. Crise du marxisme et émergence de la deuxième vague du féminisme (MLF)

L'histoire du féminisme matérialiste est indissociable de son contexte d'émergence, à savoir la France des années 1970, et cristallise certains enjeux et conflits qui animaient alors le mouvement féministe de la deuxième vague, notamment dans ses relations avec les organisations marxistes, et particulièrement le Parti Communiste Français, encore largement dominant sur toutes les questions de contestation sociale. Il faut remarquer que la pensée marxiste en France était alors dans une période de profond renouvellement depuis la seconde moitié des années 1960 : en cause la chute du stalinisme, la fin prochaine des Trente Glorieuses, et surtout l'émergence de luttes contestataires qui ne se revendiquaient pas directement du marxisme (antiracisme, féminisme, question homosexuelle), luttes rendues particulièrement visibles lors des révoltes de Mai '68, et qui faisaient un pas de côté vis-à-vis de la conception « ouvriériste » de l'orthodoxie marxiste qui tendait à s'imposer à travers un processus de dogmatisation des idées de Marx³.

Cette crise du marxisme a poussé un certain nombre de personnes à s'emparer des catégories d'analyse de Marx pour faire émerger d'autres sujets de lutte, habituellement inaudibles, parmi lesquels on retrouve évidemment les femmes. L'une des principales critiques adressée aux organisations marxistes de l'époque était le profond mépris de celles-ci pour les combats féministes menés par le Mouvement de Libération des Femmes⁴, et l'analyse de la domination masculine comme une « contradiction secondaire » du capitalisme⁵, dont la résolution suivrait logiquement la révolution prolétarienne, la seule à même de produire une société véritablement émancipatrice. Insatisfaites de cette réponse des organisations marxistes à l'égard des luttes féministes, et notamment très critiques du mépris parfois ouvert dont ses dirigeants faisaient preuve⁶, mais conscientes que le corpus marxien constituait un puissant outil pour penser et combattre la domination, un certain nombre de féministes ont décidé de se réappropriier certains concepts issus de l'analyse de Marx, afin de repenser les rapports de domination des hommes envers les femmes. C'est cette attitude d'appropriation critique

³ CLOCHEC, PAULINE, « Du spectre du matérialisme à la possibilité de matérialismes trans », in *Matérialismes trans*, Paris, Hystériques et associéEs, pp. 24-25.

⁴ Pour un article d'époque sur les rapports parfois particulièrement difficiles entre le mouvement communiste et les luttes féministes émergentes, voir notamment DELPHY, CHRISTINE, « Nos amis et nous. Fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes. », in *L'Ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*, pp. 151-193.

⁵ Le doctrine des contradictions principales et secondaires, qui repose sur l'idée d'une priorisation de la lutte des classes vis-à-vis d'autres formes de contestations (féministes et antiracistes, notamment), en vogue dans la IIe Internationale, avait notamment connu un second souffle dans les années 1960-1970 à la suite de la parution de l'opuscule de Mao, *De la Contradiction*.

⁶ CLOCHEC, PAULINE, « Du spectre du matérialisme à la possibilité de matérialismes trans », *op.cit.*, pp. 26-27

qui va notamment caractériser la démarche du courant qu'on désigne aujourd'hui sous le terme de « féminisme matérialiste », et qui comprend des autrices aussi variées que Christine Delphy, Colette Guillaumin, Monique Wittig, Nicole-Claude Mathieu ou encore Paola Tabet.

1.1.2. FMA (1967) et les « féministes radicales » et « révolutionnaires » (1970) : une forme embryonnaire du féminisme matérialiste

Si l'on peut faire émerger l'idée d'analyse matérialiste de l'oppression des femmes de l'article « L'Ennemi principal »⁷ de Christine Delphy en 1970, ou même du « Combat pour la libération de la femme »⁸, notamment rédigé par Monique Wittig en mai 1970, qui ont tous deux proposé d'analyser les catégories d'hommes et de femmes comme des catégories politiques et sociales, et non des données biologiques⁹, on peut retrouver des développements embryonnaires de ces idées au sein d'un groupe féministe fondé en 1967 et initialement nommé « Féminin-Masculin-Avenir » (FMA), mais qui deviendra finalement « Féminisme-Marxisme-Action ». Ce groupe, qui regroupait alors notamment Christine Delphy et Emmanuèle de Lesseps, constituera une importante tendance au sein du MLF des premières années¹⁰. FMA utilisera des concepts d'analyse marxiste pour analyser l'oppression des femmes, affirmant que « femme » est une catégorie politique, et s'opposera ainsi vigoureusement à une autre tendance interne au MLF, principalement identifiée au courant « Psychanalyse et politique » (PsychéPo), qui présente, j'y reviendrai plus loin, la lutte féministe comme la tentative de valorisation d'une spécificité féminine. Le courant FMA reproche à cette conception, combattue sous le terme « différentialiste », non seulement de s'appuyer sur des données biologiques et essentialisantes, qui ne permettent pas de penser la domination masculine comme un fait politique, mais également de « faire le jeu » du patriarcat en revendiquant des valeurs féminines forcément dévaluées¹¹.

Au sein du MLF, les féministes qui adoptent cette position critique, dont la plupart seront par la suite rattachées au courant matérialiste, sont alors plutôt appelées « féministes radicales » ou encore « féministes révolutionnaires »¹², appellations qui naissent en tant que tel lors d'une assemblée

⁷ Article signé à l'époque sous le nom de Christine Dupont, et publié aujourd'hui dans DELPHY, CHRISTINE, « L'Ennemi principal », in *L'Ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*, pp. 31-52.

⁸ WITTIG, MONIQUE, STEPHENSON, MARGARET, ROTHENBURG, MARCIA, « Combat pour la libération de la femme », in *L'Idiot international*, n°6, Paris, Mai 1970, pp. 13-16

⁹ Mathieu parlera dès 1971 de « rapport social de sexe », pour souligner le caractère entièrement politique et social des relations qui opposent hommes et femmes. Voir : MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », in *L'Anatomie Politique*, pp. 19-40.

¹⁰ CLOCHEC, PAULINE, « Du spectre du matérialisme à la possibilité de matérialismes trans », *op.cit.*, p. 26

¹¹ Christine Delphy, particulièrement, critiquera cette tendance du féminisme, qui excède en réalité largement le cas de Psychanalyse et Politique. Je reviendrai sur cette question dans le chapitre 2.4.1 de ce travail.

¹² Voir : « Féministes révolutionnaires », in *Le Torchon Brûlé*, n°5, janvier 1972.

générale du MLF en octobre 1970. C'est encore d'ailleurs le terme de féminisme radical (et non pas matérialiste) qui est employé dans l'éditorial du premier numéro de *Questions féministes* :

C'est en ces termes [féminisme radical] que nous identifions notre perspective politique. La notion de radicalisme part du constat de (et d'une lutte politique contre) une oppression des femmes par le système social patriarcal¹³.

1.1.3. La création de la revue « *Questions féministes* » (1977-1980)

Si les années 1970 seront particulièrement foisonnantes pour l'essor des idées féministes, elles verront se développer finalement peu d'espaces de discussion théorique pour travailler les questions liées à l'oppression des femmes. C'est dans ce contexte décourageant que naîtra pourtant la revue *Questions féministes* en 1977, créée en arguant que « le nouveau féminisme [radical ou matérialiste] ne dispose pas d'un lieu de débat théorique »¹⁴, et notamment qu'il était impossible de publier des textes féministes plus longs que quelques pages dans les revues dirigées par des hommes.

L'idée était donc de créer un espace de discussion théorique qui s'appuyait sur les idées du féminisme radical. Le comité de rédaction du premier numéro est alors constitué par Capitan-Peter, Delphy, Lesseps, Mathieu et Plaza, que rejoindront plus tard Guillaumin, Hennequin et Wittig. Bien que ces membres soient pour la plupart universitaires, et que le niveau d'élaboration théorique de la revue soit relativement élevé, le projet poursuivi avec *Questions féministes* n'est pas de formuler une analyse seulement académique de l'oppression des femmes, mais bien de fournir une fondation théorique aux stratégies de lutte contre la domination des hommes. La revue entend ainsi critiquer la distinction entre pratique et théorique, notamment en montrant que la théorie détermine et infuse tous les discours, y compris ceux qui se prétendent comme les plus « pragmatiques ». La distinction arbitraire entre production théorique et textes militants (brochures, fanzines, etc.) est alors critiquée au profit d'une approche qui mêle exigence théorique et nécessité d'un ancrage concret, ainsi qu'un appel à des stratégies de luttes pratiques¹⁵.

L'éditorial du premier numéro de la revue est également l'occasion de constater les deux fondements théoriques de ce féminisme qu'on nomme encore « radical » ou « révolutionnaire »¹⁶, fondements qui constituent les postulats de toute approche qui se revendique de ce type d'analyse féministe : d'un côté, la critique de toute forme de naturalisme et de ses tendances essentialistes, et de l'autre l'analyse de la place des femmes en tant que classe de sexe. Une part importante de l'éditorial propose ainsi une critique virulente du féminisme « différentialiste », qui pose une différence incommensurable, parfois biologique, entre hommes et femmes, différence qu'il s'agirait

¹³ COLLECTIF, « Variations sur des thèmes communs », in *Questions féministes*, n°1, 1977, p.4.

¹⁴ « Ibidem », p. 3

¹⁵ « Ibidem », p. 3-4

¹⁶ Quoique Delphy revendique pour son travail le terme de matérialiste depuis 1975. Voir : DELPHY CHRISTINE, « Pour un féminisme matérialiste », in *L'Ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*, pp. 243-253.

désormais de revendiquer fièrement, pour s'opposer à sa dévaluation au sein du patriarcat. Selon les autrices de la revue, ce type de revendication ne fait qu'accepter les constructions masculines, et se contentent simplement d'inverser le regard qu'on pose sur elles, ce qui empêche de voir que la distinction même entre masculin et féminin implique forcément une forme de domination.

1.2. Les thèses du féminisme matérialiste

Cette rapide rétrospective permet maintenant de comprendre plus facilement le contenu théorique développé par les autrices rattachées au courant matérialiste. Malgré la difficulté que j'ai déjà évoqué de proposer quelques idées qui uniraient l'entièreté du corpus matérialiste, en raison de la grande variété des autrices issues de ce courant, il me semble qu'on peut tout de même donner trois propositions qui constituent bien le fondement de l'ensemble des textes réunis sous le vocable matérialiste. Pour cela, je repartirai de l'éditorial du premier numéro de *Questions féministes*, qui analyse les deux présupposés que nous venons de voir, à savoir d'une part la critique du naturalisme, d'autre part la défense d'une idée de « classe de femme », éléments de définition fondamentaux auxquels j'ajouterai la nécessité de concevoir les luttes féministes à l'aune d'une stratégie révolutionnaire.

1.2.1. Une cosmogonie antinaturaliste

Si le féminisme matérialiste est aujourd'hui encore connu, c'est notamment à travers son combat contre toutes les idéologies naturalistes, et principalement celles qui traitent de l'oppression des femmes, notamment représentées en France par des mouvements féministes dit « différentialistes », et particulièrement dans les années 1970 par Antoinette Fouque et la tendance Psychanalyse et Politique du MLF. Au fondement de ces courants, il y a le postulat de la « différence des sexe », c'est-à-dire la reconnaissance de l'existence d'une réalité naturellement masculine et naturellement féminine, toutes deux incommensurables entre elles. Bien que le féminisme différentialiste ne soit pas toujours explicite là-dessus, cette différence est le plus souvent biologique, et non politique/social : c'est l'appareil reproductif féminin qui crée et cette *psychè* féminine¹⁷.

Les conséquences de ce type de féminisme apparaîtront en deux temps : d'une part, on notera un volet critique de la culture phallogcentrique, culture qui opprime la réalité féminine, en créant une sorte de féminité inauthentique, uniquement vue à travers un prisme masculin qui ne permet pas de comprendre la réalité des femmes. Il s'agit d'une critique globalement symbolique du patriarcat : il lui est reproché d'empêcher les femmes d'explorer tout leur potentiel, et de présenter la féminité comme une sous-masculinité. D'autre part, dans un volet plus positif, ce type de féminisme cherchera,

¹⁷ Je ne peux pas m'attarder là-dessus, mais la tendance Psychanalyse et politique était évidemment essentiellement constituée de psychanalystes, qui chercheront souvent à « féminiser » la psychanalyse freudo-lacanienne, tout en en acceptant à certains nombres de ses postulats naturalistes.

en réponse à la culture patriarcale, à revaloriser ce féminin, à développer les attributs féminins pour mettre en lumière ses qualités intrinsèques : créativité, soin des autres, beauté des corps féminins (qui ne soit pas vu au travers du désir masculin), etc. Il faudra faire émerger selon Fouque une *libido creandi*¹⁸ féminine, débarrassée des présupposés masculins, et se réappropriier avec fierté ce qui fait d'une femme une femme.

C'est donc notamment contre ce type de conceptions que le courant matérialiste s'instituera, à travers la référence à l'antinaturalisme, défini comme l'opposition à toute théorie qui renverrait hommes et femmes à des notions naturelles, et qui maintiendrait le sexe comme réalité naturelle, productrice d'une différence. Cette idée est si fondamentale que Delphy en viendra à formuler son projet théorique en écrivant que le matérialisme devait avant tout s'entendre comme une pensée non-naturaliste¹⁹. Cette quasi-identification entre matérialisme et antinaturalisme démontre l'importance de la seconde notion pour comprendre la première. Delphy a également ramassé cette conception sous une formulation devenue célèbre, expliquant que « le genre précède le sexe²⁰ » : il faut comprendre par-là que contrairement à ce qu'affirme le féminisme différentialiste, il n'existe pas au préalable deux groupes d'individu, hommes et femmes (distingués par n'importe quelle notion anatomique-biologique ou même mentale), et ensuite seulement une distinction hiérarchique entre ces deux groupes; il n'y a donc pas de différence naturelle des sexes qui serait première, et fondement, ensuite, de la bicatégorisation en deux groupes hiérarchisés, femmes et hommes.

Ce qui est premier, selon le féminisme matérialiste, c'est bien la hiérarchie entre les deux groupes, hiérarchie qui ne doit rien à une quelconque biologie, mais demeure entièrement sociale. Autrement dit, il n'existe aucune marque du sexe qui constituerait le substrat sur lequel s'imprimerait la domination du genre²¹. La pensée matérialiste inverse le rapport de causalité : c'est le principe de division et de hiérarchie qui est antérieur à la formation de deux classes de sexe, homme et femme. Il faut donc comprendre que ces deux groupes sociaux n'existent qu'en rapport l'un avec l'autre, selon un rapport dialectique, parce que l'un domine l'autre.

Comme nous le verrons dans le cœur de ce travail, l'antinaturalisme du féminisme matérialiste s'exprimera notamment très largement à l'encontre de la distinction classique entre sexe et genre, qui ferait du premier le substrat biologique du second, et qui naturaliserait le sexe en insistant sur la dimension sociale du genre. Il s'agit donc pour le féminisme matérialiste de refuser toute antécédence

¹⁸ Il s'agit de l'un des principaux concepts d'Antoinette Fouque, qui tente de penser la spécificité de la libido féminine.

¹⁹ DELPHY CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, Paris, Editions Syllepse, 2013, p. 7

²⁰ *Ibidem*, p. 230

²¹ Le terme de marque est notamment emprunté par Wittig à Guillaumin dans « On ne naît pas femme », in *La Pensée straight*, Paris, Editions Amsterdam, 2009, p. 48. Il sera employé en référence au sexe, pour montrer son caractère construit. Il n'existe en effet pas de marque « naturelle » : celle-ci est toujours l'effet d'une signification sociale. La marque ne saurait être antérieure à la distinction, mais elle en est seulement le résultat.

du sexe sur le genre, et de critiquer tout rapport de causalité qui établirait que, même à travers des chemins détournés, le sexe produirait en partie le genre. La thèse est donc qu'il n'existe de sexe qu'à partir du moment où entre en jeu le principe de bicatégorisation (le genre), principe qui contient déjà en son sein, l'idée d'une hiérarchie :

Nous pensons que le genre – les positions sociales respectives des femmes et des hommes – n'est pas construit sur la catégorie (apparemment) naturelle du sexe ; mais qu'au contraire le sexe est devenu un fait pertinent, et donc une catégorie de la perception à partir de la création de la catégorie de genre, c'est-à-dire de la division de l'humanité en deux groupes antagonistes dont l'un opprime l'autre, les hommes et les femmes²².

C'est la raison pour laquelle les féministes matérialistes se sont particulièrement opposées au féminisme de la différence : selon les premières, revendiquer la « féminité » des secondes et accepter la différence des sexes revenaient à accepter l'idéologie patriarcale, et à « faire le jeu » des hommes, bien heureux de voir les femmes assumer des valeurs de toute façon subalternes. Au contraire, la seule libération des femmes surgirait précisément lorsque le genre serait aboli, et qu'il n'existerait plus ni hommes ni femme, puisqu'il n'y aura pas d'égalité tant que la division existera²³. Ainsi que l'écrit le collectif de rédaction des *Questions féministes* :

La lutte des sexes n'est pas biologique. Nous constatons une différence entre hommes et femmes dans la *hiérarchie* sociale ; des différences psychologiques exprimant à la fois *l'oppression* d'un sexe par l'autre et *l'exclusion* pour chacun des deux sexes des potentialités attribuées à l'autre : ces différences-là, nous voulons les abolir²⁴.

1.2.2. *L'unicité de la classe de sexe*

La deuxième thèse au fondement de tous les textes du féminisme matérialiste repose sur la notion de matérialisme dialectique entendue au sens de Marx, puisqu'elle provient de l'idée qu'en tant que groupe social, les femmes doivent être définies en fonction de leur place dans les rapports sociaux (de sexe), et non en fonction de quelconques caractéristiques mentales ou physiques. « Femme » est ainsi le nom d'un pôle produit par la division de l'humanité en deux classes de sexe, et non pas une catégorie qui existera *sui generis*. Il s'agit donc de faire valoir la prééminence de la relation sur les groupes constitués.

La conséquence de cette conception, c'est qu'il est possible de parler d'une « classe²⁵ des femmes », relativement homogène, définie par sa position subalterne au sein du patriarcat, instance

²² DELPHY CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, pp. 210-11.

²³ Je reviendrai plus largement sur cette ambition d'abolition du genre dans le cœur de ce travail, notamment dans les chapitres 2.4. et 6.2.1.

²⁴ COLLECTIF, « Variations sur des thèmes communs », *op.cit.*, p. 13.

²⁵ La notion de classe doit évidemment s'entendre en un sens marxiste, c'est-à-dire en tant qu'elle satisfait deux exigences théoriques : d'une part, une classe ne peut exister de façon indépendante, mais est le résultat d'une relation entre groupes (ici, les deux groupes sont les femmes et les hommes, c'est-à-dire qu'il n'existe pas d'hommes sans femmes), et logiquement, détruire l'une de ses catégories entraînent forcément la disparition de l'autre (de même qu'il est impossible de concevoir le prolétariat sans la bourgeoisie, ou la bourgeoisie sans le prolétariat); d'autre part, cette définition relationnelle doit également intégrer la notion de conflit : les deux classes ne se contentent pas d'entrer pacifiquement en

de domination du genre par ailleurs considérée comme relativement autonome vis-à-vis du capitalisme²⁶. L'idée de la notion de classe de sexe, notamment développé par Delphy, c'est qu'il faut définir les femmes en fonction de leur position dans les rapports de productions. Or, ce qui définit une femme, selon elle, c'est son assignation à un travail dit domestique, fourni dans le cadre familiale, c'est-à-dire en dehors du marché, et donc non rémunéré²⁷.

Les femmes sont donc définies par leur position subalterne au sein du système de production patriarcal, qui s'exprime via une exploitation économique spécifique²⁸, qu'il est impossible de réduire à la question de la classe sociale. Le patriarcat est ainsi compris comme un mode de production, irréductible à la question de l'exploitation salariale, et aux rapports entre prolétaires et bourgeois²⁹. Analytiquement, au moins, il serait donc possible d'isoler les relations patriarcales des rapports de classe, et de les combattre pour elles-mêmes. C'est ainsi l'une des raisons pour lesquels les féministes matérialistes ont toujours revendiqué la nécessité d'une lutte des femmes autoorganisées, et en non-mixité, car c'était selon elles aux opprimées de lutter pour leur émancipation.

Une telle conception des femmes comme classe relativement homogène, est l'objet aujourd'hui de nombreuses critiques, notamment à l'aune d'un paradigme intersectionnel³⁰ très présent dans les débats féministes depuis l'émergence de la troisième vague³¹. Je ne développerai pas pleinement ici

relation, mais l'une domine l'autre, ce qui peut mener à des conflits plus ou moins intenses, qu'on appelle traditionnellement la lutte des classes. C'est dans l'optique d'intégrer ces deux éléments (définition relationnelle et conflictuelle) que Delphy utilise très tôt le concept de « classe des femmes ». Voir : DELPHY, CHRISTINE, « Préface », in *L'Ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*, pp. 27-28.

²⁶ Si la première thèse opposait explicitement féminisme matérialisme et féminisme de la différence, ici c'est principalement avec le féminisme tendance lutte des classes que les matérialistes prennent distance.

²⁷ Je ne pourrai développer cette thématique, mais il est intéressant de noter que c'est seulement parce qu'elles sont socialement exclues du marché du travail que les activités domestiques sont effectuées gratuitement et non pas, comme une certaine idéologie le prétend, parce qu'elles seraient intrinsèquement non productrices de valeurs. Il faut inverser le rapport de causalité, qui consiste à postuler l'absence de création de valeur du travail domestique pour justifier son exclusion du marché du travail, pour montrer que c'est bien ce geste d'exclusion qui est à l'origine de l'absence de reconnaissance de la valeur produite par le travail domestique. La preuve de ceci est que lorsque ce travail est effectué en dehors de chez soi, par exemple dans une entreprise de titres-services, il est bel et bien rémunéré; on voit ainsi que la valeur n'est pas produite ou non-produite en fonction de la nature supposée d'un travail, mais qu'il s'agit bien d'une question de reconnaissance sociale de cette valeur. Delphy développe plus largement ce point dans « Travail ménager ou travail domestique ? », in *L'Ennemi Principal. 1. Economie politique du patriarcat*, pp. 53-67.

²⁸ Ou un rapport d'appropriation du corps féminin comme « machine-à-force-de-travail » selon Guillaumin. Il s'agit de l'une des grandes distinctions entre les approches de Delphy et Guillaumin : alors que la première affirme que l'oppression des femmes est fondée sur une exploitation au sens marxiste, c'est-à-dire une appropriation de la force de travail, distincte du corps-support, la seconde prétend que le concept qui définit l'oppression des femmes est celui d'appropriation, au sens où ce n'est pas seulement la force de travail qui est exploitée (comme chez le prolétaire par le capitaliste), mais bien le corps même de la femme. Sur ce point, voir : GUILLAUMIN, COLETTE, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes », in *Questions Féministes*, n° 2, février 1978, pp. 5-30.

²⁹ DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*, p. 45 et p. 51

³⁰ Voir CRENSHAW, KIMBERLÉ, et BONIS, ORISTELLE, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », in *Cahiers du Genre*, n°39, 2005, pp. 51-82.

³¹ Sur la troisième vague du féminisme, voir : KOEHLIN, AURORE, *La Révolution féministe*, Paris, Editions Amsterdam, 2019, pp. 43-60

la question de la classe des femmes, puisque j’y reviendrai plus largement dans la deuxième partie de ce travail, lorsque j’essayerai de déplier les conflits qui existent entre féministes matérialistes et queer, mais je souhaitais aborder brièvement la critique intersectionnelle de cette notion de classe des femmes, notamment pour voir dans quel mesure cette lecture critique du matérialisme est en partie injuste.

L’intersectionnalité est une lecture des rapports de dominations qui refusent une interprétation additive de ceux-ci (de type : domination de classe, plus domination de genre, plus domination de race, etc., chacun pouvait être traité isolément), mais affirment que ces rapports se croisent (d’où l’emploi du terme intersection), se renforcent, et qu’il est donc proprement impossible d’en isoler l’un ou l’autre. Il s’agit d’un paradigme phare des théories du *Black feminism*, qui en usèrent pour comprendre en quoi l’expérience des femmes noires n’était pas réductible à une expérience de racisme, en plus d’une expérience de sexisme, mais constituait bien un rapport particulier, parfois rendu en français par le terme « misogynoir ». Ainsi, le modèle intersectionnel force à croiser les différents rapports de domination, et implique d’analyser la société selon un modèle de relations multiples et non-unilatérales. Evidemment ce type d’analyse semble s’opposer à la volonté d’homogénéisation incluse dans la notion de classe de femme.

Il me semblait toutefois important de rendre justice au mouvement matérialiste, notamment en montrant que celui-ci, malgré la défense de l’idée d’une classe des femmes, intègre bien des analyses qui tendent à poser des liens, non hiérarchiques, entre différentes dominations, notamment de sexe et de race. Ainsi, bien qu’elle n’emploie évidemment pas le terme d’intersectionnalité, Nicole-Claude Mathieu³² a très tôt penser le rapport social de sexe selon un modèle de consubstantialité des rapports sociaux³³, c’est-à-dire la théorie selon laquelle chaque rapport sociaux de domination partagent un noyau similaire (la domination au singulier), qu’il exprime selon différentes modalités (genre, race, classe, etc.), et qui empêche donc de se référer à une analyse simplement additive, mais oblige à croiser les oppressions. Ce modèle de la consubstantialité permet de ne pas éluder les liens entre les formes de dominations, et de penser, dans une certaine mesure, les effets de celles-ci les unes sur les autres. Bien sûr, l’interprétation en terme de consubstantialité ne correspond pas strictement à son homologue intersectionnel, avec laquelle elle diffère notamment en structurant davantage la question des rapports sociaux en terme macrosocial, d’exploitation et de travail, là où

³² MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », in *L’Anatomie Politique*, pp. 19-40.

³³ La consubstantialité des rapports sociaux sera également largement développée par Danièle Kergoat. Voir : KERGOAT, DANIELE, « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes » in Margaret Maruani, *Femmes, genre et sociétés*, Paris, Editions La Découverte, 2005.

l'intersectionnalité s'intéressera également aux rapports identitaires, et aux question de relations plutôt microsociales. Ainsi que l'écrit Xavier Dunezat :

Issus de deux contextes militants et idéologiques divergents (centralité de la classe vs centralité de la race), ils [le paradigme de la consubstantialité et celui de l'intersectionnalité] ne visent pas toujours les mêmes objets (croisement des rapports sociaux vs croisement des catégories/identités) et se distinguent par leurs démarches, le paradigme de la consubstantialité proposant, pour toutes les oppressions, de raisonner en termes de travail et d'exploitation³⁴.

1.2.3. La nécessité d'une stratégie révolutionnaire

Une autre caractéristique qui me semble constituer le fondement de toutes les analyses matérialistes, même si celle-ci n'est pas revendiquée explicitement dans l'éditorial du premier numéro de *Questions féministes*, c'est la nécessité d'une approche révolutionnaire de la question de l'oppression des femmes. En effet, eu égard aux points que j'ai développé plus haut, la conséquence pratique des analyses théoriques matérialistes implique une conception de la lutte qui ne peut s'organiser autour d'une négociation au sein des catégories de sexe existantes. Puisque la thèse antinaturaliste pose clairement que la différence, c'est déjà la domination, que la hiérarchie est posée en même temps que la division entre hommes sociaux et femmes sociales, la seule approche logique consiste à combattre vigoureusement les catégories de sexes, et non pas à viser l'égalité avec la classe des hommes. Il s'agit d'annihiler le principe même qui organise ces classes : le genre, le patriarcat, ou encore le régime hétérosexuel. Une telle ambition de destruction de catégories politiques pourtant très durablement implantées dans l'histoire de l'humanité ne peut évidemment qu'être dite révolutionnaire.

Cet horizon, s'il demeure évidemment lointain et bien difficile d'accès, doit cependant constituer pour le féminisme matérialiste le fondement de l'engagement contre la domination masculine, parce que toute analyse qui ferait l'économie de la nécessité de détruire le genre en tant que processus de hiérarchie ne pourrait jamais véritablement émanciper les femmes de leurs positions subalternes, mais ne sera toujours que la tentative d'une reconfiguration des catégories oppressives.

Une critique classique adressée à ce type d'ambition révolutionnaire est bien entendu de leur reprocher une approche trop intellectualiste (on peine, pratiquement, à imaginer une société débarrassé des rapports de sexe), mais également un certain sectarisme, en tant que ce type de stratégie réprouverait toute alliance avec des politiques féministes « différentialistes », même quand l'appel à l'efficacité politique semble devoir primer. Christine Delphy aborde ce type de

³⁴ DUNEZAT, XAVIER, « La Sociologie des rapports sociaux de sexe : une lecture féministe et matérialistes des rapports hommes/femmes », in *Cahiers du Genre*, HS n° 4, 2016/3, p. 187.

problématique, en posant le problème du rapport entre théorie et politique, avec pour question sous-jacente : « Quelle place la théorie a-t-elle ou devrait-elle avoir dans l'action politique ? »³⁵.

Reprenant l'exemple des différentes politiques pour la parité, en vogue dans la France des années 2000, Delphy met en avant que, bien qu'en apparence, toutes les féministes soient d'accord pour empêcher les lieux de pouvoir d'être uniquement constitués par des hommes, la stratégie argumentative pour parvenir à intégrer les femmes ne peut être simplement réduite à son efficacité rhétorique. En effet, la stratégie qui a primé lors de ces discussions était celle de la parité, qui consistait à dire « un homme-une femme », alors que Delphy prônait une tactique d'action positive, c'est-à-dire de lutte effective contre la discrimination :

Le moyen de la parité est d'établir un équilibre entre des groupes, les hommes et les femmes, qu'elle traite comme s'ils étaient une donnée anthropologique, éternels et doués pour l'éternité d'une signification sociale. Le moyen de l'action positive est de considérer le sexe surtout sous sa forme de genre, division hiérarchique dont le « sexe » n'est qu'un prétexte et donc de minimiser la signification sociale du sexe. Là où les paritaristes veulent inscrire dans la Constitution la « dualité » de l'espèce humaine, la philosophie de l'action positive, loin de répudier l'unicité de l'espèce humaine, veut l'armer et la traduire dans les faits³⁶.

Cependant, selon elle :

Ce que cette affaire démontre, en revanche, c'est que la façon d'arriver quelque part détermine en réalité le lieu où l'on arrive. Car on n'est pas arrivées au même résultat avec l'argumentaire paritariste « un homme-une femme » qu'avec une argumentation fondée sur l'action positive. [...] Si l'on admet que le point d'arrivée des deux stratégies (celle qui a été choisie et celle qui ne l'a pas été) n'est pas à égale distance d'autres lieux, alors il faut bien conclure qu'il ne s'agit pas du même point d'arrivée³⁷.

L'argument principal repose ainsi sur l'idée qu'il est dangereux d'aplatir la théorie sur un certain pragmatisme non-politique, pas seulement du point de vue d'une exigence éthique d'honnêteté scientifique, mais également d'un point de vue stratégique, stratégie qui ne peut jamais faire l'économie d'un socle théorique. En effet, selon Delphy, la stratégie paritariste, si elle semble utile en terme de résultats politiques, renforce l'idée d'un naturalisme naïf, selon laquelle les hommes et les femmes seraient bien des êtres naturellement différents, mais en insistant seulement sur l'idée que cette différence ne doit pas être source d'une discrimination. Une telle conception renforce ainsi les préjugés naïfs qui invoquent la complémentarité homme-femme, et finalement, affermit l'idéologie différentialiste qui empêche de penser la possibilité d'une société débarrassée de la domination masculine. Ce n'est ainsi pas en raison d'un sectarisme intellectualiste qu'il s'agit de s'opposer aux stratégies différentialistes, mais bien parce que politiquement, ces deux pratiques s'opposent et cherchent à faire advenir des sociétés radicalement incompatibles.

³⁵ DELPHY CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, p. 35.

³⁶ DELPHY, CHRISTINE, *Un universalisme si particulier. Féminisme et exception française (1980-2010)*, Paris, Editions Syllepse, 2010, p. 243.

³⁷ *Ibidem*, p. 244.

Ainsi, le caractère révolutionnaire des revendications du féminisme matérialiste ne doit pas être entendu comme l'expression seulement théorique d'une volonté de combattre la hiérarchie des sexes, mais bien comme la nécessité pratique et politique de ne pas faire l'économie d'une réflexion intellectuelle pour penser les contours d'une société émancipatrice. Je reviendrai plus largement dans la première partie de ce travail sur les ambitions révolutionnaires, notamment de Delphy, Mathieu et Wittig, afin de développer la nécessité de faire des liens entre radicalité théorique et pratique³⁸.

1.3. Un courant aux contours instables

1.3.1. Emergence tardive d'une école féministe matérialiste

L'attribution d'un vocable spécifique pour désigner un courant ou une école de pensée est souvent un exercice rétrospectif, parfois effectué par des personnes n'appartenant même pas au mouvement en question, ce qui pose la question de la pertinence de réduire un ensemble de textes à quelques postulats prétendument partagés par des auteur.ice.s parfois bien différent.e.s. Ce type de taxinomie et d'exercice d'identification a souvent une ambition pédagogique, qui consiste à unifier un certain nombre de travaux autour de thèses communes, dans le but d'en faciliter la compréhension, mais l'objectif peut également être de les situer vis-à-vis d'autres théories en circulation. Par exemple, dans le cadre du Mouvement de Libération des Femmes, il faudrait montrer en quoi l'opposition aujourd'hui classique entre féminisme différentialiste (PsychéPo) et matérialiste (FMA puis « féministes révolutionnaires ») est relativement postérieure à l'organisation du Mouvement durant la première moitié des années 1970, et fut plutôt l'œuvre d'une analyse rétrospective entreprise notamment à travers l'opposition instituée entre Fouque et Delphy. C'est seulement à la fin de la décennie que « la critique du naturalisme gagne plus de terrain et constitue un point nodal d'opposition dans les réflexions menées au sein de la revue *Questions féministes*³⁹. » Ainsi, réduire le féminisme matérialiste à son rôle d'opposition avec la tendance différentialiste est relativement réducteur, et tend notamment trop souvent à éluder les différences stratégiques qui opposaient les deux tendances, en ramenant le conflit à la seule question du naturalisme.

Dans le cas du féminisme matérialiste, l'emploi du qualificatif « matérialiste » fut ainsi très largement postérieur à la production de la plupart des textes classiques qui constituent ce courant. Si ce sont Delphy et Wittig (la première dès 1975, la seconde dès 1977) qui revendiqueront d'abord ce concept, le terme de matérialisme renverra plus largement à partir des années 1990 et 2000 à la constellation d'autrices qui ont participé à la production des *Questions féministes* (Delphy, Mathieu,

³⁸ Plus précisément dans les chapitres 2.4. (sur Delphy), 3.3. (sur Wittig) et 4.4. (sur Mathieu).

³⁹ ABREU, MAIRA, « De quelle histoire le 'féminisme matérialiste' (français) est-il le nom ? », in *Comment S'en Sortir ?*, n° 4, printemps 2017, p. 70.

Guillaumin, Wittig, Plaza, Tabet), bien que le comité de rédaction se revendiquait alors plutôt du « féminisme radical ».

C'est seulement donc dans les années 1990 et 2000 que l'on observe véritablement une structuration de l'analyse féministe radicale sous le vocable de matérialiste, et ceci en réaction à l'émergence d'un courant désigné comme « féminisme poststructuraliste » ou « queer », et qui rassemble un certain nombre d'auteur.ice.s, habituellement rangé.e.s auprès de Judith Butler et de son classique *Trouble dans le genre*⁴⁰. En France, notamment, la propagation des thèses butlerienne sera l'occasion d'une levée de bouclier de la part des féministes qu'on associe au féminisme matérialiste :

Les textes de Mathieu illustrent bien cette tendance : le terme « matérialisme », qui est absent de sa réflexion dans les années 1970, apparaît dans des textes des années 1990 pour définir la perspective qu'elle adopte. Lors de son allocution pour un doctorat honoris causa en juin 1996, elle affirme se réclamer du « féminisme matérialiste » qui part des « rapports de classe entre les sexes »⁴¹.

On voit donc que si on pose fréquemment la naissance d'un courant matérialiste dans son rapport avec la tendance différentialiste au sein du MLF, le terme en lui-même fait plutôt référence à une certaine opposition aux thèses jugées trop symboliques des rapports de genre, attribuées à la pensée queer. C'est d'ailleurs ce qui explique en partie l'emploi du terme « matérialiste », qui ne renvoie pas seulement à l'antinaturalisme, mais également à l'exigence d'analyser les rapports sociaux matériels, notamment économiques, en un sens qui s'oppose alors aux analyses discursives proposées par Butler.

Il faut donc comprendre en quoi l'usage du terme matérialiste repose sur une ambition stratégique, qui consiste à fédérer un ensemble de textes aux perspectives globalement communes pour constituer une base théorique délimitée qui puisse servir de source argumentative pour contrer la propagation des visions symboliques (queer) du genre. Ainsi que l'écrit Maira Abreu :

Cette opposition entre féminisme matérialiste et postmodernisme / théorie queer va devenir au cours des années 2000 l'un des débats importants au sein des études de genre⁴².

En ce sens, refaire l'histoire du féminisme matérialiste et inscrire ses origines dans les années 1970 est aussi une façon de lui conférer une certaine autorité, de montrer en quoi le courant « fait école ». Je reviendrai plus largement sur le conflit entre matérialiste et queer dans la deuxième partie de ce

⁴⁰ Au vu de l'importance de la figure du féminisme poststructuraliste pour la structuration d'un « nous, matérialiste » du féminisme, je reviendrai plus largement en détail dans le cœur de ce travail sur les oppositions entre le féminisme matérialiste et son homologue queer.

⁴¹ ABREU, MAIRA, « De quelle histoire le 'féminisme matérialiste' (français) est-il le nom ? », in *Comment S'en Sortir ?*, n° 4, printemps 2017, p. 71.

⁴² « Ibidem », p. 72.

travail, mais il était important pour saisir les contours mêmes du courant matérialiste d'évoquer le rôle de ce positionnement à l'égard de la pensée queer.

1.3.2. *Le lesbianisme, important conflit interne*

La fondation rétrospective d'une école féministe matérialiste ne doit pas nous empêcher de demeurer critique face à la réduction des thèses des autrices à un corpus prétendument commun. En effet, le courant matérialiste n'est pas, on l'a vu, un courant unifié, et a également été marqué par un certain nombre de débats internes, parfois violents, entre différentes autrices. J'évoquerai pour clore cette introduction le plus important de ces conflits, qui a notamment mené à la dissolution du comité de rédaction des *Questions féministes* en 1980, puis à la constitution des *Nouvelles Questions féministes*, et qui portait sur la question du lesbianisme comme lutte politique.

Cette polémique, polarisée autour des textes de Monique Wittig⁴³ et d'Emmanuelle de Lesseps⁴⁴ est apparue vers la fin des années 1970. D'un côté, la position de Wittig consiste à montrer en quoi le régime hétérosexuel est le fondement même des catégories politiques hommes et femmes, et qu'ainsi, une femme est avant tout définie par son caractère structurellement dominé par les hommes dans le cadre d'une hétérosexualité considérée en tant que structure sociale. Wittig inverse ainsi le raisonnement de Delphy, en faisant du patriarcat non plus la source de la domination masculine, mais bien le résultat du régime politique hétérosexuel, qui, d'abord, construit les identités sexuées⁴⁵. C'est donc bien, pour Wittig, le régime hétérosexuel qu'il s'agit de combattre, car c'est lui qui produit la domination masculine. En s'appuyant sur une telle théorie, c'est bien entendu la figure de la lesbienne qui constituera le sujet révolutionnaire par excellence, elle dont la définition même signifie qu'elle s'est extraite des rapports hétérosexuels et donc, pour Wittig, de la domination des hommes⁴⁶; selon son célèbre mot : « les lesbiennes ne sont pas des femmes »⁴⁷, ce qui signifie qu'une femme se définit par son rapport de soumission à un homme, ce à quoi échappe la lesbienne.

⁴³ WITTIG, MONIQUE, « La pensée straight », in *Questions Féministes*, n° 7, février 1980, pp. 45-53

⁴⁴ DE LESSEPS, EMMANUELE, « Hétérosexualité et féminisme », in *Questions Féministes*, n°7, février 1980, pp. 55-69

⁴⁵ Je renvoie ici également au chapitre 3 de ce travail, qui traite spécifiquement de Wittig, et qui développera davantage sa conception du régime hétérosexuel et de la figure de la lesbienne.

⁴⁶ Il faudrait ici voir dans quel mesure Wittig pêche peut-être par naïveté, en confondant l'appropriation d'une femme par un homme particulier (son mari, à travers la domination structurée par le contrat de mariage) et son appropriation à la classe des hommes en général. Ainsi, s'il est possible de dire que la lesbienne échappe effectivement à la possession d'un homme, elle demeure toujours, en tant que femme, sujette à l'appropriation collective de tous les autres hommes, dès qu'elle entre dans l'espace public. A ce titre, la distinction entre appropriation privée et d'appropriation collective des femmes, développée par Guillaumin, est particulièrement pertinente pour penser la figure de la lesbienne. Voir GUILLAUMIN, COLETTE, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes », in *Questions Féministes*, No. 2 (février 1978), pp. 5-30.

⁴⁷ WITTIG, MONIQUE, *La pensée straight*, p. 67.

Cette position, évidemment clivante⁴⁸, a notamment été critiquée par Emmanuèle de Lesseps, dans même numéro de *Questions féministes*. Face aux accusations des lesbiennes, elle cherchait à défendre la possibilité pour les féministes hétérosexuelles de conserver un certain pouvoir d’agir, de transformer les rapports de soumissions aux hommes en une sorte de sexualité égalitaire. Bien sûr, ce genre d’analyse ne pouvait faire l’économie d’une attention apportée aux structures de domination du genre comme catégorie politique, face auxquelles il est impossible de simplement opposer une volonté individuelle; mais d’un point de vue plus politique, de Lesseps défendait qu’il était possible de lutter pour remodeler les rapports entre les femmes et les hommes, en faisant davantage justice à une sexualité « féminine ».

Evidemment, le conflit n’était pas que théorique, et portait également sur des questions stratégiques : en défendant une stratégie lesbienne radicale, certaines membres du comité de rédactions des *Questions féministes* craignaient qu’on ne culpabilisât les femmes hétérosexuelles plutôt que de s’attaquer réellement à la domination masculine.

Le conflit ne trouvant pas de résolution mena ainsi à la dissolution⁴⁹ du premier comité de rédaction des *QF*, Delphy, de Lesseps, Beauvoir et Hennequin se désolidarisant de Wittig, Mathieu, Guillaumin, Plaza et Bisseret avant de fonder les *Nouvelles Questions féministes*, dont l’éditorial du premier numéro reviendra notamment sur cette polémique, et tentera de dresser les raisons de la nécessaire dissolution du premier comité de rédaction, arguant notamment que l’agressivité manifestées par certaines lesbiennes radicales, leur mépris des hétérosexuelles, ainsi que la constitution de ce qui leur apparaît comme une nouvelle « avant-garde [au sens léniniste] du féminisme »⁵⁰ étaient incompatibles avec la volonté de la revue de constituer certes un lieu de débat, mais également un endroit qui défend l’idée d’une classe des femmes unie, idée antinomique selon

⁴⁸ Et renforcée par le climat qui régnait à l’époque dans les collectifs lesbiens que la radicalité poussait parfois à entrer directement en conflit avec les féministes hétérosexuelles, notamment à travers les reproches de se soumettre aux hommes, ce qui en feraient des « collabos », terme évidemment lourd de sens. Il faudrait néanmoins montrer que de leur côté, les féministes hétérosexuelles, évidemment majoritaires, profitaient bien de leur supériorité numérique et idéologique pour imposer leurs décisions et leur agenda politique aux féministes lesbiennes, souvent reléguées en arrière-plan de la lutte. Si aujourd’hui les débats entre lesbiennes et hétérosexuelles sont relativement plus apaisés que dans les années 1970, ils continuent parfois d’être au centre de certains conflits.

⁴⁹ Si l’évènement appartient aujourd’hui au passé, il est important de garder à l’esprit que la dissolution du comité de rédaction s’est faite avec pertes et fracas, et à mener à de nombreux conflits, notamment dans les années qui suivirent, et particulièrement lorsque Delphy et de Lesseps ont fondé les *Nouvelles questions féministes*, alors qu’un accord verbal passée entre les huit rédactrices des *QF* avait institué l’impossibilité pour chacune de revendiquer le nom des *Questions féministes*. La polémique mènera notamment à des accusations publiques et à des attaques en justice, dont on retrouve les traces dans le deuxième numéro de revue lesbienne québécoise *Amazone d’hier, Lesbiennes d’aujourd’hui*, Vol. I, n° 1. juin 1982.

⁵⁰ COLLECTIF, « Editorial », in *Nouvelles Questions Féministes*, n°1, mars 1981, pp.10-11.

les rédactrices des *NQF* avec les conceptions séparatistes prétendument défendues par les lesbiennes de Jussieu⁵¹.

Il est intéressant enfin de noter qu'une grande partie du premier numéro des *NQF* est justement consacré à la question de la contrainte à l'hétérosexualité (et donc, en filigrane, au lesbianisme), notamment avec la traduction du célèbre article d'Adrienne Rich, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne »⁵². Ce numéro reviendra évidemment sur la polémique qui a mené à la fin des *QF*, et tentera de dessiner les contours d'une nouvelle conception du lesbianisme, qui s'intègre aux problématiques féministes, notamment en reconnaissant la primauté du patriarcat et en tentant de montrer avec le concept de continuum lesbien le lien qui relie toutes les féministes, hétérosexuelles ou lesbiennes, en refusant donc toute dichotomie entre les deux⁵³.

Cet exemple nous permet de voir que même si nous lisons aujourd'hui le corpus matérialiste comme un tout relativement unifié, il importe de ne pas invisibiliser les débats et polémiques qui se sont exprimés en son sein, souvent sur des questions liées à la sexualité, volet finalement peu directement travaillé par les autrices attachées au féminisme matérialiste, à l'exception de Monique Wittig⁵⁴.

1.4. Plan du travail

Une fois ces bases posées et le cadre du féminisme matérialiste relativement bien défini, je chercherai dans le cœur de ce travail à développer, comme annoncé, la question de l'articulation entre sexe et genre dans le féminisme matérialiste, afin de mieux comprendre d'une part ce qu'il faut

⁵¹ Du nom d'une université parisienne, le terme « lesbiennes de Jussieu » fait référence à un groupe de lesbienne qui revendiquaient des analyses de la société en terme de classe d'homme et de classe de femme, dans la droite ligne des analyses matérialistes. Il est aujourd'hui assez difficile de retrouver des traces du travail effectué par ce groupe.

⁵² RICH, ADRIENNE, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », in *Nouvelles Questions Féministes*, n°1, mars 1981, pp. 15-43.

⁵³ Je ne développerai pas ce point, mais il est intéressant de voir que Rich et Wittig sont les représentantes des deux principales tendances du lesbianisme qui structurent encore aujourd'hui les analyses théoriques lesbiennes. La première s'inscrit ainsi dans le « lesbianisme féministe », qui inclut la figure de la lesbienne dans les luttes féministes, la seconde dans le « lesbianisme radical », qui affirme au contraire que les « lesbiennes ne sont pas des femmes » et que « les questions féministes ne sont pas des questions lesbiennes ». Avec la publication de son premier numéro, *NQF* s'inscrit ainsi pleinement dans le premier courant, qu'il participe également à diffuser. Sur la distinction du lesbianisme féministe et radical, voir : TURCOTTE, LOUISE, « Itinéraire d'un courant politique : le lesbianisme radical au Québec », in DEMCZUK, IRÈNE, REMIGGI, FRANK W. (dir.), *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbiennes et gais de Montréal*, Montréal, VLB Éditeur, 1998, pp. 363-398.

⁵⁴ Dès « L'Ennemi principal » en 1970, Delphy exprimait déjà qu'elle ne traiterait que de l'exploitation économique des femmes, et non de l'autre grand volet de leur oppression, à savoir la domination sexuelle, quoiqu'elle reconnaissait évidemment son caractère fondamental pour comprendre la domination masculine. Voir : DELPHY, CHRISTINE, « L'Ennemi principal », in *Ennemi Principal, tome 1. Économie politique du patriarcat*, pp. 31-52. Il est intéressant toutefois de noter que pour Delphy, l'autrice qui est le mieux parvenue à intégrer l'oppression sexuelle dans une analyse matérialiste de la domination des femmes n'est pas Monique Wittig, mais Andrea Dworkin. Voir : DELPHY, CHRISTINE, « Patriarcat et sexualité : pour une analyse matérialiste », in DWORKIN, ANDREA, *Femmes de droite*, Paris, Editions Du Remue-Ménage, 2012, pp. 2-17.

entendre quand on parle d'antinaturalisme, et d'autre part d'exposer la conception matérialiste de la structure politique qui organise l'oppression des femmes en produisant une bicatégorisation genrée de la société, qu'elle soit appelée patriarcat, genre ou encore régime hétérosexuel.

A cette fin, le cœur de ce travail sera scindé en deux parties :

La première abordera directement les textes d'autrices féministes matérialistes afin de voir comment les concepts de sexe et de genre sont à l'œuvre dans leurs travaux respectifs. Puisqu'il fallait bien délimiter mon champ de recherche, je m'attarderai dans la première partie uniquement sur les textes de Delphy, d'abord, Wittig ensuite, et Mathieu enfin, leur consacrant un chapitre à chacune. Il s'agirait donc d'un passage en revue qui permettra de mieux comprendre le cheminement théorique et philosophique qui ordonne l'approche antinaturaliste du sexe.

La seconde partie s'appuiera notamment sur les éléments développés dans la première, et cherchera à analyser les rapports conflictuels entre le féminisme matérialiste et la pensée queer. Je commencerai par exposer la pensée de Judith Butler, autrice incontournable du féminisme queer, afin de comprendre plus précisément son positionnement théorique, avant de revenir au féminisme matérialiste, et de mettre en lumière la controverse qui structurera leur rapport. L'analyse de cette confrontation permettra d'une part d'évaluer quelque peu différemment l'opposition canonique entre matérialisme et queer, en faisant un pas de côté vis-à-vis des arguments traditionnels, et d'autre part de développer certains éléments égrainés dans la première partie du travail.

La conclusion aura pour objectif d'actualiser les concepts forgés par le féminisme matérialiste. A travers l'exemple du récent champ de recherche des « matérialismes trans », je chercherai à montrer la façon dont les théories féministes matérialistes me paraissent aujourd'hui particulièrement fécondes dans le cadre d'une analyse des rapports de domination. Le matérialisme trans est en effet un courant protéiforme qui s'inscrit nominaleme nt dans l'héritage du féminisme matérialiste, et tente d'en appliquer les concepts (antinaturalisme, classe de sexe, stratégie révolutionnaire) au phénomène de transition de genre, afin de le repenser différemment, et notamment de le sortir du cadre de la subversion de genre dans lequel il est souvent analysé. La conclusion proposera ainsi une ouverture, dont l'objectif sera de montrer l'actualité théorique du féminisme matérialiste, et la fécondité de ses concepts.

PARTIE I : LES CONCEPTS DE SEXE ET GENRE DANS LE FÉMINISME MATÉRIALISTE

Cette première partie cherchera à présenter la façon dont le courant féministe matérialiste développe la question du sexe, du genre, et de leur interaction, à travers le commentaire de trois autrices : Christine Delphy, Monique Wittig et Nicole-Claude Mathieu. Bien que les propos de celles-ci ne se recouvrent pas tout à fait, et que certains désaccords persistent, il est possible de montrer qu'elles s'accordent toute sur une idée fondamentale, bien que parfois exprimée selon une terminologie différente : le sexe n'est pas un donné naturel, mais le résultat d'une certaine organisation sociale. C'est à partir de ce point de départ commun que j'ai décidé de réunir Delphy, Wittig et Mathieu dans une analyse croisée, qui tente de montrer la façon dont toutes trois appuient leur théorie sur une conception antinaturaliste du sexe telle que je l'ai définie dans l'introduction.

Cette partie consistera donc en un passage en revue de différents textes des autrices afin non seulement de synthétiser pour chacune le cheminement logique et théorique qui les mènera à développer cette conception antinaturaliste du sexe, mais également d'en voir les implications. Je conclurai ainsi chacun des chapitres en cherchant à mobiliser les élaborations théoriques précédemment établies pour montrer en quoi, pour abstraites qu'elles puissent sembler, ces considérations n'en appellent pas moins des applications pratiques assez concrètes, et permettent d'envisager la constitution d'une stratégie particulière pour les combats féministes. Ces sous-chapitres conclusifs, relativement plus personnels, auront pour objectif de maintenir le lien entre théorie et pratique, et de présenter les enjeux stratégiques qui traversent les textes féministes matérialistes, en montrant en quoi les outils conceptuels élaborés par Delphy, Wittig ou Mathieu sont féconds lorsqu'on les applique à l'analyse des pratiques féministes.

Chapitre 2. Christine Delphy : « le genre précède le sexe »

Si le terrain d'étude féministe de Delphy est initialement constitué dans les années 1970 par des questions liées à la transmission de l'héritage et au travail domestique⁵⁵ soit par le développement du volet économique de l'exploitation des femmes, la chercheuse française en viendra, à partir des années 1980, à centrer son propos sur des préoccupations en lien avec le concept de genre. Aux questions de définition du contenu du travail domestique et de son inscription au sein d'un mode de production spécifique (le patriarcat) vont ainsi se substituer des développements sur la façon dont la société organise les individus selon des critères sexués, et sur l'étude des mécanismes de production et de maintien de cette division. En fait, la continuité entre ces deux types de travaux est relativement claire, lorsqu'on comprend que l'exploitation du travail domestique, l'institution du mariage, de la

⁵⁵ Dont on retrouve la plupart des élaborations théoriques dans : DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*.

famille, ou du concept même de privé, objets d'études de Delphy dans les années 1970, sont en fait l'expression même de la dynamique du genre qu'elle s'attachera à mettre en lumière à partir des années 1980.

Cette attention portée au rôle des institutions sociales dans la sujétion d'une partie de la population (les femmes) facilitera pour Delphy la compréhension que les mécanismes qui organisent cette division sont pleinement sociaux, et ne reposent en rien sur des notions biologiques, ce qui lui permettra de mettre en lumière la fonction primordiale du processus de bipartition sexuelle dans la constitution de deux groupes de sexe hiérarchiquement ordonnés, bipartition qu'elle nommera « genre » :

Très tôt, j'ai été convaincue que l'on devait mettre la sujétion au cœur de l'analyse de la situation des personnes et catégories assujetties, et non leurs autres caractéristiques, caractéristiques physiques qui n'expliquent pas la sujétion, ou caractéristiques autres qui sont généralement le résultat de la sujétion, de la même façon que dans un couple d'opposition, il faut mettre l'accent sur l'opposition et non sur chacun des termes. [...] Or cette situation de domination et de sujétion, cette situation sociale par opposition à « naturelle », qu'est-ce d'autre que ce qu'on appelle « genre » par opposition à sexe ?⁵⁶

Je développerai la notion de genre plus en profondeur dans ce chapitre, mais nous voyons déjà que celle-ci constitue l'un des principaux points de focalisation de l'analyse de Delphy. Il s'agit de la notion à travers laquelle l'autrice va pouvoir penser la réalité sociale de l'oppression des femmes, et ce notamment en abandonnant la terminologie du sexe à la pensée naturaliste qu'elle cherchera à combattre dans toute son œuvre.

Je présenterai ce chapitre en quatre temps : premièrement, je montrerai la façon dont la pensée matérialiste de Delphy se construit avant tout en opposition avec l'idéologie naturaliste; deuxièmement j'aborderai la notion de genre, afin de développer la première critique qu'en propose Delphy, et de voir, troisièmement, la façon dont elle proposera de se réappropriier tout de même le terme dans une démarche matérialiste; quatrièmement, j'essayerai de montrer comment les propos de Delphy, s'ils semblent se concentrer principalement sur une critique épistémologique relativement théorique, impliquent également des enjeux pratiques et stratégiques en ce qui concerne les mouvements féministes.

2.1. La méthode matérialiste comme critique de la pensée naturaliste

De toutes les autrices matérialistes, Christine Delphy est peut-être celle qui s'est le plus explicitement attachée à détruire l'apparente évidence du sexe, et à combattre tous les avatars du naturalisme, *a fortiori* quand ceux-ci s'infiltraient au sein des pensées féministes, comme c'est le cas dans la pensée du féminisme différentialiste. C'est en ce sens qu'elle forge en 1975 le terme de

⁵⁶ DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, p. 25.

féminisme matérialiste⁵⁷, qualificatif qu'elle associera ensuite prioritairement à la critique du naturalisme, en écrivant, à propos de son propre travail :

Il s'agit toujours de construire une vision théorique de l'oppression des femmes à partir de prémisses matérialistes, par quoi j'entends d'abord non-naturalistes⁵⁸.

Cette critique du naturalisme s'exprimera notamment chez Delphy par des attaques constantes envers la pensée différentialiste, qui apparaît selon elle comme le produit paradigmatique du naturalisme. Il faut alors dénoncer la notion même de différence des sexes car celle-ci constitue depuis toujours la justification théorique de la hiérarchie des groupes.

Delphy définit son projet antidifférentialiste (et donc matérialiste) selon quatre axes :

Premièrement, la pensée matérialiste affirme que les différences sont l'objet d'une division sociale, à l'opposé de l'analyse différentialiste qui croit découvrir au sein des groupes socialement créés les éléments physiques ou psychiques qui justifient la bipartition.

Deuxièmement, il faut comprendre que cette différence n'est pas seulement une division entre deux groupes homogènes, qui coexisteraient côte à côte, puisqu'elle est également une hiérarchie, qui produira nécessairement une domination d'un groupe sur l'autre. Dans le cas de la division homme-femme, il n'existe pas de classe « femme » qui ne soit dominée par la classe « homme » : les deux termes existent nécessairement selon un rapport de domination.

Troisièmement, cette hiérarchie ne produit pas ces effets sur deux groupes qui lui préexisteraient naturellement. Dans les théories non-matérialistes, même quand la division et la hiérarchie entre hommes et femmes est reconnue, on cherche souvent à comprendre son apparition en raisonnant à partir de catégories d'hommes et de femmes qui préexisteraient à cette hiérarchie. On se demande par quel évènement le groupe des hommes a pu prendre l'ascendant sur le groupe des femmes, et on cherche dans l'histoire l'origine de la domination. Or, c'est la clef de voute du raisonnement de Delphy de montrer que, comme nous le verrons, le genre est en fait le principe constitutif des concepts mêmes de femmes et d'hommes.

Quatrièmement, et on quitte ici la stricte sphère de la théorie, son antinaturalisme consiste à combattre le fait que cette logique de la différence s'infiltré dans les luttes des groupes sociaux dominés, comme on l'a déjà constaté avec le féminisme différentialiste. Quand domine la différence, apparaissent alors des revendications liées à la notion d'identité, c'est-à-dire qui cherchent à faire reconnaître une spécificité, qui pose la distinction d'un groupe d'individu avec le reste de la société. Ce type d'argumentaire, qu'on retrouve aussi dans un certain nombre de mouvements pour le droit

⁵⁷ « Pour un féminisme matérialiste », in DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*, pp. 243-253.

⁵⁸ DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, p. 7

des personnes LGBT+⁵⁹ ne peut selon Delphy mener à un véritable changement, et en tout cas à une véritable libération, car tant qu'il s'inscrira dans une communauté minorisée, le groupe identitaire ne parviendra pas à dépasser sa position de dominé.

La fonction du naturalisme que combat Delphy est notamment de dépolitiser la division sexuelle, de la faire apparaître comme une réalité biologique et donc présociale. Parlant de la division entre enfants et adultes (mais le raisonnement est strictement le même pour la division entre hommes et femmes), Delphy écrit :

Une fois que les groupes sont constitués, on ne se demande plus comment ils ont été constitués. On se demande en quoi ils diffèrent, comme si l'opération par laquelle ils ont été nommés différents, puis traités différemment, était sans rapport avec leurs différences actuelles. Mieux encore, la dichotomie légale est traitée comme un reflet de leurs différences « réelles » (naturelles), qui deviennent ontologiques. Ils sont différents; la loi est bien obligée d'en tenir compte; et c'est si anodin que cela ne mérite même pas d'être mentionné⁶⁰.

La perversité de ce type de raisonnement est sa capacité à dissimuler le travail du social qui se trouve derrière toute division et toute hiérarchie. En effet, si l'on propose comme explication à la domination masculine des raisons biologiques ou naturelles, alors on ne peut plus voir le rôle de la division, mais on attribue la domination à des contingences anatomiques. Et ce type d'erreur n'est pas seulement dommageable d'un point de vue intellectuel, mais il a une fonction politique d'empêcher toute forme de contestation de cette hiérarchie.

Présenter un mécanisme social, que ce soit l'économie de marché ou l'oppression des femmes, comme un fait de nature, que les humains ne peuvent que constater, que ce soit pour s'en réjouir ou le déplorer, c'est là l'essence même de l'idéologie [naturaliste]⁶¹.

C'est précisément selon Delphy, comme le verra plus loin, tout le mérite de la notion de genre de quitter la sphère de l'apparente naturalité du sexe, de montrer le caractère social du système de classification qui divise l'humanité en deux groupes : femmes et hommes. La chercheuse française accueille donc favorablement l'impulsion étatsunienne qui propose l'utilisation du terme *gender*, notamment parce que le terme est sans doute moins maladroit et ambigu que celui de « sexe social ». Néanmoins, et ce sera l'objet de la suite de ce chapitre, s'il faut reconnaître l'intérêt de l'emploi du terme de genre, Delphy regrette que dans un certain nombre d'analyses, celui-ci soit l'occasion de reconduire une nouvelle forme de naturalisme qui, tout en traitant le genre comme un concept social,

⁵⁹ Ainsi par exemple certain.e.s homosexuel.le.s qui revendiquent avec fierté leur orientation sexuelle, tout en affirmant que cette différence ne devrait pas être un prétexte à une division hiérarchique. Cette question est évidemment particulièrement complexe lorsqu'on prend en considération l'importance dans certaines communautés LGBT+ du retournement de stigmata comme tactique de survie politique. En effet, la resignification des insultes, transformée en fierté est un phénomène bien connu, notamment à travers les termes « queer », « pédé » ou « gouine ». La question serait alors de se demander s'il n'y a pas un risque qu'un tel travail de réappropriation ne finisse pas par essentialiser les identités.

⁶⁰ DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, pp. 19-20

⁶¹ *Ibidem*, p. 22

continue de le penser comme le développement du sexe, considéré pour sa part selon un modèle biologique.

2.2. *Le genre comme extension sociale du sexe : nouvel avatar du naturalisme ?*

L'un des premiers ouvrages à distinguer explicitement sexe et genre est *Sex, Gender and Society*, publié par Ann Oakley en 1972, qui reprend la distinction désormais classique entre sexe (« naturel ») et genre (« social »). L'objectif de l'ouvrage est notamment de critiquer l'attribution à des causes naturelles de conditionnements sociaux. Le concept de genre chez Oakley désigne l'ensemble des différences entre hommes et femmes, que ce soit des traits individuels, des rôles sociaux, ou des représentations culturelles. Le genre y est présenté comme éminemment variable, preuve de son caractère culturel. Si cette lecture, qui distingue le social (genre) du naturel (sexe) est encore aujourd'hui assez prégnante quand on parle du genre, elle reproduit en fait un certain naturalisme en affirmant que le sexe demeure une donnée biologique. En outre, il manque encore selon Delphy un élément à la définition de Oakley, que le féminisme apportera : c'est la hiérarchie entre les genres. En effet, les développements de Oakley sur le genre se contentent de faire état de l'existence de deux groupes d'individus qui coexistent, les femmes et les hommes, mais ne montre pas que l'un domine forcément l'autre, et ce dès qu'on les distingue.

Or, selon Delphy, cela a notamment été une tâche du mouvement féministe de montrer que le concept de genre implique nécessairement une hiérarchie. Aussi, l'apparition du terme de genre dans les études féministes a selon elle trois conséquences :

- on a ramassé dans un concept l'ensemble de ce qui, des différences entre les sexes, apparaît comme social et arbitraire : soit effectivement variable de société à société, soit susceptible à tout le moins de changement ;
- son singulier (le genre, par opposition aux deux genres) permet de déplacer l'accent des parties divisées vers le principe de partition lui-même ;
- la notion de hiérarchie est fermement ancrée dans ce concept ; ce qui devrait permettre, au moins en théorie, de considérer sous un autre angle le rapport entre les parties divisées⁶².

Toutefois, le problème est que malgré l'apparition du concept de genre, la plupart des paradigmes continuent, à la suite d'Oakley, de penser le genre comme une catégorie, certes sociale, mais toujours fondée sur la réalité naturelle du sexe. Ce dernier serait un invariant qui accueillerait le genre, sa dimension sociale et variable, mais en lui-même, le sexe demeurerait le même, malgré l'introduction de la problématique du genre. On a ainsi toujours un déjà-là (le sexe) réputé précédé chronologiquement le genre. Toute forme de théorie affirmant cette idée fera implicitement du sexe la cause ou l'explication du genre, peu importe la relative « liberté » laissée à ce dernier (puisque'il est possible d'imaginer que le genre donne lieu à différents modèles d'articulation avec le sexe, qui lui

⁶² DELPHY, CHRISTINE, *L'ennemi principal. 2. Penser le genre*, p. 227

permettent de s'éloigner plus ou moins de son référent anatomique)⁶³. Le fait de supposer l'antériorité du sexe implique de le considérer comme cause du genre. Deux grands types de raisonnement de la sorte se présentent :

1/ Le premier type de raisonnement affirme que le sexe engendre nécessairement une division minimale du travail, le plus souvent tournée autour du travail de procréation. Seulement, dénonce Delphy, outre son caractère historiquement contestable, ce type de raisonnement ne parvient jamais à justifier le passage de cette division minimale du travail autour de la gestation à son extension dans tous les domaines de la vie, et l'imposition de rôles de genre qui excèdent très largement le seul travail de reproduction de l'espèce :

Ce raisonnement, naturaliste dans ses prémisses, échoue à expliquer de façon satisfaisante la nature et la raison naturelle de cette première division du travail ; les raisons de son extension foudroyante à tous les domaines d'activité, c'est-à-dire sa non-limitation au domaine de la procréation ; elle échoue à expliquer le genre autrement que par des supputations qui réintroduisent toujours en amont un ou plusieurs des éléments de ce qu'elles sont censées expliquer en aval⁶⁴.

2/ Le second type de raisonnement affirme que le sexe est un trait « saillant », destiné à être le réceptacle de classification. En se référant à un pseudo-besoin humain de classification, on affirme alors que le sexe est un trait si important qu'il cause par lui-même la division :

Ici on postule un besoin humain universel d'établir des classifications, indépendamment de et avant toute organisation sociale ; et un besoin de les établir sur la base de traits physiques indépendants de toute pratique sociale⁶⁵.

Le problème c'est qu'on ne comprend pas pourquoi le sexe serait à ce point saillant : il existe d'autres différences physiques qui ne donnent pas nécessairement naissance une dichotomie hiérarchisée comme le fait le sexe : couleur des cheveux, des yeux, taille, etc. Delphy appelle « cognitiviste » ce type de raisonnement, qu'elle attribue notamment de façon exemplaire à Lévi-Strauss, qui a fondé toute son interprétation de la parentalité sur un sentiment présocial, un instinct humain qui consiste à vouloir toujours diviser en deux.

On voit donc que pour Delphy, le simple fait de supposer l'antécédence du sexe sur le genre nous oblige à faire du premier la cause de l'existence du second. Or, ce type de raisonnement est insuffisant pour comprendre la complexité de l'organisation sociale qui scinde la société en catégories d'hommes et de femmes. En fait, toute théorie qui part de l'idée de l'évidence du sexe s'appuie sur un présupposé injustifiable du point de vue de l'analyse et il faut au contraire, écrit Delphy, interroger ce postulat,

⁶³ On verra notamment dans le chapitre 4.2. que ce type de conception qui attribue une relativement liberté au genre, mais en maintenant sa nécessaire analogie avec le sexe, est typique du deuxième mode de conceptualisation du sexe analysé par Mathieu.

⁶⁴ DELPHY, CHRISTINE, *L'ennemi principal*. 2. *Penser le genre*, p. 228

⁶⁵ *Ibidem*, p. 228

et repenser à nouveau frais les liens entre sexe et genre, pour éviter de faire du premier l'explication, même minimale, du second.

A cette fin, il est possible de proposer deux nouveaux raisonnements : soit il n'y a qu'une simple corrélation entre le sexe et le genre, et ce serait presque un hasard que le genre recouvre entièrement la réalité du sexe; soit on inverse la causalité, et on montre que c'est en fait *le genre qui précède le sexe*. Delphy écarte rapidement la première option, arguant qu'il est évident qu'on est pas en face d'une simple corrélation et revendique alors le second. Dans ce type de théorie, le sexe n'est qu'un marqueur social, une façon de distinguer deux groupes d'individus déjà divisé selon le principe du genre. Le sexe est certes devenu un symbole extrêmement important, mais c'est seulement un point d'arrivée, non un point de départ. Il n'y avait pas d'abord le sexe, puis l'apparition du genre : c'est au contraire parce que le genre a agi comme principe de division (et de hiérarchie) que le sexe est devenu un marqueur social pertinent⁶⁶.

Comment repenser alors le rapport entre sexe et genre, si celui-ci semble devoir reconduire une certaine forme de naturalisme qui sauvegarde l'évidence biologique du sexe ? Comment éviter ce risque de reproduire une distinction problématique entre les deux termes ? Certaines féministes matérialistes refusent par exemple l'emploi du terme genre⁶⁷, précisément parce que celui-ci pousserait à croire que le sexe conserverait un caractère naturel. Toutefois, Delphy ne pense pas que ce soit une solution, car selon elle le terme « sexe » possède dans sa définition-même cette idée de naturalité, et connote historiquement l'idée de nature. Il faut donc d'abord s'éloigner du lieu terminologique du sexe, et ne pas se contenter d'employer cette notion en affirmant qu'elle aurait une dimension construite, au risque de produire une certaine confusion.

La méthode serait alors de distinguer le social du terme de sexe, ce qu'il est précisément possible de faire avec la notion de genre puisque celui-ci permet d'une part d'affirmer la dimension sociale de la division sexuelle, et d'autre part de montrer comment cet aspect social va construire la notion de

⁶⁶ Ceci apparaît d'ailleurs avec évidence lorsqu'on se demande si l'on peut trouver le sexe comme marqueur à l'état pur, dans le sens d'une expression parfaite et idéal d'une certaine conception du sexe (autrement dit : le sexe parfaitement mâle et le sexe parfaitement femelle). Ce type d'entreprise est vouée à l'échec, puisque même d'un point de vue « strictement biologique », le sexe est composé de plusieurs indicateurs (gènes, chromosomes, hormones, gonades, etc.) plus ou moins corrélés entre eux, et dont la plupart sont des variables continues, susceptibles de degrés selon les individus (qu'on pense ici à l'existence des personnes intersexes, victimes d'opérations chirurgicales inutiles dans le but de faire correspondre leur appareil génital à une certaine vision normative du sexe anatomique). Ainsi, pour obtenir, même du point de vue « biologique-naturel », deux groupes hommes-femmes strictement séparés, il faut réduire arbitrairement l'ensemble de ces indicateurs à un seul (l'organe génital), pour obtenir une classification dichotomique (et encore, cette dichotomie ne peut exister qu'en maintenant et en dissimulant la mutilation des bébés intersexes). Et précisément, ce type de réduction est bien un acte social, qui montre l'influence du genre sur la détermination du sexe. Voir notamment : LAQUEUR, THOMAS, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard (Coll. « Folio Essais »), 2013.

⁶⁷ Monique Wittig, notamment, comme on le verra dans le chapitre 3.1. du présent travail.

sexe *a posteriori*. C'est la raison pour laquelle, à la différence de certaines féministes matérialistes, Delphy adoptera la notion de genre, mais en lui donnant une définition très rigoureuse, qui évite de retomber dans la dichotomie entre genre « social » et sexe « naturel ». Selon elle, c'est une question stratégique de se situer sur un lieu conceptuel différent de celui du sexe, afin d'éviter toute mauvaise lecture, et de se donner les moyens de montrer le caractère pleinement social de la division de l'humanité en deux catégories de sexe.

Il faut donc non seulement séparer le social du terme d'origine, qui reste défini par la naturalité, mais faire émerger ce social ; c'est ce que font la notion de « rôles de sexe », puis celle de « genre ». Ce n'est qu'une fois cette « partie sociale » clairement établie en propre, et donc possédant un nom à elle – que ce soit « rôles de sexe » ou « genre » –, que l'on peut ensuite, et ensuite seulement, revenir sur la notion de départ⁶⁸.

2.3. Pour une définition matérialiste du genre

Pour Delphy, donc, il faut s'appropriier le concept de genre, mais lui accorder une définition particulière, qui évite de naturaliser le sexe. Dans son ouvrage *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, elle écrit :

[Le genre] est le système cognitif qui sépare l'humanité en deux groupes totalement distincts, totalement étanches, exclusifs l'un de l'autre et totalement hiérarchisés. [...] En tant que concept, il correspond à peu près au sexe social. La recherche a prouvé que la plupart des différences entre les sexes, les différences de statut social, de richesse et de pouvoir, mais aussi les différences dites psychologiques, d'aptitudes et d'attitudes entre femmes et hommes, ne sont causées ni par le sexe anatomique, ni par les différences de fonction dans la procréation que ce sexe anatomique induit⁶⁹.

La première dimension du genre, c'est la division. Le genre est un principe de classification, qui organise et établit deux groupes distincts (et prétendument hermétiques) au sein de la société. Selon Delphy, cette propriété de division est relativement comprise et acceptée dès lors qu'on emploie le terme de genre. Cependant, elle ajoute qu'il y a une autre caractéristique, qu'on ne peut distinguer qu'analytiquement de la division, car elle lui est en réalité coextensive : la hiérarchie. En effet, le genre est tout à la fois principe de classification et de domination. Autrement dit, classer, c'est déjà dominer : en instituant deux groupes distincts, le genre permet déjà à l'un de dominer l'autre. Il s'agit de l'une des dimensions principales de la définition que Delphy donne du genre : celui-ci est *intrinsèquement* un facteur de hiérarchie.

En effet, même si un certain nombre d'auteur.ice.s reconnaissent la réalité de la hiérarchie quant à la façon dont le genre organise actuellement la société, peu attribuent ce fait au principe de division

⁶⁸ DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, p. 232

⁶⁹ DELPHY, CHRISTINE, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique, 2008, p. 39

lui-même, et privilégient plutôt des causes exogènes⁷⁰. Ceci implique, selon Delphy, qu'il y a une mauvaise compréhension du fait que si le genre institue en lui-même une hiérarchie, la seule stratégie de libération pour la classe des femmes sera son abolition, l'abolition du système qui produit la différence des sexes. Comme elle l'écrit :

Personne ne veut de la hiérarchie mais bien peu sont prêtes à admettre que la conséquence logique de ce refus est le refus des rôles sexuels et la disparition du genre. Tout se passe comme si on voulait abolir la hiérarchie et éventuellement les rôles mais pas la distinction⁷¹.

Cette mauvaise lecture du genre, qui distingue la division et la hiérarchie, laissant entendre qu'on pourrait avoir la première sans la seconde, cause de nombreux dégâts notamment dans les théories féministes, en étant la source de deux sortes de contradictions :

D'une part, l'appel au maintien d'une classification débarrassée de la hiérarchie montre qu'on pense que la classification n'est pas véritablement un phénomène social, mais repose sur la dichotomie biologique des hommes et des femmes, et pourrait donc être pensée sur un mode de « l'égalité dans la différence »; d'autre part on observe le maintien d'un certain essentialisme en supposant qu'il existe dans le monde certaines valeurs masculines, certaines valeurs féminines et d'autres valeurs neutres, mais en refusant de voir que ces valeurs sont causées par la division hiérarchiques du genre, et en les présentant alors comme existant indépendamment du genre, s'empêchant donc de voir qu'il ne saurait exister de valeurs féminines qui ne soient dominées, ou de valeurs masculines qui ne soient dominantes.

Ce type de confusion, selon Delphy, contrevient à toute analyse élémentaire de la relation entre hommes et femmes d'un point de vue sociologique. En effet, la tradition sociologique⁷² pose d'une part que l'organisation sociale est première à l'expression des groupes et des cultures, et d'autre part qu'elle en est la cause. Ainsi, les valeurs des deux groupes distingués par le genre sont forcément le résultat de la division hiérarchique que l'organisation produit. En un mot, la relation prime sur les groupes :

Si l'on pense l'adéquation entre structure sociale et valeurs, alors on doit admettre que ces valeurs sont hiérarchiques en général, et que celles des dominés ne le sont pas moins que celles des dominants⁷³.

Affirmer la primauté du genre sur les classes de sexe, c'est donc montrer que celui-là ne détermine pas seulement la relation entre celles-ci, mais également le *contenu* des valeurs de chaque groupe, contenu qui ne sauraient être appréhendé sans le comparer à celui de l'autre classe. Delphy

⁷⁰ Et très souvent, dans ce type de raisonnement, on retrouve les avatars du naturalisme, puisque ces explications renverront régulièrement à des éléments considérés comme non sociaux, comme par exemple la fonction reproductrice de la femme, sa moindre force physique, etc., pour expliquer historiquement sa situation de domination.

⁷¹ DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, p. 233

⁷² En tout cas celle qui s'inscrit dans l'héritage de Durkheim, duquel Delphy se revendique.

⁷³ DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, p. 234

écrit ainsi que « cette structure [le genre] détermine le contenu de chacune de ces catégories, et pas seulement leur rapport⁷⁴ ». C'est notamment pour cette raison qu'il faut s'opposer au féminisme différentialiste, qui affirme qu'il faut valoriser les comportements dits féminins, car ce type de raisonnement ne voit pas que la production de ces valeurs est forcément hiérarchique : tant que le genre organisera la société, toute revendication de valeurs féminines se fera forcément sur le mode subalterne, et ne permettra donc pas de viser à une véritable libération des femmes.

Le raisonnement différentialiste s'inscrit donc dans l'idéologie naturaliste, systématiquement combattue par Delphy. En effet, affirmer l'importance de maintenir une distinction entre valeurs féminines et masculines, notamment sur le mode de la complémentarité (qui indiquerait que la société, pour fonctionner, a besoin d'une subtile articulation entre hommes et femmes), c'est forcément se référer à une idée de la féminité antérieure à la classification hiérarchique du genre.

Toute vision positive de la complémentarité suppose le postulat de l'antériorité des valeurs par rapport à leur hiérarchisation, comme dans le modèle meadien, et donc un postulat de statisme qui ne peut que renvoyer à l'ordre de la nature, ici de la nature humaine. [...] Cette peur révèle une vision statique, donc essentialiste, des hommes et des femmes, corollaire de la croyance que la hiérarchie serait en quelque sorte surajoutée à cette dichotomie essentielle⁷⁵.

Ce statisme auquel fait référence Delphy est la conséquence paradigmatique de toute conception naturaliste : en affirmant que la distinction entre hommes et femmes relève de la nature, on finit par affirmer qu'il est impossible que la société change, et que les femmes ou les hommes adoptent d'autres valeurs. Au contraire, les féministes différentialistes prétendent qu'il est important pour les femmes de revendiquer ces caractéristiques de douceur et d'affection, car elles seraient porteuses d'un projet de société différent. Delphy observe ici des réticences affectives à penser la fin du genre et son abolition, en raison d'une crainte d'une indifférenciation généralisée, qui ferait perdre aux femmes la seule chose qu'elles aient : leur féminité.

C'est à cet endroit de la conscience – individuelle et collective – que prennent leur origine les résistances affectives et les obstacles intellectuels à penser le genre⁷⁶.

C'est donc le rôle d'une théorie matérialiste de dépasser ces appréhensions, de véritablement questionner le genre, afin de montrer en quoi il n'existera aucune libération sans l'abolition de ce principe d'organisation sociale.

Ces quelques considérations théoriques vont désormais servir de base à notre analyse des conséquences pratiques de cette conception du genre selon Delphy.

⁷⁴ DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, p. 235.

⁷⁵ *Ibidem*, pp. 35-36.

⁷⁶ *Ibidem*, pp. 236-237.

2.4. *Quelle stratégie matérialiste pour les luttes politiques ? De la critique du naturalisme à l'émergence d'une pensée de l'émancipation*

Si Delphy inscrit sa réflexion sur le genre dans un cadre plutôt théorique et épistémologique, il faut rappeler que, comme pour toutes les féministes matérialistes, la théorie ne peut selon elle se dissocier d'une pratique politique, de l'affirmation d'une stratégie qui devrait orienter le mouvement féministe⁷⁷ :

Il n'y a pas de théorie de l'oppression sans volonté de changement social, sans volonté d'en finir avec l'oppression. Les questions soulevées par les rapports entre la théorie, l'analyse, et la pratique politique, sont toujours présentes, et doivent l'être car elles sont consubstantielles à l'objet du travail. Réciproquement, les questions soulevées par la théorie : matérialisme contre naturalisme, ou constructivisme contre essentialisme, ont des implications pour les débats actuels, et pour la façon de les mener dans le futur : car on ne peut pas dissocier les voies pour essayer de changer le réel des voies pour essayer de le connaître⁷⁸.

Il faut donc rappeler ici comme ailleurs que la critique de l'idéologie naturaliste n'a pas seulement pour objectif de faire valoir la vérité scientifique de l'analyse matérialiste⁷⁹, mais bien de montrer en quoi, *politiquement*, l'analyse différentialiste reconduit problématiquement l'oppression au lieu de la combattre.

2.4.1. *L'exemple de la critique de la valorisation des tâches dites « féminines »*

Je l'ai déjà évoqué plus haut, mais l'une des conséquences politiques du naturalisme dans les mouvements féministes est de revendiquer la valorisation des valeurs féminines, et de promouvoir une certaine idée positive de la femme. Or, sous des dehors de volonté « d'empowerement », ce type de raisonnement va en fait participer à maintenir les femmes dans une position subalterne. Il est erroné de penser qu'en valorisant les tâches domestiques, ou le travail de *care*, on libérera les femmes de l'aliénation; au contraire, revendiquer la tendance privilégiée des femmes pour adopter ce type de comportements⁸⁰, revient à accepter le principe de hiérarchie, et on s'empêche alors de penser la fin de l'assignation des tâches les plus dévalorisées aux femmes. Car ce n'est pas en affirmant que le *care* serait une noble tâche qu'on change la perception sociale négative de ce type de pratique, ou

⁷⁷ Il est intéressant ici de rappeler l'éditorial du premier comité de rédaction des *Questions féministes* qui, à propos de la théorie, indiquait : « Est théorique tout discours, quel que soit son langage, qui tente d'expliquer les causes et le fonctionnement, le pourquoi et le comment de l'oppression des femmes en général, ou d'un de ses aspects particuliers; c'est tout discours qui tente de tirer des conclusions politiques, qui propose une stratégie ou une tactique au mouvement féministe. » Voir : COLLECTIF, « Variations sur des thèmes communs », in *Questions féministes*, n°1, novembre 1977, p. 3.

⁷⁸ DELPHY, CHRISTINE, *L'ennemi principal. 2. Penser le genre*, pp. 7-8

⁷⁹ Même s'il serait sans doute abusif de considérer que l'aspect scientifique de recherche de la vérité, du moins pour Delphy, n'a pas d'intérêt en soi.

⁸⁰ Raisonnement qu'on retrouve par exemple beaucoup chez un certain nombre d'autrices écoféministes, qui vont affirmer que par leur rapport plus « respectueux » à la nature, les femmes auraient une position privilégiée pour la défendre, position qui s'appuie d'ailleurs parfois sur des présupposés biologiques, telle que la prétendue naturalité de la procréation. J'aborde plus en profondeur (chapitre 4.4.) une critique matérialiste de certaines thèses écoféministes.

qu'on parvient véritablement à forcer un partage plus équitable de ce travail affectif entre hommes et femmes.

D'ailleurs, les raisonnements naturalistes ne parviennent pas véritablement à comprendre ce qui fait que certaines tâches sont dévalorisées. En s'attachant en premier lieu au contenu du type de travail (faire le ménage, être un soutien psychologique pour ses proches, etc.) et en se demandant pourquoi cette tâche est perçue négativement, on inverse la causalité, et on ne comprend pas que c'est parce que c'est une activité considérée comme féminine que la tâche est dévalorisée, sans égard aucun au contenu de celle-ci⁸¹.

Il faut être aveugle pour ne pas voir que ce n'est donc pas une utilité intrinsèque quelconque de la tâche qui déterminerait l'autorité que commande et le prestige que reçoit son exécutant, mais au contraire l'autorité que commande l'exécutant qui détermine l'appréciation par la société de « l'utilité » de la tâche. [...] Dans un renversement typique d'un procès idéaliste, dont la consubstantialité avec l'idéologie est ici clairement démontrée, la valeur inférieure du travail des femmes, expression et donc conséquence de leur statut inférieur, est promue cause de celui-ci : leur dépossession est « expliquée » – justifiée – par « l'infériorité » de leur travail⁸².

La limite de tout raisonnement naturaliste, qui désignerait le combat féministe comme opération de revalorisation des tâches féminines, c'est qu'il postule et revendique ce qu'il est censé combattre, c'est-à-dire l'assignation des femmes à certaines fonctions.

Mais la « revalorisation » peut au contraire signifier l'abandon de cette lutte. Elle peut aller dans le sens de l'idéologie. Celle-ci dit que toute insatisfaction ressentie par les femmes est un refus de soi-même, de son corps. La « revalorisation » entreprise par la psychanalyse, la presse féminine, Margaret Mead, entre autres, est destinée à nous faire avaler le handicap social dans la même bouchée que le phénomène physique. [...] Mais la « revalorisation » peut au contraire signifier l'abandon de cette lutte⁸³.

Où l'on voit que la pensée naturaliste, ici représentée par l'affirmation qu'il existerait des tâches typiquement féminines qu'il conviendrait de valoriser, n'est pas seulement une opinion théorique, mais implique une certaine conception problématique de la lutte féministe. De même, donc, la critique matérialiste de cette idéologie n'a pas pour simple objectif de lui opposer une simple réaction théorique, mais implique également de construire une stratégie particulière de lutte. Comme nous y invite Delphy, il faut combattre ce genre de discours qui dissimule une dimension antiféministe, en

⁸¹ Ceci est particulièrement visible si l'on songe aux mutations à la fonction de professeur des écoles élémentaires durant le XXe siècle : autrefois, c'était une profession à laquelle on attribuait une certaine noblesse (et un salaire correspondant), et ceci *parce que* c'était un métier d'hommes. Lorsque les femmes sont arrivées sur le marché du travail salarié, et ont investi la fonction d'institutrice, la profession s'est trouvée immédiatement dévalorisée (que ce soit en terme de reconnaissance symbolique ou de rétribution matérielle). On voit bien avec cet exemple que le contenu du métier (enseigner aux enfants) n'a pas d'influence dans la perception sociale de la valeur produite par celui-ci, mais que c'est bien dès lors que le milieu s'est trouvé féminisé qu'il a subi une forme de déclassement.

⁸² DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*, pp. 240-241

⁸³ *Ibidem*, pp. 233-234

ce sens qu'il tend à maintenir les femmes dans la position de dominées dans laquelle la société les place, sans remettre en question le fondement même de l'oppression : le genre.

2.4.2. *Comment le féminisme matérialiste peut penser la libération des femmes ?*

Si le féminisme matérialiste est un puissant outil épistémologique et critique, pour s'opposer à tous les avatars du naturalisme, il est parfois plus difficile de saisir ce que serait une stratégie *positive* (au sens d'une stratégie qui affirme un mode d'action, plutôt qu'il n'en critique d'autres) pour la libération des femmes selon un point de vue matérialiste. Nous avons vu que pour Delphy, fonder une théorie antinaturaliste est déjà un acte politique, une prise de position stratégique, mais il semble trop léger de s'appuyer seulement sur une correspondance entre théorie et pratique pour justifier l'existence d'une stratégie féministe matérialiste. J'aimerais ici revenir sur la façon dont Delphy, quoique rarement, sème les germes d'une pratique féministe émancipatrice.

On l'a vu : la libération des femmes ne pourra provenir que de l'abolition du genre comme système de bipartition sexuée. Or, de prime abord, il apparaît très difficile de penser une société dans laquelle le genre aurait été aboli. En raison de la radicalité théorique des thèses matérialistes, qui mettent en cause une organisation hiérarchique au moins vieille de plusieurs millénaires⁸⁴, il apparaît improbable de pouvoir projeter ces exigences intellectuelles sur le monde social-pratique. Que serait, en effet, une société sans la différence des sexes ? Ce type d'organisation est tellement ancré dans notre monde et dans nos habitudes qu'il nous apparaît impossible de vivre sans. On pourrait dire qu'il est plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du genre⁸⁵.

Dès lors, quel peut être la pertinence du discours matérialiste, s'il consiste simplement à construire à travers la théorie un monde qui nous semble proprement impossible à produire dans la pratique ?

Ce que seraient les valeurs, les traits de personnalité des individus, la culture d'une société non-hiérarchique, nous ne le savons pas et nous avons du mal à l'imaginer. Mais, pour l'imaginer, il faut déjà penser que c'est possible. C'est possible. [...] L'utopie constitue l'une des étapes indispensables de la démarche scientifique, de toute démarche scientifique⁸⁶.

⁸⁴ Même s'il est crucial de rappeler que le patriarcat n'est pas une notion transhistorique qui renverrait de façon générique à la subordination millénaire des femmes. Quand elle traite du « mode de production patriarcale », Delphy désigne évidemment la forme patriarcale qui existe dans notre société depuis tout au plus quelques siècles et le développement du capitalisme. Ce qui intéresse Delphy, c'est que le patriarcat est moins une histoire qu'un système. Dès « L'Ennemi principal », en 1970, elle affirme d'ailleurs que son objet d'étude est le patriarcat « ici et maintenant », et qu'elle cherche à se détacher des féministes qui en font un synonyme vague de subordination des femmes et en cherche l'origine dans la préhistoire, dénonçant qu'une institution présente ne peut être simplement expliquée en la référant à sa prétendue origine historique. Voir DELPHY, CHRISTINE, « L'Ennemi principal », *op. cit.*, p. 18.

⁸⁵ Pour paraphraser le mot célèbre de Mark Fisher : « il est plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme ».

⁸⁶ DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, p. 237.

Si Delphy se réfère ici à l'importance de l'utopie dans la démarche scientifique, nous pouvons également affirmer sa place primordiale au sein de la lutte politique. Si j'ai écrit plus haut que la condition de possibilité de toute lutte est la prise de conscience d'une oppression, le moteur de cette lutte est, au moins en partie⁸⁷, la croyance dans la possibilité d'un autre monde, débarrassé de ce rapport de domination. Or, eu égard à l'importance de la bipartition genrée de la société dans l'organisation de notre monde, il faut au moins la force théorique de la pensée matérialiste pour affirmer que seule l'abolition du genre pourra provoquer la libération des femmes.

Ceci ne permet néanmoins pas d'apporter un contenu clair à la situation « utopique » qu'il faudrait exiger en tant que matérialiste. Il est évidemment impossible de proposer une image claire d'une organisation sociale post-genre, l'utopie ne se définissant de toute façon pas par le contenu de ce qu'elle vise, mais par l'attitude qu'elle produit⁸⁸, en l'occurrence une attitude de contestation radicale de la domination ici et maintenant. L'utopie du féminisme matérialiste n'est pas seulement une projection dans le futur, mais aussi une façon d'agir au présent. Quand Delphy refuse qu'on aménage un monde qui respecte ou valorise les activités féminines, c'est au nom de la possibilité de construire une société véritablement débarrassée de la domination du genre, et de la nécessité de refuser maintenant le naturalisme, si on veut sérieusement produire son abolition dans le futur. De même, sa position lors des débats en France sur la parité⁸⁹ indique la façon dont la critique matérialiste permet de façon pratique de formuler un projet émancipateur résolument différent. Bien sûr, une telle attitude est parfois difficile, puisqu'elle exige de sortir d'une cosmogonie qui structure tout notre mode de vie, ce qui explique au moins en partie le succès de la tendance différentialiste, a priori plus confortable, puisqu'elle nous invite à conserver nos modes de penser initiaux, à savoir la différence des sexes.

⁸⁷ Il ne peut être l'objet de ce travail de revenir sur un débat aussi immense, mais il faut évoquer les prises de positions au sein de la tradition marxiste sur ce sujet : d'une part celles et ceux qui affirment que les causes des révolutions sont avant tout les contradictions objectives qui se manifestent au sein du système social (de façon paradigmatique, la contradiction entre les forces productives et les rapports de production), soit une interprétation qu'on pourrait qualifier un peu trop rapidement de « déterministe »; d'autre part celles et ceux qui mettent en avant le rôle de la subjectivité des sujets révolutionnaires, sujets qui doivent certes se baser sur les conditions objectives, et sur lesquels reposent, en dernière analyse, la possibilité d'une révolution, soit une analyse qu'on pourrait qualifier (toujours trop rapidement) de « subjectiviste ». Je me contente ici de caricaturer des positions paradigmatiques à propos de ce genre de débat, mais ce type de dichotomie analytique ne rend évidemment pas justice à la multiplicité des positions sur le sujet.

⁸⁸ Si l'on veut parler du communisme comme d'une utopie (ce qui est par ailleurs discutable), il est alors significatif de constater que Marx n'a jamais donné de contenu clair à l'organisation qu'adopterait une société communiste. Il n'était pas question pour lui de dessiner à l'avance la forme de la future société. Il conçoit bien plutôt le communisme comme un mouvement, le mouvement de destruction du capitalisme par l'abolition de la propriété privée, et non un cadre arrêté. Ce type d'attitude présente notamment l'avantage d'indiquer que c'est à celles et ceux qui font la révolution, dans la pratique, de décider, collectivement, la forme que devrait prendre une organisation communiste de la société. Il faut certainement envisager de la même façon le rapport du féminisme matérialiste à l'idée d'une société débarrassée du genre.

⁸⁹ Que j'ai évoqué dans le chapitre 1.2.3. du présent travail.

Se situer dans une perspective matérialiste, qui remet en question l'existence ontologique de deux sexes, colore et oriente ainsi nécessairement les stratégies privilégiées pour transformer les rapports sociaux de sexe. Revendiquer une telle position critique est donc un point de départ nécessaire : se référer à un futur émancipé, même s'il nous paraît peu probable, est la condition même d'une révolte au présent qui soit véritablement radicale, et qui permette de sortir des impasses tout à fois théoriques et politiques du naturalisme.

Chapitre 3. Monique Wittig : catégorie de sexe et régime hétérosexuel

Avec Christine Delphy, Monique Wittig est certainement l'autrice qui revendique le plus l'inscription de son travail théorique dans le cadre d'une analyse matérialiste des rapports entre hommes et femmes. En reprenant l'idée que les femmes constituent non pas un donné biologique essentialisant, mais bien une catégorie politique, une « classe de sexe », Wittig revendique la démarche matérialiste qui pose les rapports entre hommes et femmes comme un problème de domination sociale (et non biologique), autrement dit comme une oppression. Elle ne se contente toutefois pas d'investir la notion de classe de sexe, bien que celle-ci constitue assurément un point nodal de sa théorie (notamment, nous le verrons, pour interpréter la stratégie de lutte contre les hommes), mais elle se situe également dans une critique acerbe de toute forme d'essentialisme.

C'est à nous historiquement donc à définir en termes matérialistes ce que nous appelons l'oppression, à analyser les femmes en tant que classe, ce qui revient à dire que la catégorie « femme », aussi bien que la catégorie « homme », sont des catégories politiques et que par conséquent elles ne sont pas éternelles⁹⁰.

J'aborderai l'antinaturalisme de Wittig en trois temps : d'abord, j'analyserai sa critique de la catégorie de sexe, dont l'imposition constitue selon elle la stratégie qui consiste à naturaliser l'oppression pour la maintenir; ensuite, je verrai que cette catégorie de sexe n'est pas à proprement parler l'œuvre du patriarcat, mais plutôt du régime hétérosexuel, terme qui désigne l'instance politique, matérielle et idéologique qui produit et impose politiquement l'hétérosexualité comme modalité d'institution de la sexualité; enfin, je verrai que face à l'oppression du régime hétérosexuel, la seule stratégie révolutionnaire consiste pour Wittig à refuser d'entrer dans le rapport politique hétérosexuel, à refuser de se soumettre à un homme, et implique alors de promouvoir le lesbianisme comme acte de résistance.

3.1. La « catégorie de sexe » comme manœuvre de naturalisation de l'oppression

Dans son introduction de 2001 à la publication de *La pensée Straight*, ouvrage qui rassemble un grand nombre de ses textes théoriques, Wittig écrit que « Le terme de *gender* utilisé en Angleterre

⁹⁰ WITTIG, MONIQUE, *La pensée straight*, p. 52

et aux États-Unis [lui] paraît imprécis. »⁹¹. Cette imprécision la poussera à maintenir l'emploi du terme de « sexe » pour décrire la marque de l'oppression, qui institue les femmes en tant que classe politique opprimée par les hommes. Evidemment, il ne faut donc pas entendre le terme de sexe comme réalité anatomique, mais bien comme catégorie politique, ainsi que Wittig la désigne dans « La catégorie de sexe », article dans lequel la penseuse française s'inscrit directement dans une démarche matérialiste/constructiviste :

L'idéologie de la différence des sexes opère dans notre culture comme une censure, en ce qu'elle masque l'opposition qui existe sur le plan social entre les hommes et les femmes en lui donnant la nature pour cause. Masculin/féminin, mâle/femelle sont les catégories qui servent à dissimuler le fait que les différences sociales relèvent toujours d'un ordre économique, politique et idéologique. [...] Les maîtres expliquent et justifient les divisions qu'ils ont créées en tant que résultat de différences naturelles⁹².

Le sexe, donc, est la catégorie (politique) qui distingue l'humanité en deux groupes : hommes (masculin) et femme (féminin). Néanmoins, Wittig explique que si le sexe n'a pas de réalité naturelle, il a bien une fonction politique de *dissimulation* de l'oppression. La référence à la nature a pour objectif de dépolitiser l'opposition de classe entre hommes et femmes, de poser la différence des sexes comme un donné naturel, qui servirait de fondement à une structuration sociale dénuée de tout rapport de pouvoir. Ce raisonnement s'appuie sur l'idée que c'est la nature en elle-même qui aurait constitué au préalable deux groupes, non sociaux, deux entités marquées par la différence, entrées ensuite dans une relation dont le caractère hiérarchique relèverait finalement soit d'une situation pseudo-naturelle⁹³, soit d'une contingence historique⁹⁴.

Il faut donc bien comprendre que chez Wittig, la notion de sexe ne renvoie nullement à l'anatomie, mais bien à l'effet de l'oppression, l'effet de l'idéologie (matérielle) de la différence des sexes. Annonçant presque le travail plus tardif de Delphy, elle écrit :

C'est l'oppression qui crée le sexe et non l'inverse. L'inverse serait de dire que c'est le sexe qui crée l'oppression ou de dire que la cause (l'origine) de l'oppression doit être trouvée dans le sexe lui-même, dans une division naturelle des sexes qui préexisterait à (ou qui existerait en dehors de) la société⁹⁵.

Cette différence des sexes n'est pas seulement une idéologie, une idée abstraite, mais désigne l'organisation matérielle de la société, et détermine les rapports entre les classes de sexe. Tant que

⁹¹ WITTIG, MONIQUE, *La pensée straight*, p. 13.

⁹² *Ibidem*, p. 38.

⁹³ Argumentaires basés sur l'idée que l'infériorité des femmes proviendrait de causes « naturelles », notamment l'accouchement, dont on voit pourtant bien que celui-ci est insuffisant pour comprendre les rapports sociaux de sexe. La naturalisation consiste ici à faire de l'accouchement un acte naturel pour le dépolitiser, pour ne pas voir que la démographie est une donnée sociale, et que du point de vue strictement physique, la possibilité pour certaines femmes d'accoucher n'est en rien une explication suffisante pour expliquer l'entièreté de l'exploitation patriarcale.

⁹⁴ Argumentaires dans lesquels on cherchera dans l'histoire particulière des sociétés les causes de la domination masculines.

⁹⁵ WITTIG, MONIQUE, *La pensée straight*, p. 38

l'oppression n'est pas contestée, c'est bien la différence des sexes qui ordonne les relations entre hommes et femmes selon l'idée d'une complémentarité. Autrement dit, si nulle ne lutte contre la différence des sexes, alors celle-ci dissimule son caractère politique d'oppression :

Avant le conflit (la révolte, la lutte), il n'y a pas de catégories d'opposition mais seulement des catégories de différence. Et ce n'est qu'au moment où la lutte éclate que la violence des oppositions et le caractère politique des différences deviennent manifestes. Car aussi longtemps que les oppositions (les différences) ont l'air d'être données, d'être déjà là, « naturelles », précédant toute pensée – tant qu'il n'y a ni conflit ni lutte – il n'y a pas de dialectique, il n'y a pas de changement, pas de mouvement⁹⁶.

Avant l'émergence des luttes féministes, il était impossible de penser le changement des rapports sociaux de sexe. Il a fallu une mobilisation de femmes, le déploiement d'une énergie revendicative, pour dévoiler que la relation qui unissait hommes et femmes n'étaient pas une complémentarité naturelle, fondée sur une différence anatomique, mais bien un rapport de domination, qui s'appuie sur la distinction (politique) du sexe pour assoir l'hégémonie d'une classe de sexe sur l'autre.

La nature a donc pour fonction de dépolitiser la domination, de la faire apparaître aux yeux des opprimées comme « allant de soi » et ne relevant pas de structures politiques. Dans cette situation, la lutte féministe occupe une place de choix, puisqu'elle a pour rôle de dévoiler la fonction idéologique du recours à la nature⁹⁷.

C'est donc la catégorie de sexe qui naturalise la domination, puisqu'elle permet de distinguer deux groupes, deux classes, fondées sur de prétendues différences anatomiques qui sont en réalité socialement instituées.

3.2. *La différence des sexes, conséquence du régime hétérosexuel*

Comme nous venons de le voir, le sexe est le résultat, la *conséquence* de l'oppression, mais il n'en est pas la *cause* (c'est d'ailleurs le rôle de l'idéologie de confondre ici cause et conséquence). Il nous reste donc à voir quel est donc selon Wittig la véritable cause de l'oppression des femmes. Nous avons constaté que pour Delphy, elle reposait, dans ses premiers textes, sur le concept de patriarcat, ou plus tardivement sur celui de genre⁹⁸. Mais Wittig se montre particulièrement dubitative face au

⁹⁶ WITTIG, MONIQUE, *La pensée straight.*, p. 39

⁹⁷ Le recours à la nature est par ailleurs un instrument idéologique bien connu et largement critiqué dans la tradition marxiste, qui s'est très globalement opposé à la tendance des intellectuels bourgeois à naturaliser les « lois » économiques, à leur donner la nécessité de la nature elle-même, afin de dépolitiser des choix politiques, et empêcher toute forme de contestation de la gestion économique du monde (car qui serait assez déraisonnable pour s'opposer aux lois de la nature ?). Ainsi, de même que la tradition marxiste a dû procéder à la « critique de l'économie politique », notamment pour dénaturer l'économie, il importe aux mouvements féministes de dénaturer la notion de sexe.

⁹⁸ Deux termes très proches, qui désignent en réalité des aspects du même phénomène pour Delphy. Voir : DELPHY, CHRISTINE, « Préface. Critique de la raison naturelle », in *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, pp. 42-43, note 13.

terme de patriarcat. Comme elle l'écrit dans « Les questions féministes ne sont pas des questions lesbiennes »⁹⁹ :

Patriarcat : Encore un autre mot qui me gêne depuis longtemps : concept qui prétend ne se référer qu'à une exploitation. Il suppose des pères et donc des mères, un pouvoir des pères sur les mères. Il escamote ce que la production par ailleurs naturelle. Il escamote l'hétérosexualisation, l'hétérosexualité comme système de domination. Le fait que les femmes sont d'abord et avant tout (et seulement) définies comme mères et forcées à l'être. « Patriarcat » suppose un ordre naturel¹⁰⁰.

Pour Wittig, donc, l'oppression des femmes n'est pas le résultat d'un système patriarcal, puisque celui-ci est lui-même un produit d'un autre système : le régime hétérosexuel. Analytiquement, donc, le patriarcat n'est pas la cause fondamentale de la domination, il est lui-même un résultat, celui de l'institution de l'hétérosexualité en tant que régime politique.

Il s'agit évidemment de l'une des principales originalités de Wittig au sein du courant matérialiste, et notamment la source de la polémique qui mènera à la dissolution du comité de rédaction des *Questions féministes*¹⁰¹. Delphy, principale autrice de la ligne oppositionnelle à Wittig, tenait l'hétérosexualité pour une composante du système patriarcale, condamnée à disparaître lors de l'abolition de celui-ci. Elle avait notamment pu développer cette position dans l'éditorial du premier numéro des *QF* :

Au plan des pratiques sexuelles, la distinction entre homo- et hétérosexualité n'aura plus de sens [dans une société non patriarcale] puisque les individus se rencontreront sur le fondement de leur singularité (individu spécifique avec telle histoire) et non sur celui de leur identité de sexe¹⁰².

Emmanuèle de Lesseps et plus tardivement Stevi Jackson soutiendront une position semblable à celle de Delphy, affirmant pour la première que « ce n'est pas l'hétérosexualité qui est un problème, c'est l'oppression »¹⁰³, et pour la seconde que « le féminisme matérialiste permet de constater que l'hétérosexualité et le lesbianisme sont des notions dont l'existence dépend directement de la hiérarchie du genre »¹⁰⁴. Quoique relativement différentes dans leurs modalités, les positions de Delphy, de Lesseps et Jackson constituent une certaine ligne directrice, qui institue la primauté théorique du patriarcat sur le régime hétérosexuel, prééminence qui se double d'une dimension pratique, puisque la lutte primordiale sera dès lors exercée contre le patriarcat, et non pas contre

⁹⁹ Texte très court, écrit par Wittig après la dissolution du comité de rédaction des *QF*, et dans lequel elle revient à demi-mot sur son opposition à la ligne défendue par Delphy, notamment à propos du lien entre patriarcat et régime hétérosexuel.

¹⁰⁰ WITTIG, MONIQUE, « Les questions féministes ne sont pas des questions lesbiennes », in *Amazonnes d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, n° 2, juillet 1983, p. 10-14

¹⁰¹ A propos de cette controverse, je renvoie au chapitre 1.3.2. de l'introduction, qui y est entièrement consacré.

¹⁰² COLLECTIF, « Variations sur des thèmes communs », in *Questions féministes*, n°1, novembre 1977, p. 5.

¹⁰³ DE LESSEPS, EMMANUÈLE, « Hétérosexualité et féminisme », in *Questions féministes*, n°7, février 1980, p. 66.

¹⁰⁴ JACKSON, STEVI, « Récents débats sur l'hétérosexualité : une approche féministe matérialiste », in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol 17, n°3, 1996, pp. 23-24

l'hétérosexualité. On voit donc que la question de désigner le système surdéterminant l'oppression des femmes est particulièrement brûlante, et source d'importants conflits.

Il est cependant possible de regretter que dans leur critique de l'idée wittigienne d'une hétérosexualité comme régime politique, toutes les trois ont eu tendance à réduire celle-ci à une simple pratique sexuelle, et donc à manquer l'originalité fondamentale de la critique de Wittig. De Lesseps et Jackson, notamment, ont largement appuyé leurs remarques sur la question du désir et de la pratique hétérosexuelle, participant à construire une confusion dommageable entre deux acception de l'hétérosexualité, l'une comme organisation sociale, l'autre comme pratique sexuelle, et réduisant la première à la seconde.

Qu'est-ce que l'hétérosexualité au sens de Wittig ? Il faut donc avant tout se garder de l'entendre comme une orientation sexuelle, et rabattre la notion de régime hétérosexuel sur le domaine de la sexualité privée¹⁰⁵. Le fait d'aimer ou de ressentir de l'attrance pour un individu parce que celui-ci serait du « sexe opposé » n'est en fait que le résultat de l'hétérosexualité en tant que régime politique, c'est-à-dire en tant qu'institution sociale qui organise la société comme hétérosexuelle. Wittig écrit :

Car la catégorie de sexe est le produit de la société hétérosexuelle qui impose aux femmes l'obligation absolue de la reproduction de « l'espèce », c'est-à-dire de la reproduction de la société hétérosexuelle. L'obligation de reproduction de « l'espèce » qui incombe aux femmes est le système d'exploitation sur lequel se fonde économiquement l'hétérosexualité¹⁰⁶.

Ici, Wittig s'inscrit en porte-à-faux de toute théorie qui verrait dans l'acte reproductif (le « coït ») la preuve de la complémentarité entre les deux prétendus sexes. Ce type de théorie s'appuie en effet sur une conception de l'homme et de la femme comme groupe naturel, présocial, constitué par une différence des sexes ontologisée, qui attribuerait au coït la fonction de preuve de cette complémentarité. Au contraire, selon Wittig, le reproduction de la société est un travail socialement institué, et qui repose précisément sur l'appropriation du travail des femmes par la classe des hommes, classe qui usent de sa domination pour imposer ses conditions de gestation¹⁰⁷.

¹⁰⁵ C'est d'ailleurs l'un des reproches que l'on pourrait faire à Judith Butler à propos la lecture qu'elle fait de Wittig dans *Trouble dans le genre*, dans laquelle elle tend à déraciner la théorie de Wittig de son ancrage matérialiste et politique, et interprète la notion d'hétérosexualité en la vidant de sa fonction de régime politique.

¹⁰⁶ WITTIG, MONIQUE, *La pensée straight*, p. 43

¹⁰⁷ Sur cette question, que Wittig ne développe pas, il faut renvoyer au formidable travail de Paola Tabet dans *Fertilité naturelle, reproduction forcée*, où celle-ci décrit l'ensemble des pratiques sociales instituées par la société pour s'assurer du contrôle de la reproduction. Tabet s'y attaque aux arguments naturalistes, y compris en anthropologie, expliquant l'inégalité femmes-hommes par des contraintes biologiques liées à leur rôle reproductif. Autrement dit, l'autrice cherche à montrer qu'en matière de sexualité et de procréation, il faut toujours prendre en compte le rôle de l'organisation sociale, et éviter de vouloir expliquer du social avec des concepts présociaux. Voir : TABEL, PAOLA, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », in *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan (coll. « Bibliothèque du féminisme »), 1998.

Au lieu de considérer par exemple que le fait de faire un enfant relève d'une production forcée, nous le regardons comme un processus « naturel », « biologique », oubliant que dans nos sociétés les naissances sont planifiées (démographie), oubliant que nous-mêmes nous sommes programmées pour produire des enfants¹⁰⁸.

La catégorie de sexe est ainsi le produit d'une société hétérosexuelle, et a pour fonction de marquer les femmes¹⁰⁹ du sceau de la différence et de l'appropriation par les hommes, mais également de masquer le caractère social de la domination en tentant de naturaliser l'oppression. La force du régime hétérosexuel est qu'il parvient assez facilement à se dissimuler, et à faire passer ses effets pour l'expression d'un désir spontané, d'un attachement naturel pour les personnes de « l'autre sexe », ou encore pour la conséquence logique de la reproduction de l'espèce, symbolisée par la différence anatomique et le coït. C'est d'ailleurs ce qui pour Wittig continue de constituer le point aveugle d'une bonne frange des féministes qui ne s'attaque pas à l'hétérosexualité comme régime politique, mais qui persiste à voir dans celle-ci l'expression d'un désir naturel, la preuve de la complémentarité des sexes. Or :

Si nous admettons qu'il y a une division « naturelle » entre les femmes et les hommes, nous naturalisons l'histoire, mais aussi par conséquent nous naturalisons les phénomènes sociaux qui manifestent notre oppression, ce qui revient à rendre tout changement impossible¹¹⁰.

En effet, la naturalisation des rapports sociaux, en l'occurrence ici les rapports de sexualité n'est pas simplement une erreur logique, dommageable du point de vue de la vérité scientifique, mais elle est un problème politique car, comme nous l'avons vu, la référence à la nature a pour fonction d'empêcher toute forme de révolte, tout moyen d'action politique. Si l'hétérosexualité est bien naturelle, alors il est vain de lutter contre elle en tant que système coercitif. Le rôle de la lutte, ce sera donc de montrer que « ce que nous croyons être une perception directe et physique n'est qu'une construction mythique et sophistiquée »¹¹¹.

Jusqu'ici, nous avons vu avec Monique Wittig que : d'une part l'oppression prenait la forme, idéelle et matérielle, de l'idéologie de la différence des sexes, qui se marquait par l'institution des deux sexes et de leur prétendue complémentarité; d'autre part que cette idéologie provenait d'un régime politique particulier, l'hétérosexualité en tant que celle-ci institue les rapports entre les sexes sur le mode de la complémentarité, et qu'elle assigne les femmes au travail de reproduction de la société, en en faisant les propriétés de la classe des hommes, notamment à travers le contrat de mariage. Il nous reste désormais à voir quelle stratégie Wittig imagine pour lutter contre le régime

¹⁰⁸ WITTIG, MONIQUE, *La pensée straight*, p. 47.

¹⁰⁹ Il serait intéressant de montrer que cette idée de marque n'est pas seulement à entendre en un sens figuratif, mais également de façon très concrète, puisque le corps physique des femmes est souvent « marqué », ne serait-ce que par les standards esthétiques qui asservissent leur corps, ou encore par la violence exercée par les hommes.

¹¹⁰ WITTIG, MONIQUE, *La pensée straight*, p. 47.

¹¹¹ *Ibidem*, p. 48.

hétérosexuel, puisque nous avons vu que c'est selon elle le rôle de la lutte de montrer le conflit (dialectique) entre les classes de sexe.

3.3. *Le lesbianisme comme stratégie révolutionnaire*

Comme c'est assez connu, la forme de lutte que privilégiait Monique Wittig pour s'opposer au régime hétérosexuel était le lesbianisme. Comme pour l'hétérosexualité, il convient de ne pas réduire la question du lesbianisme à une préférence d'ordre sexuel, puisque la conception qu'en propose Wittig est bien celle d'une stratégie politique qui consiste à refuser l'appropriation du corps des femmes par la classe des hommes. Plus précisément, il s'agit en fait de montrer que la sexualité est également une question politique (bien que le lesbianisme, à nouveau, excède le seul cadre sexuel et ne s'y réduise pas), et que les revendications sociales liées à la sexualité ne se réduisent pas à des problèmes simplement subjectifs¹¹².

Le rôle d'une lutte lesbienne, ce serait de :

Montrer [...] que des problèmes prétendument subjectifs, « individuels », « privés », sont en fait des problèmes sociaux, des problèmes de classe, que la « sexualité » n'est pas pour les femmes une expression individuelle, subjective, mais une institution sociale de la violence¹¹³.

Ainsi, lorsque les lesbiennes s'extraient des rapports hétérosexuels, qu'elles refusent l'appropriation de la classe des hommes, elles ne se contentent pas d'énoncer un choix personnel, mais elles contestent l'ordre dominant. En acte, elles affirment que le régime hétérosexuel est un phénomène social, qu'il construit l'idéologie de la différence des sexes, mais qu'il n'est en rien une fatalité. De même donc, elles contredisent que les classes de sexes seraient des entités naturelles : puisque « femme » est le concept qui décrit la partie de l'humanité appropriée par les hommes, alors l'existence d'êtres qui ne sont échappés de cette domination montre d'une part l'arbitraire d'une telle bicatégorisation, mais également son impossibilité à maintenir son caractère naturel. Wittig présente ainsi le lesbianisme comme la pratique qui exprime en acte la théorie féministe matérialiste :

Ce que l'analyse accomplit dans l'ordre des idées, la pratique le rend effectif dans l'ordre des faits : par sa seule existence, une société lesbienne détruit le fait artificiel (social) qui constitue les femmes en un « groupe naturel » ; une société lesbienne démontre pragmatiquement que la division à part des hommes dont les femmes ont été l'objet est politique et que nous avons été re-construites idéologiquement en un « groupe naturel »¹¹⁴.

Cette résistance à l'oppression des hommes, oppression constitutive pour Wittig de la notion de féminité et de l'idée de « la-femme », lui fera prononcer ce mot bien connu qui affirme que « les

¹¹² Dans la France des années 1970, toute forme de lutte contre l'oppression devait encore entrer en contact avec l'orthodoxie marxiste, notamment représentée par le PCF, qui assignait fréquemment les questions liées au genre et à la sexualité à des problèmes secondaires, qui se régleraient presque automatiquement une fois la révolution prolétarienne enclenchée, quand ces problèmes n'étaient pas renvoyés à une décadence « petite-bourgeoise ».

¹¹³ WITTIG, MONIQUE, *La pensée straight.*, p. 55.

¹¹⁴ *Ibidem* p. 45.

lesbiennes ne sont pas des femmes »¹¹⁵, et qu'il faut comprendre ainsi : dans des termes matérialistes, qui affirment que c'est l'oppression, c'est-à-dire la différence des sexes qui produit les catégories hommes et femmes, alors la définition même de la femme contient ce fait qu'elle est opprimée par la classe des hommes. Or, ce que défend Wittig avec la figure de la lesbienne, c'est précisément que celle-ci ne se laisse pas approprier par les hommes, qu'elle échappe à l'institution hétérosexuelle, et, partant, qu'elle ne peut être considérée comme une femme. Comme elle l'écrit :

Refuser de devenir hétérosexuel (ou de le rester) a toujours voulu dire refuser, consciemment ou non, de vouloir devenir une femme ou un homme¹¹⁶.

Ou encore :

« Lesbienne » est le seul concept que je connaisse qui soit au-delà des catégories de sexe (femme et homme) parce que le sujet désigné (lesbienne) N'EST PAS une femme, ni économiquement, ni politiquement, ni idéologiquement. Car en effet ce qui fait une femme, c'est une relation sociale particulière à un homme¹¹⁷.

La lesbienne refuse donc la partition hétérosexuelle de la société, elle refuse de devenir la propriété de la classe des hommes, et ce faisant, elle a pour effet de démontrer l'artificialité de l'hétérosexualisation de la société. En acte, la lesbienne est la figure qui détruit le naturalisme, puisqu'elle excède les catégories fondées par le régime hétérosexuel, elle s'extrait du conglomérat de la « pensée straight ». C'est en cela que la lesbienne constitue une figure proprement révolutionnaire, parce qu'elle montre que « ce conflit [entre la classe des hommes et celle des femmes] n'a rien d'éternel et que pour le dépasser, il faut détruire politiquement, philosophiquement et symboliquement les catégories d' « homme » et de « femme »¹¹⁸. Ou encore :

C'est pour nous une nécessité absolue, [...], notre survie exige de contribuer de toutes nos forces à la destruction de la classe – les femmes – dans laquelle les hommes s'approprient les femmes et cela ne peut s'accomplir que par la destruction de l'hétérosexualité comme système social basé sur l'oppression et l'appropriation des femmes par les hommes et qui produit le corps de doctrines sur la différence entre les sexes pour justifier cette oppression¹¹⁹.

Cette dernière citation nous permet d'apprécier la constellation de concepts wittigiens dont nous nous sommes servis jusqu'ici (sexe, régime hétérosexuel, lesbienne), permettant de mieux comprendre leur articulation : l'oppression commence à travers la notion de régime hétérosexuel, fondement de la domination invisibilisée par un important travail de naturalisation, travail qui va s'exprimer à travers la notion de différence des sexes, qui elle-même instituera l'idée de catégorie de sexe, qui servira ensuite de justification à la naturalisation de l'hétérosexualité; face à ce système oppressif, la figure de la lesbienne aura pour objectif d'une part de dénaturer la question sexuelle, de montrer

¹¹⁵ WITTIG, MONIQUE, *La pensée straight*, p. 67

¹¹⁶ *Ibidem*, p. 49

¹¹⁷ *Ibidem*, p. 56

¹¹⁸ *Ibidem*, p. 11

¹¹⁹ *Ibidem*, p. 56

comment fonctionne la production politique des classes d'hommes et de femmes, et d'autre part de constituer la possibilité d'une émancipation à l'extérieur des catégories d'oppression.

Chapitre 4. Nicole-Claude Mathieu : taxinomie des articulations entre sexe et genre

Dans un article publié à la fin des années 1980¹²⁰, Nicole-Claude Mathieu proposait une analyse intéressante pour comprendre les différentes possibilités de conceptualisation du rapport entre sexe et genre, le premier défini dans son sens anatomique, le second comme son corollaire social. Mathieu fait ainsi sienne la distinction entre sexe-naturel et genre-social, mais pour montrer la façon dont s'opère alors les croisements entre les deux catégories au sein de différentes sociétés, ce qui ne l'empêchera pas, nous le verrons, de critiquer en fait une telle dichotomie, comme les autres matérialistes. L'intérêt d'une telle distinction sera ainsi pour elle de permettre de penser les différentes articulations entre sexe « physique » et « social » en fonction des normes sociales dominantes.

De cette analyse, qui croise des données sociologiques entre les sociétés occidentales et celles étudiées par l'ethnologie, Mathieu tire la possibilité de développer trois types de rapport, trois conceptualisations différentes des liens qui existent entre sexe et genre, qu'elle nommera 1/ l'identité sexuelle, 2/ l'identité sexuée, 3/ l'identité de sexe. L'objectif de son analyse est triple : premièrement, constater pour chaque mode de conceptualisation la norme des rapports entre sexe et genre, c'est-à-dire la façon dont une société se représente la « bonne » relation entre sexe et genre; deuxièmement, présenter la façon dont sont institutionnellement gérées les « déviances » de cette norme (en s'appuyant sur des exemples aussi bien occidentaux qu'extra-occidentaux), c'est-à-dire les processus sociaux mis en place pour intégrer ou non des individus qui ne correspondraient pas aux normes d'articulation entre sexe et genre; troisièmement, elle revient sur la façon dont certains groupes dominés peuvent s'auto-identifier en fonction de l'articulation « déviante » qu'ils revendiquent entre sexe et genre, et elle se demandera si leurs demandes contribuent à renforcer ou bien à renverser la norme dominante qui détermine le rapport entre sexe biologique et social.

Dans le cadre limité de ce travail, je développerai particulièrement le premier point, à savoir celui qui établit l'articulation sociale « normale » entre sexe et genre, évoquant seulement certains exemples d'intégration institutionnelle des déviances, notamment autour de la question de l'hétéro- et l'homosexualité.

Mathieu relève donc trois types de conceptualisation différentes :

Le mode I est appelé « identité sexuelle », et il est basé sur la conscience individualiste de son sexe, c'est-à-dire la croyance que le genre doit se fonder sur le sexe biologique, et l'exprimer dans le

¹²⁰ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre », in *L'anatomie politique*, Paris, Editions iXe, 2013, pp. 209-247.

langage du social. Dans ce mode, on peut dire que le genre traduit le sexe (formulé autrement : le sexe détermine le genre). Nous verrons plus loin que c'est l'une des formes de ce que nous avons appelé avec Christine Delphy « l'idéologie naturaliste ».

Mathieu désigne le mode II du terme d'identité sexuée, dont le participe passé renvoie à l'aspect plutôt social de cette identité, qui repose alors non plus à une référence seulement biologique, mais sur une conscience de groupe : c'est l'appartenance à un certain groupe de sexe qui détermine mon genre, tout en n'occultant pas pour autant, on le verra, l'importance de l'anatomie. Il y a ici une correspondance homologique entre sexe et genre, c'est-à-dire que le premier ne détermine pas strictement le second, mais il le symbolise.

Enfin, l'identité de sexe, le mode III, qui correspond en fait à la pensée matérialiste, s'appuie sur l'idée que le genre construit le sexe, et fait appel à une conscience de classe, entendue comme la conscience que j'appartiens à une certaine classe de sexe, et ce en raison de causes politiques, et non plus biologiques-anatomiques.

Ce type de travail est d'une grande importance dans mon analyse de la façon dont le féminisme matérialiste s'oppose au naturalisme, car en proposant une description des différentes conceptualisations des rapports entre sexe et genre, il permet de mieux comprendre comment se structurent les pensées et les pratiques naturalistes (celles qui relèvent du mode I, et dans une certaine mesure du mode II), mais également de voir quel rapport entre sexe biologique et social (le mode III) il faut opposer afin de rompre avec ce modèle de pensée.

4.1. Mode I : identité sexuelle

L'identité est ici pensée sur le modèle de la « conscience individualiste du vécu psychosociologique du sexe biologique¹²¹ », c'est-à-dire qu'elle correspond à l'adéquation des idées que je me fais de moi-même avec mon sexe anatomique. Autrement dit, l'identité est correctement réalisée lorsque j'ai une conscience de moi comme un être féminin ou masculin correspondant à des données biologiques, globalement réduites à l'appareil génital. Mathieu parle d'une problématique de l'adéquation, dans laquelle il s'agit de faire correspondre la conscience individuelle au sexe anatomique. Ici, donc, la principale référence est le sexe biologique, qui doit, lorsque la norme est correctement réalisée, déterminer la conscience sociale. Mathieu écrit :

Le référent est donc une bipartition absolue du sexe, à la fois naturelle et sociale. À la « mâlité » (maleness) correspond (doit correspondre) le masculin, à la « fémellité » (femaleness), le féminin¹²².

¹²¹ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique*, p. 213

¹²² *Ibidem*, p. 214

Il doit y avoir une correspondance homologique entre les deux termes, qui empêche de penser la possibilité d'une divergence entre sexe et genre. La norme est que le sexe doit traduire le genre, qu'il doit déterminer l'identité sociale de l'individu, mais également l'organisation de la société.

On voit donc que si Mathieu analyse ce type de conceptualisation en terme de conscience individuelle, il faut également la comprendre comme une idéologie qui structure les rapports sociaux, et qui produit donc des effets macrosociaux. « La différence des sexes, écrit Mathieu, est conçue comme fondatrice de l'identité personnelle, de l'ordre social et de l'ordre symbolique¹²³. ». Il est possible de constater avec ces quelques indications que ce mode I correspond notamment à l'idéologie naturaliste, qui s'appuie sur l'idée d'une primauté du sexe sur le genre, et qui tend à dépolitiser (autrement dit : à naturaliser) l'anatomie, en l'interprétant comme une donnée non social servant de fondement à la bipartition des sexes.

Pour évoquer brièvement la résolution des déviations et des inadéquations au sein de ce système naturaliste, Mathieu évoque deux stratégies. La première consiste à adapter le genre au sexe, c'est-à-dire à faire correspondre le sexe social au sexe biologique, le plus souvent dans une logique organisée par l'hétérosexualité, dont l'importance est ici de premier ordre pour affirmer la naturalité et la complémentarité des sexes. Par exemple, dans le cas de l'homosexualité, qui contredit la logique naturaliste de l'identité sexuelle fondée sur l'hétérosexualité, une solution sera de considérer que dans un couple homosexuel, il y a forcément une femme « masculine », ou un homme « féminin ». L'idée, c'est que :

Tout en définissant la relation homosexuelle en termes biologiques, il faut bien retrouver au niveau psycho-social la bipartition du modèle hétérosexuel de base¹²⁴.

On retrouve ici le rôle prégnant de l'hétérosexualité dans la détermination des identités sexuelles, puisque c'est précisément au nom d'une hétérosexualité considérée comme naturelle qu'on va résoudre l'inadéquation que représente l'homosexualité. Certes, il faudra admettre que le sexe social peut ne pas entièrement correspondre au sexe biologique, mais ceci ne sera accepté que dans la mesure où cela sauvegarde la nécessité d'une organisation hétérosexuelle de la société. Mathieu s'approche ici des thèses de Wittig qui, comme nous l'avons vu, affirme que c'est le régime hétérosexuel qui produit les sexes, et non pas, à l'inverse, les sexes qui s'organiseraient selon une logique hétérosexuelle interne au patriarcat. La résolution de l'inadéquation consiste donc à affirmer la nécessité de faire primer l'hétérosexualité, même si cela contraint à accepter une relative inadéquation du genre vis-à-vis du sexe.

¹²³ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique*, p. 214

¹²⁴ *Ibidem*, p. 215

Une autre stratégie, selon Mathieu, consiste à adapter le sexe biologique au sexe social, stratégie qu'elle attribue notamment aux « transsexuel(le)s de nos sociétés»¹²⁵. Selon elle, cette solution consiste à revendiquer l'idéologie naturaliste en affirmant que si le genre ressenti diverge avec le sexe anatomique, alors il faut faire correspondre le second au premier, notamment dans l'ambition de revendiquer l'hétérosexualité dans le sexe d'arrivé¹²⁶.

4.2. Mode II : identité sexuée

L'un des intérêts de cet article de Mathieu est d'affiner la distinction entre d'un côté le naturalisme et de l'autre le matérialisme, notamment en montrant qu'entre le mode I et le III, il existe une sorte d'intermédiaire, qui repose cependant toujours sur un certain naturalisme, en maintenant la fondation biologique du sexe, mais en réduisant l'impact de celui-ci dans la détermination du genre. Ici, la référence principale n'est plus le sexe biologique, mais bien le genre, d'où l'emploi par Mathieu du terme d'« identité sexuée », où le participe passé renvoie à une primauté du social (le genre) sur l'anatomique.

Dans ce mode, l'identité ne renvoie pas à une donnée individuelle, mais bien à une sorte de conscience de groupe, avec l'idée d'une imposition à certains individus de codes propres à un groupe social, ce qui manifeste la reconnaissance que l'identité est produite socialement dans le groupe. « Le genre, comme l'écrit Mathieu, est ressenti comme une sorte de mode de vie collectif »¹²⁷. Néanmoins, il faut comprendre que le genre continue de s'affirmer sur la base de l'anatomie corporelle (d'où une fondation encore naturaliste du mode de conceptualisation), et donc sur le sexe. Simplement, il y a

¹²⁵ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique*, p. 216

¹²⁶ Ici, on ne peut évidemment que regretter un certain manque de rigueur de la part de Mathieu dans son analyse de la transsexualité, puisqu'elle appuie son travail sur seulement deux références, du reste discutables. J'aurai plus largement l'occasion de revenir là-dessus dans la conclusion, qui abordera la question des existences trans d'un point de vue féministe matérialiste, mais il faut dès maintenant critiquer les conceptions imprécises de Mathieu qui associe trop rapidement les volontés trans avec le désir de faire correspondre le sexe anatomique au genre ressenti dans une optique de soumission à la norme hétérosexuelle. Il faut regretter d'une part qu'une telle analyse invisibilise par exemple totalement les femmes trans qui, pour le tiers d'entre elles, sont lesbiennes après leur transition (un autre tiers étant hétérosexuelle, le dernier bisexuelle); de même, et bien que le phénomène soit plus rare, un nombre significatif d'hommes trans sont ou deviennent gay après leur transition, ce qui semble contredire l'idée défendue par Mathieu selon laquelle la transition consisterait à vouloir conformer son corps à une logique hétérosexuelle. D'autre part, Mathieu défend ici une vision de la transsexualité uniquement fondée sur une opération de changement de sexe, réduisant donc l'existence trans à la chirurgie d'affirmation de genre, ce qui lui permet d'affirmer que ces personnes agissent finalement afin de se conformer à la norme naturaliste qui fait primer l'appareil génital. Ici aussi, il faudrait montrer que la transition de genre n'est en rien fondée sur l'opération de changement de sexe, et qu'un certain nombre de personnes trans la refusent même, démontrant, au contraire de ce qu'écrit Mathieu, que les trans ne cherchent pas seulement à faire correspondre le sexe anatomique au genre ressenti. Ces critiques doivent néanmoins être relativisées, eu égard à la date de publication de l'article de Mathieu, en 1989, soit une époque où les *trans studies* étaient globalement inexistantes, et où il était donc difficile de réunir des informations solides qui auraient permis de concevoir la transition d'un point de vue plus matérialiste. On regrettera néanmoins que malgré ce manque d'informations, Mathieu ait tout de même décidé d'intégrer la figure transsexuelle à son analyse.

¹²⁷ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique*, p. 220.

une reconnaissance que c'est le sexe social, donc les normes de la société, qui produit l'identité, et non plus l'anatomique.

Pour résumer la conceptualisation du mode II, Mathieu écrit :

Le genre symbolise le sexe (et parfois inversement). Entre sexe et genre, s'établit une correspondance analogique¹²⁸.

Si les deux groupes, hommes et femmes, continuent de trouver leur fondation sur du biologique, on s'intéresse alors davantage à la façon dont le social les façonne (qu'on pense par exemple au concept de « rôle de genre », qui s'inscrit particulièrement bien dans ce type de conceptualisation), à la façon dont leur identité est élaborée par la société. Les notions de femme de d'hommes continuent d'être closes sur une donnée anatomique, mais on considère que la conscience sexuée est moins à comprendre comme l'expression du sexe biologique que comme l'inscription au sein d'un groupe particulier : le groupe des hommes ou le groupe des femmes. Dans cette optique, on est certes un homme ou une femme en fonction d'une réalité corporelle prétendument présociale, mais ici se développera l'idée que la virilité ou la féminité (soit le fait de devenir un « homme social » ou une « femme social ») dépendent avant tout de l'inscription au sein d'un groupe de sexe, et donc de l'action du social.

Cette référence à une culture de groupe peut amener à valoriser ou au contraire dévaloriser certaines des valeurs construites par l'un des groupes. Ainsi, l'une des stratégies employées par certains courants du féminisme, que Mathieu désigne comme « culturels »¹²⁹, consiste à accepter de s'appuyer sur la reconnaissance de la différence des sexes, mais à refuser que le féminin se trouve asservi au masculin. La contestation consiste alors à s'emparer des valeurs féminines dévalorisées, et à militer pour « l'égalité dans la différence », c'est-à-dire pour la reconnaissance d'une spécificité féminine non dominée. Ce type de revendications féministes sera durement combattu par toutes les théoriciennes matérialistes, qui montreront qu'accepter la distinction entre hommes et femmes, et revendiquer cette division au nom de la défense de valeurs considérées comme féminines, c'est déjà accepter la hiérarchie, et c'est donc s'empêcher d'abolir le principe dichotomique qui produit le sexe. Au demeurant, ce type de défense du féminisme, en s'appuyant sur l'idée (vague) d'une « essence » féminine productrice de certaines valeurs¹³⁰, tombe nécessairement dans une forme d'essentialisme,

¹²⁸ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique*, p. 220

¹²⁹ *Ibidem*, p. 220

¹³⁰ Bien souvent, d'ailleurs, ces valeurs sont associées à des données biologiques, telle que la procréation, qui favoriseraient le développement chez les femmes de comportements de soin, ou encore de conceptions liées à la vie et au respect de celle-ci. Ce type de raisonnement finit systématiquement par produire un effet pervers, en enfermant les femmes au sein d'un système de valeurs construit par et pour les hommes, et donc en les condamnant à des positions subalternes.

dont on a déjà vu qu'il entrerait nécessairement en contradiction avec les analyses constructivistes/matérialistes du sexe.

Si le rapport entre sexe biologique et sexe social est ici moins rigide que dans le mode I, il y a tout de même dans cette deuxième conceptualisation une nécessaire adéquation entre les deux, bien que celle-ci soit moins dépendante de la détermination du sexe.

En ce qui concerne le rapport entre le biologique et le social, on pense, dans cette optique II, l'adéquation entre les deux (c'est-à-dire le modèle de la différence hétérosociale) moins comme « naturelle » ou fondée dans un ordre du monde quel qu'il soit (première optique) que comme nécessaire au bon fonctionnement de la société¹³¹.

Si ce type de conceptualisation permet donc une relativement plus grande flexibilité des comportements genrés, puisque le sexe social peut se permettre une certaine distance avec le sexe biologique, il reste que le sexe et le genre doivent toujours manifester une adéquation, une analogie, et qu'il existe donc toujours dans ce mode des déviances institutionnalisées ou des auto-identifications qui défient la norme.

Sur la question de la diversité des orientations sexuelles, ce type de conceptualisation du sexe n'empêche pas *a priori* différents choix d'objet sexuel. Comme l'écrit Mathieu :

L'optique II peut intégrer toutes les formes de « choix sexuel » (hétéro-, bi- ou homosexualité) sans se départir de la norme de « l'hétéro-genre » (basée sur l'idée d'une bipartition, hiérarchique, du sexe)¹³².

Il faut cependant comprendre que dans ce mode, même les relations qui semblent échapper à la norme hétérosexuelle, peuvent néanmoins l'exprimer toujours, car si le sexe social observe une certaine indépendance vis-à-vis du sexe biologique, il est alors possible de voir qu'entre deux personnes « du même sexe » s'installe une hiérarchie de type hétérosexuelle. Mathieu écrit ainsi que « l'homosexualité masculine, dans ce mode II, n'est donc pas obligatoirement une inadéquation entre sexe et genre (comme dans le mode I) ni une subversion du genre et du sexe (comme dans le mode III)¹³³ ». Il peut s'installer entre deux hommes homosexuels des rapports de domination issus d'une logique hétérosexuelle, notamment lorsque les rôles sexuels distinguent les hommes gay virils des hommes gays « efféminés », les premiers incarnant un rôle de domination vis-à-vis des seconds. Ainsi, la flexibilité du genre vis-à-vis du sexe n'autorise pas à penser qu'on se situe avec ce deuxième mode en dehors de l'oppression du genre et de l'hétérosexualité. La relative liberté accordée par l'insistance sur le caractère social du genre est insuffisante pour penser l'abolition de la hiérarchie, en raison d'une référence, même légère, à la naturalité du sexe dans le développement du genre et à l'hétérosexualité comme structuration de la société. Ici aussi, donc, la logique naturaliste cadenasse la possibilité d'une réelle abolition du genre et de la différence des sexes.

¹³¹ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique*, p. 223

¹³² *Ibidem*, p. 232

¹³³ *Ibidem*, p. 232

4.3. Mode III : identité « de sexe » (ou « de classe de sexe »)

On vient de voir que le mode II ne parvenait pas vraiment à remettre en cause la bipartition de la société en deux catégories, car même si le sexe ne constituait plus la référence principale de l'identité et de l'organisation sociale, le genre, certes plus lâche, était toujours l'expression d'une répartition hiérarchique hétérosexuelle, et n'autorisait jamais que quelques variations symboliques seulement plus importantes que ne le permettait la stricte référence au sexe dans le mode I. Le genre symbolisait donc toujours le sexe et y renvoyait en dernière analyse.

Dans le mode III, au contraire, il n'y a plus de lien logique entre sexe et bipartition genrée de la société. Plutôt : le sexe (et l'hétérosexualité) n'est plus la cause de cette production de deux groupes sexes et de leur hiérarchisation (le masculin dominant le féminin). On quitte alors le domaine de l'homologie (mode I) ou de l'analogie (mode II) entre sexe et genre. Les deux termes se trouvent disjoints par l'analyse :

Et c'est l'idée même de cette hétérogénéité entre sexe et genre (leur nature différente) qui amène à penser, non plus que la différence des sexes est « traduite » (mode I) ou « exprimée » ou « symbolisée » (mode II) à travers le genre, mais que le genre construit le sexe.[...] Il s'agit d'une logique antinaturaliste et d'une analyse matérialiste des rapports sociaux de sexe¹³⁴.

Nous voyons donc ici que ce mode III est l'occasion pour Mathieu de défendre en fait sa position, explicitement intitulée matérialiste, et qui s'oppose en tout point à la logique du mode I, mais qui diffère également très largement du mode II. Ici, donc, le sexe n'est pas la cause de la constitution de deux groupes « sexués », mais il est la conséquence de la bipartition : c'est parce que la société produit deux classes que le concept de sexe intervient a posteriori pour justifier cette division.

La conception du mode III interprète également autrement les rapports entre hommes et femmes : il n'est plus tant question d'inégalités (mode I) ou de hiérarchie (mode II), mais bien de domination, ou d'oppression, termes qui signalent un rapport plus dynamique entre les deux classes de sexe (hommes et femmes) et surtout qui indiquent le caractère proprement *social* de la bipartition. En fait, observe Mathieu, ce mode interroge même la possibilité de parler d'hommes et de femmes autrement que comme des concepts sociaux, alors que ces notions apparaissent pourtant sur le mode de l'évidence anatomique au sein des deux premières conceptualisations (puisque le sexe était encore analysé comme un donné naturel). On passe alors de l'idée d'une différence des sexes, relativement spontanée, à celle d'une différenciation des sexes, c'est-à-dire le processus social qui produit deux catégories d'individus (deux classes de sexe). La focale est ainsi plus dynamique, puisque c'est la relation (pensée sur le mode de l'oppression) qui sera le point d'attention de l'analyse, et non plus les catégories considérées isolément.

¹³⁴ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique*, p. 235

Le lien entre sexe biologique et sexe social se trouve donc complètement réinterprété et permet de comprendre premièrement en quoi la définition du sexe comme une réalité naturelle est un outil stratégique de l'idéologie dominante, employé pour voiler et maintenir la domination d'une classe de sexe sur l'autre¹³⁵, et deuxièmement comment les sociétés vont, dans la pratique, organiser les rapports sociaux de sorte à faire plier le biologique sous les contraintes sociales. Ainsi, il faut comprendre que la bicatégorisation genrée n'est pas seulement une donnée idéale, une idéologie, mais qu'elle impose des effets pratiques, notamment observables dans la façon dont elle va matériellement organiser la société. Un exemple paradigmatique de cette manipulation d'une réalité pseudo-biologique à des fins sociales de justification naturaliste se situe dans la façon dont les sociétés organisent la reproduction. Mathieu s'intéresse ici au travail de Paola Tabet et écrit :

Sa démonstration [celle de Tabet] des manipulations sociales des conditions de reproduction de l'espèce humaine (plutôt infertile en regard d'autres mammifères) permet de mettre en évidence la construction sociale de la « différence » des sexes par le biais des contraintes sur la sexualité, principalement des femmes. Étant donné la dissociation entre pulsion (et orientation) sexuelle et mécanismes hormonaux de la reproduction chez les femelles humaines, ces contraintes s'exercent dans la plupart des sociétés par l'imposition de la régularité du coït (principalement dans le mariage) et par la transformation de l'organisme psychophysique des femmes pour canaliser un désir normalement polymorphe vers l'hétérosexualité – et les spécialiser à des fins reproductrices¹³⁶.

Où l'on voit qu'un aspect qui apparaît de prime abord comme un élément naturel (la reproduction de l'espèce, médiatisée par le désir sexuel) est en fait le produit d'une organisation sociale, qui, à travers différents mécanismes, fabriquera la norme hétérosexuelle, tournée vers la reproduction de l'espèce dans des modalités décidées par la classe des hommes.

Dans le mode III, donc, on assiste à une complète redéfinition de la notion de genre, qui n'est plus considérée comme l'expression directe (mode I) ou analogique (mode II) du sexe, mais bien comme le nom de l'organisation sociale qui produit la catégorie de sexe.

Le genre, c'est-à-dire l'imposition d'un hétéromorphisme des comportements sociaux, n'est donc plus conçu dans le mode III comme le marqueur symbolique d'une différence naturelle, mais comme l'opérateur du pouvoir d'un sexe sur l'autre – où l'on constate que, la classe des femmes étant idéologiquement (et matériellement) définie dans toute société par son sexe anatomique, la classe des hommes l'est objectivement par le sien¹³⁷.

Il importe de noter que si on retrouve bel et bien un recouvrement entre le sexe et le genre dans ce mode (c'est-à-dire que sexe=genre), ce n'est pas l'expression d'une donnée naturelle, comme dans les autres modes, mais bien l'œuvre d'une imposition sociale, l'œuvre de la naturalisation dont l'objectif politique est de dissimuler l'arbitraire du genre sous la pseudo-naturalité du sexe.

¹³⁵ Je reviendrai dans la conclusion de ce chapitre sur l'intérêt stratégique d'opposer à cette conception naturaliste une nouvelle définition du sexe, qui offre un appui théorique conséquent à la possibilité d'une lutte contre la domination masculine.

¹³⁶ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique*, p. 236

¹³⁷ *Ibidem*, p. 238

Quelle articulation du point de vue de l'identité faut-il proposer entre sexe et genre dans cette conceptualisation ? Après l'identité sexuelle du mode I, qui renvoyait à la stricte détermination du second par le premier, et l'identité sexuée du mode II, qui introduisait une très relative indépendance du second par rapport au premier, Mathieu parle d'identité de sexe, entendu comme une identité de résistance au genre, de résistance à l'ordre social qui impose une bicatégorisation sexuelle et hiérarchique de la société :

La « femme » n'est plus conçue comme fémellité traduite en féminité (mode I), ni comme fémellité élaborée en féminitude, bonne ou mauvaise selon les opinions (mode II), mais comme fémellité construite : comme femelle objectivement appropriée et idéologiquement naturalisée¹³⁸.

On retrouve ici l'idée de classe des femmes, typique des théories féministes matérialistes, puisque « femme » est considérée comme une catégorie politique, et non plus désignée en référence d'une quelconque notion biologique. L'identité de sexe intervient lorsqu'il y a une prise de conscience de la part des femmes qu'elles constituent une classe dominée, non pas en raison de réalités pseudo-naturelles, mais bien d'un processus politique de différenciation des sexes, qui institue et impose des rapports sociaux de dominations selon des critères sexués.

Le mode III ne propose pas seulement de complètement requestionner la question du genre et du sexe, mais envisage également différemment la place et l'hétéro- et de l'homosexualité :

L'homosexualité n'est plus envisagée comme un accident individuel (mode I), ou comme une marge tout autant fondatrice d'identité que la norme et dont il faut revendiquer le droit à l'existence et à une culture de groupe (mode II), mais comme une attitude politique (consciente ou non) de lutte contre le genre hétérosexuel et hétérosocial qui fonde la définition des femmes et leur oppression¹³⁹.

Ici, Mathieu défend une position relativement proche de celle de Wittig, puisqu'elle présente l'hétérosexualité comme le système qui fonde, au moins en partie¹⁴⁰, l'identité de genre, à travers un processus d'hétérosexualisation qui produit la classe des femmes comme le complémentaire (dominé) de la classe des hommes. Dans le mode III, l'homosexualité apparaît comme la contestation, théorique et pratique, de la norme hétérosexuelle : elle devient une stratégie de lutte, refusant la bipartition sexuelle, et l'adoption des rôles de genre traditionnels, pour revendiquer une autre façon de concevoir les rapports sociaux, débarrassée des concepts de genre et de sexe et de leur logique hétérosexuelle.

4.4. *Quelle conceptualisation du sexe pour les mouvements féministes ?*

Si Mathieu présente ces modes de conceptualisation du sexe de façon théorique, elle montre bien qu'il ne s'agit pas seulement de catégories d'analyse abstraites, mais qu'ils constituent le fondement

¹³⁸ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique*, p. 238

¹³⁹ *Ibidem*, p. 239

¹⁴⁰ Elle ne se positionnera en effet pas sur la question de savoir s'il faut accorder une primauté au patriarcat ou bien au régime hétérosexuel, même s'il est significatif que Mathieu fit partie avec Wittig des autrices mises de côté lors de l'explosion du comité de rédaction des *Question féministes* et la publication des *Nouvelles questions féministes*.

même de l'organisation pratique du social. De même, logiquement, la façon dont on conçoit l'articulation entre sexe et genre, et donc l'inscription dans le mode de pensée I, II ou III entrainera des conséquences au niveau de la lutte pratique, notamment en produisant des revendications contestataires à l'encontre du mode de conceptualisation dominant¹⁴¹. Autrement dit, la réflexion autour de la définition du sexe, de son articulation avec le genre, et le rôle d'une telle conception au sein de la contestation politique doivent être considérées dans leur valeur pratique. Comme Mathieu l'écrit :

Pourtant, il y a des résistances, et elles aussi doivent être analysées – car toutes n'ont pas le même sens ni la même possibilité d'efficacité -, et définies par rapport au contexte idéologique et institutionnel dans lequel elles prennent forme. Que les différents acteurs sociaux en soient conscients ou non, la définition du sexe comporte toujours un aspect stratégique¹⁴² [...].

Comment concevoir cet aspect stratégique ? La thèse de Mathieu, c'est que toute pratique s'inscrit dans un cadre théorique, et donc dans l'un des trois modes de conceptualisation du sexe que nous venons d'analyser, ce qui influencera les orientations de lutte. En effet, les trois modes de conceptualisation ne concernent pas seulement les modes de pensées de la société en général, mais aussi les revendications des mouvements féministes, qui peuvent se référer à différentes articulations du sexe et du genre. Analysant les différentes propositions féministes sur la question de la domination des femmes, Mathieu écrit :

Une tendance [féministe] française, inspirée d'une certaine psychanalyse, peut se rattacher au premier mode de pensée, fixé sur le sexe : la femme et l'homme sont différents; le problème est que notre société n'a pas permis à la femme « d'advenir » psychologiquement et socialement dans sa spécificité. Mais les options les plus courantes se situent dans le deuxième mode de pensée, laissant le jeu à l'ambiguïté entre sexe et genre : elles s'attaquent aux modalités de la construction du genre, conçu comme élaboration culturelle de la différence sexuelle, en analysant et dénonçant les inégalités entre les sexes, afin de réaménager équitablement les contenus des deux genres. Enfin, un troisième mode de conceptualisation du rapport entre sexe et genre (exposé en France par le collectif de la revue *Questions féministes*, 1977-1980) considère que les sexes ne sont pas de simples catégories biosociales, mais des classes (au sens marxien) constituées par et dans le rapport de pouvoir des hommes sur les femmes, qui est l'axe même de la définition du genre (et de sa prééminence sur le sexe - voir Christine Delphy, 1991) : le genre construit le sexe¹⁴³.

Il apparaît donc erroné de considérer le mouvement féministe comme un ensemble relativement unifié, car ces différences conceptuelles entraineront des positions politiques et stratégiques radicalement différentes. Par exemple, comme nous l'avons vu plus haut avec Delphy, la question de

¹⁴¹ Mode de conceptualisation qui est évidemment celui des dominants (les hommes, ici) mais qui peut être parfois revendiqué par les dominées, comme le font les féministes différentialistes. Se développe alors ici le problème de la « fausse conscience des dominé.e.s », déjà rencontré par les marxistes lorsque des membres de la classes prolétaires adoptent les positions de l'idéologie bourgeoise.

¹⁴² MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique*, p. 13

¹⁴³ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique 2. Usage, dérégulation et résilience des femmes*, p. 27

la parité¹⁴⁴ ne sera pas traité de la même façon selon qu'on se situe dans le mode II, et qu'on estime qu'il faut aménager un espace pour les femmes, en tant qu'elles sont des femmes, au sein d'organisation fortement masculinisés, ou bien si on se revendique du mode III, et qu'on souhaite proposer un programme d'action positive qui tente de mettre fin à la discrimination, en abolissant la division sexuelle, refusant donc de revendiquer une forme de discrimination positive qui renforce en fait la différence des sexes.

En caricaturant un peu, on peut montrer en s'appuyant sur la typologie de Mathieu, qu'il existe en deux grandes stratégies des mouvements féministes, stratégies exclusives car conceptuellement antinomiques. D'un côté, il y a :

Ce qu'on pourrait appeler le *féminisme culturel*, qui se base sur le sentiment qu'il existe une culture féminine différente de la culture masculine. Cette culture « féminine » est moins manipulatrice, moins violente à l'égard des gens, des animaux et des choses que la culture masculine. De là, l'idée que les valeurs dites féminines sont meilleures et que ce sont elles qui devraient s'imposer pour sauver la terre et le genre humain. A tout le moins, un équilibre, une complémentarité harmonieuse devraient être trouvés dans chaque société, et même entre chaque individu, entre le meilleur des valeurs féminines et le meilleur des valeurs masculines¹⁴⁵.

De l'autre :

Une autre tendance, moins répandue [...] analyse les catégories « hommes » et « femmes » comment entièrement sociales, et souhaite abolir le genre. Le genre, c'est-à-dire le système hiérarchique imposant les différences économiques, juridiques et psychologiques entre êtres humains, discriminatoire à l'égard du sexe féminin – bref, imposant la Différence. La « culture féminine » « douce » y est vue comme le produit, le résultat direct de l'oppression, de l'appropriation matérielle et idéologique des femmes par les hommes¹⁴⁶.

Ce type d'opposition n'a pas lieu que dans la théorie, mais implique des différences pratiques. C'est par exemple la défense d'un féminisme de type matérialiste (mode III) qui explique la distance critique que prend Nicole-Claude Mathieu vis-à-vis des mouvements écoféministes. Ce type de lutte tend parfois en effet, en raison du lien qui est explicitement posé entre femme et nature, à revendiquer un certain nombre de valeurs « douces », associées à la féminité (le soin des autres, le respect de l'environnement, etc.). Or, ces revendications posent notamment deux problèmes :

D'une part, elles consistent à accepter, sous forme de postulat, la bipartition sexuelle de la société, et donc le genre en tant que principe organisateur des rapports sociaux de sexe. En faisant cela, les écoféministes restent aveugles au fait que cette division sexuelle est forcément hiérarchique, et que les valeurs dites féminines seront toujours socialement dominées. En les revendiquant, elles s'inscrivent en fait dans un lieu d'impuissance qui ne permettra pas de réellement combattre l'oppression des femmes. La conséquence de ce type de théorie consiste à faire endosser la « charge

¹⁴⁴ Dans le chapitre 1.2.3.

¹⁴⁵ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique 2. Usage, dérégulation et résilience des femmes* p. 199

¹⁴⁶ *Ibidem*, p. 200

environnementale » aux femmes, c'est-à-dire à leur faire assumer la responsabilité de la protection de la nature, alors que ce sont les hommes, de par leur positions avantageuses dans la société¹⁴⁷, qui possèdent davantage les moyens objectifs et matériels de faire face à la crise environnementale.

D'autre part, ce type de position tend à renforcer l'idéologie naturaliste, dont nous voyons depuis le début qu'elle est vue comme un grand danger pour le féminisme matérialiste. En effet, revendiquer des valeurs « féminines », et inscrire la femme dans une sorte d'essence dépolitisée tend forcément à la réduire à certaines données naturelles, biologiques. Dans le cas de l'écoféminisme, c'est particulièrement flagrant lorsque sont exaltées les capacités procréatrices des femmes, ces « valeurs de vie » (soin, douceur, naissance des enfants) qu'il faut opposer aux « valeurs de morts » (violence, appropriation, etc.) des hommes. Même si c'est pour les revaloriser, revendiquer des valeurs féminines consiste pour le féminisme matérialiste à accepter la hiérarchie du genre, à adopter le langage dominant, et donc à s'empêcher de réellement penser l'émancipation des femmes, émancipation qui ne saurait être que le résultat de l'abolition du genre.

Pour conclure, il faut donc rappeler en quoi la définition du sexe n'a pas qu'une valeur épistémologique, mais qu'elle constitue donc le préalable à une lutte cohérente et stratégiquement efficace, dont les mouvements féministes ne peuvent faire l'économie. Il importe donc de politiser le sexe¹⁴⁸, et de s'attaquer à toute distinction genre/sexe qui ferait du premier le développement culturel du second, maintenu comme substrat naturel de la bicatégorisation genrée. Comme l'écrivait Mathieu, « laisser le sexe hors champ du genre risque de lui conserver le statut de réel incontournable¹⁴⁹ ». Il importe donc à toute lutte féministe de combattre la tendance au naturalisme, *a fortiori* lorsque celui-ci s'infiltré au sein de considérations prétendument féministes.

¹⁴⁷ Il faut ici évidemment préciser que le facteur de la classe influe, puisque ce sont particulièrement les hommes des classes supérieures qui sont les principales sources de la crise environnementale, non pas seulement du point de vue de leur consommation, mais également de leur place en tant que propriétaires des moyens de production.

¹⁴⁸ Politiser l'anatomie, dirait Mathieu, expression qui donne d'ailleurs son nom aux deux ouvrages qui ressemblent la plupart de ses articles : *L'Anatomie politique*.

¹⁴⁹ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique*, p. 28.

PARTIE II : CONTROVERSE ENTRE LES FÉMINISMES MATÉRIALISTE ET QUEER

Après avoir observé la façon dont certaines autrices féministes matérialistes abordaient l'articulation entre sexe et genre, position désignée par le terme d'antinaturalisme, j'aimerais dans la suite de ce travail revenir sur la façon dont le féminisme queer, notamment à travers la figure de Judith Butler, développera cette question, mais également sur la réception et la critique des autrices matérialistes à propos des travaux attribués au mouvement dit « queer ». Comme je l'ai évoqué en introduction, il est coutume d'opposer les théories matérialistes et queer, ce notamment parce que les autrices du premier courant, comme nous le verrons, se sont très explicitement positionnées à l'encontre de celles du second.

Bien que ce chapitre ait prétention à traiter du féminisme queer en général, il sera en fait principalement question des textes de Butler, pour deux raisons: d'une part, parce que l'autrice étasunienne jouit d'un statut d'autorité au sein des théories queer, non seulement parce qu'elle fut parmi les premières à développer ces questions, mais également parce qu'elle a particulièrement bien cerné les enjeux de ce courant, raisons pour lesquelles sa théorie sert fréquemment de référence aux auteurs et autrices qui se revendiquent du queer; d'autre part, je m'attacherai particulièrement à Butler car il s'agit souvent de la figure-repoussoir à travers laquelle les féministes matérialistes s'opposeront aux théories queer, et ce sera ainsi fréquemment en opposition aux concepts développés par Butler que les matérialistes françaises se positionneront.

Afin de développer ces problématiques, je scinderai ce chapitre en trois sections : dans une première, je chercherai à présenter brièvement les conceptions butleriennes du genre, et donc à expliciter ce que recouvre une analyse queer de ce terme, notamment à travers la lecture de *Trouble dans le genre* et de *Ces corps qui comptent*; dans le deuxième tiers, je reviendrai aux féministes matérialistes, et montrerai les raisons, tant historiques que théoriques, qui peuvent expliquer leur approche critique à l'égard du queer; enfin, dans la dernière partie, je montrerai que malgré une apparente incompatibilité entre les deux courants, certaines autrices féministes tentent aujourd'hui, notamment en France, d'articuler au sein d'une même démarche les apports des théories matérialistes et queer, et revendique ce double héritage.

Chapitre 5. Sexe et genre chez Judith Butler

5.1. Critique de l'ontologie du sexe

Je commencerai l'analyse des conceptions de Butler en revenant sur la façon dont elle va articuler les concepts de sexe et de genre. A propos de ce dernier terme, la philosophe étasunienne écrit :

Le genre désigne précisément l'appareil de production et d'institution des sexes eux-mêmes[...]; c'est aussi l'ensemble des moyens discursifs/culturels par quoi « la nature sexuée » ou un « sexe naturel » est produit et établi

dans un domaine « prédiscursif », qui précède la culture, telle une surface politiquement neutre *sur laquelle* intervient la culture après coup¹⁵⁰.

Bien que la terminologie employée par la philosophe américaine diverge de ses homologues matérialistes, en renvoyant à la psychanalyse et aux théories poststructuralistes plutôt qu'au marxisme et à la sociologie, on peut tout de même observer ici qu'elles semblent toutes partager une position antinaturaliste à propos du genre. En effet, celui-ci est conçu pour Butler comme la loi qui institue la nature sexuée et la différence des sexes : il faut donc comprendre que le genre ne se fonde pas sur une nature sexuée prédiscursive, c'est-à-dire qui précéderait le langage ou existerait en dehors de lui, ni sur un quelconque donné anatomique, mais qu'il est précisément ce qui va produire le sexe, sexe qui sera après coup faussement présenté comme « naturel ». Il n'y a donc pas chez Butler de culture qui viendrait inscrire un concept social (le genre) sur une réalité naturelle (le sexe), puisqu'elle opère un retournement de perspective : le sexe est lui-même le résultat du genre. Comme elle l'écrira dans *Ces corps qui comptent* :

Si le genre est constitué des significations sociales assumées par le sexe, alors ces significations sociales ne viennent pas *s'ajouter* au sexe comme des propriétés supplémentaires, mais celui-ci est au contraire *remplacé* par les significations sociales qu'il prend¹⁵¹.

De part en part, donc, le sexe est un concept social, produit lui-même par un genre défini comme l'ensemble des pratiques qui vont participer à stabiliser cette catégorie, à en faire un noyau qui sera ensuite présenté comme le fondement d'une ontologie naturaliste. Autrement dit, pour Butler, il n'y a donc pas de corps qui précède le discours :

Le corps posé comme antérieur au signe est toujours *posé* ou *défini comme antérieur*. Cette définition a pour effet de produire le corps qu'elle prétend néanmoins et simultanément découvrir comme ce qui *précède* sa propre action¹⁵².

Il importe donc de constater que l'une des thèses fondamentales de Butler, c'est qu'il n'y a pas d'ontologie du sexe, pas de corps qui précède la production discursive : chaque corps est forcément un produit; et sur le plan sexué, il est produit par le genre.

S'il est tentant à ce stade de constater une apparente proximité entre l'antinaturalisme de Butler et celui des matérialistes, la philosophe américaine s'en distingue largement, notamment, comme je le développerai plus loin¹⁵³, parce qu'alors que les premières envisagent plutôt le genre comme une catégorie politique, qui détermine de façon relativement rigide la position sociale de chaque individu, Butler présente plutôt le genre comme une pratique disciplinaire, au sens foucauldien :

¹⁵⁰ BUTLER, JUDITH, *Trouble dans le genre*, Paris, Editions La Découverte, 2005, p. 69

¹⁵¹ BUTLER, JUDITH, *Ces corps qui comptent*, Paris, Editions Amsterdam, 2009, p. 19

¹⁵² *Ibidem*, p. 42

¹⁵³ Plus précisément dans le sous-chapitre 6.2.1.

Ce texte accepte pour point de départ l'idée foucauldienne selon laquelle le pouvoir régulateur produit le sujet qu'il contrôle, le pouvoir n'étant donc pas simplement imposé de l'extérieur, mais fonctionnant comme le moyen régulateur et normatif par lequel sont constitués les sujets¹⁵⁴.

Il faut ainsi comprendre que le genre n'agit pas pour elle comme un pouvoir totalement vertical, imposant strictement sa norme sur le corps des individus. Pour développer ce point, je vais revenir plus précisément sur la façon dont le genre fonctionne pour Butler, afin d'une part d'analyser comment celui-ci inscrit sa marque sur les corps, et d'autre part les stratégies qui permettront aux individus d'en subvertir la norme disciplinaire et d'en combattre le caractère oppressif.

5.2. *Le genre comme énoncé performatif*

Le genre est donc ce qui va produire l'intelligibilité culturelle d'un corps, ce qui va l'inscrire dans le symbolique, et permettre son existence au sein du discours. Quant à la manière dont il opère, c'est notamment selon Butler par la répétition et l'intériorisation de sa norme :

En d'autres termes, les actes, les gestes, les désirs exprimés et réalisés créent l'illusion d'un noyau interne et organisateur du genre, une illusion maintenue par le discours afin de réguler la sexualité dans le cadre obligatoire de l'hétérosexualité reproductive¹⁵⁵.

Afin de rendre un corps intelligible au sein du discours, et d'en faire un corps sexué, il faut en effet d'une part intérioriser la norme qui impose un certain type de gestes et de désirs en fonction du « sexe » de notre corps, d'autre part répéter ces gestes et désirs, qui donneront alors l'illusion qu'ils sont l'expression d'un noyau interne, lui-même défini comme notre corps sexué, comme « sexe » naturel. Ceci aura pour effet d'une part, de prétendre constituer notre « véritable identité », c'est-à-dire le fondement de ce que nous serions, d'autre part d'invisibiliser le processus même d'intériorisation de cette norme : puisque ces gestes et ces sentiments semblent provenir de mon identité profonde, il est impossible pour moi de voir en quoi ceux-ci relèvent en fait d'une norme sociale, qui produit mon moi sexué.

Pour caractériser cette opération du genre, et montrer comment il peut produire un corps sexué, Butler reprend le concept de performatif que John Austin a popularisé au sein de la linguistique. Un énoncé performatif, à la différence d'un énoncé descriptif, produit la réalité qu'il énonce; il est à proprement parler un acte, en ce sens qu'il ne se contente pas de constater la réalité, mais qu'il fait ce qu'il dit¹⁵⁶. L'une des grandes originalités de Butler a été d'affirmer que la manière dont le genre produisait des corps sexués relevait justement d'une forme de performativité. Alors que les énoncés

¹⁵⁴ BUTLER, JUDITH, *Ces corps qui comptent*, p. 37

¹⁵⁵ BUTLER, JUDITH, *Trouble dans le genre*, p. 259

¹⁵⁶ L'énoncé performatif paradigmatique est celui du prêtre consacrant un mariage : le « je vous unis par les liens sacrés du mariage » est typiquement performatif, en ce sens qu'il va produire lui-même l'union. Il ne décrit pas une situation présente, puisque précisément les deux personnes qui vont se marier ne le sont pas encore, et ne le seront que lorsque le prêtre prononcera ces mots.

de genre sont le plus souvent appréhender comme des constatatifs, ce sont en fait des énoncés qui font ce qu'ils disent, c'est-à-dire que lorsque le ou la gynécologue affirme à une personne enceinte : « c'est une fille » ou « c'est un garçon », il ou elle ne se contente pas de décrire ce qu'il voit, mais il ou elle produit le corps sexué. Son propos est l'expression même du genre, et va participer à constituer le corps de l'enfant comme sexué.

Pour Butler, le sexe n'est donc pas un fait, il n'est rien de naturel. Au contraire, c'est l'un des effets du genre que de se présenter comme provenant d'une ontologie du sexe, afin de mieux dissimuler qu'il est un performatif du discours :

Dire que le corps genré est performatif veut dire qu'il n'a pas de statut ontologique indépendamment des différents actes qui constituent sa réalité¹⁵⁷.

Seuls les actes performatifs du genre en viennent donc à produire le corps sexué, qui ne précède en rien les actions du genre. Il n'y a pas pour Butler d'être qui précéderait le genre, ou même qui l'excéderait.

En outre, un performatif de genre n'est pas seulement un énoncé que l'on pose à la naissance, pour inscrire initialement le corps dans l'ordre sexuel. Le genre est également caractérisé par son *itérabilité*. En effet, ce type d'énoncé se reproduit tout au long de la vie, et c'est au quotidien que le discours produit le sujet genré : il faut à chaque instant agir de manière à s'inscrire dans le domaine du sexe, de sorte à reconnaître l'intelligibilité culturelle de son propre corps au sein de l'ordre genré. Par ailleurs, le performatif n'a pas uniquement lieu dans le domaine strictement linguistique. Les gestes et les actes, en général, peuvent aussi relever de la performativité du genre : s'habiller, choisir ces loisirs, etc., sont autant de façon de performer le fait que je suis un homme ou que je suis une femme. Mes actions, donc, participent à m'inscrire dans l'ordre sexuel, et j'agirai de telle ou telle sorte selon que j'appartienne à l'un ou l'autre sexe. Le genre comme performatif est donc biographiquement constamment rejoué.

Cette définition originale du genre comme rapport discursif qui marque le corps par la répétition d'énoncés performatifs permet à Butler de penser non seulement la façon dont le genre impose sa force (à travers la répétition d'une norme a posteriori naturalisée à travers une ontologie du sexe), mais également la manière dont il est possible de résister. En effet, si le genre est tout de même un système puissant, qui punit¹⁵⁸ toute déviation, le fait qu'il agisse par répétition, et ne s'appuie en

¹⁵⁷ BUTLER, JUDITH, *Trouble dans le genre*, p. 259

¹⁵⁸ Je n'aurai pas l'occasion de développer davantage ce point, mais il est évident que la normativité du genre, qui s'appuie sur le système hétérosexuel, se développe en projetant dans l'abject les formes non-cisgenre et non-hétéros de l'identité. Si l'identité cis-hétéro est la norme, c'est bien parce que le genre est une contrainte punitive, et qu'elle répudie les autres formes de genre ou de sexualité. Ainsi, il ne s'agit pas seulement pour le genre de valoriser la cishétérosexualité, mais bien de punir toute déviation de cette norme. Et cette punition peut prendre des formes sociales particulièrement violentes, qui vont jusqu'au meurtre des personnes qui contestent la matrice hétérosexuelle.

réalité sur aucune donnée ontologique, le soumet à la possibilité d'une contestation. Comme l'écrit Butler :

La permanence d'un soi genré est structurée par des actes répétés visant à s'approcher de l'idéal du fondement substantiel pour l'identité, mais qui, à l'occasion de discontinuités, révèlent l'absence, temporelle et contingente, d'un tel fondement¹⁵⁹.

S'il n'y a pas de fondement au soi genré, si celui-ci relève en fait d'un performatif qui, quoique puissant, peut toujours être déstabilisé, alors Butler met à jour la (relative) fragilité de la norme du genre, et permet de penser de nouvelles modalités de résistance.

5.3. *Quelle puissance d'agir pour résister à la norme du genre ?*

La force du genre comme ensemble de pratiques disciplinaires dépend donc de la répétition constante de ses pratiques, c'est-à-dire du fait que c'est tout au long d'une vie qu'ont lieu les énoncés performatifs qui inscrivent les individus dans l'ordre sexué. Néanmoins, cette théorie du genre comme performatif montre que cette itérabilité, condition de possibilité du maintien de la norme du genre, est également sa faiblesse, en tant qu'elle est ce par quoi la répétition peut échouer. En effet, la nécessité pour le genre de se répéter en permanence, puisqu'il n'a aucun statut ontologique, l'expose à la possibilité que celui-ci soit « mal » réitéré, c'est-à-dire que la répétition soit incohérente, inintelligible, qu'elle ne semble pas respecter la norme.

L'intérêt de cette réitération incohérente, c'est qu'elle montre en quelque sorte l'« artificialité » du genre, elle le dévoile en fait en tant que performatif, en tant que norme sociale sans fondement anatomique ou biologique, et elle participe à le dénaturiser. La force d'une telle action, c'est qu'elle indique qu'il n'y a en réalité pas de noyau du genre, qu'il n'y a pas de nature sexuée originelle. Lorsque Butler écrit que le drag est une imitation sans original, il faut comprendre qu'il n'y a pas d'un côté le « vrai » genre, celui des individus dans leur vie quotidienne, genre qui serait vrai parce qu'il correspondrait à la norme, et de l'autre une imitation seulement parodique, artificielle. Ce que la drag queen dévoile¹⁶⁰, c'est le fait que le genre relève toujours d'une certaine « théâtralité », et qu'il n'y a pas forcément de distinction entre le show drag, et la personne qui marche dans la rue. Dans les deux cas, leurs actions sont guidées en référence à un genre toujours performatif : il n'y a pas d'un côté le vrai, qui reposerait sur l'ontologie du sexe, et de l'autre le faux, le drag, qui parodierait cette

¹⁵⁹ BUTLER, JUDITH, *Trouble dans le genre*, p.265

¹⁶⁰ Je ne développerai pas ce point, mais il importe tout de même de signaler que contrairement à ce que de nombreuses critiques de Butler ont pu affirmer, celle-ci ne fait pas du travestissement un acte *en soi* subversif. Elle admet en effet dans *Ces corps qui comptent* que le travestissement peut tout à fait renforcer les normes genrées hétérosexuelles, et donc ne participe pas nécessairement à les subvertir. En fait, l'intérêt stratégique du drag, c'est simplement de montrer qu'il n'y a pas de « vrai » genre, et que l'exubérance, si elle nous semble fausse, relève du même processus de performativité que celui de la vie quotidienne.

ontologie. Bref, ce que la drag queen performe, c'est en fait la même chose que ce que fait tout un chacun en s'habillant le matin.

Le genre comme performatif est donc caractérisé par un double mouvement : d'une part, il est une norme, qui impose une certaine intelligibilité culturelle, en marquant les corps d'une certaine signification; en ce sens, il est une force de contrainte, qui s'applique via l'itérabilité des énoncés performatifs qui doivent se répéter tout au long d'une vie et qui punissent les individus qui s'éloignent des normes; d'autre part, du fait même de cette manœuvre itérative, il s'expose toutefois au risque perpétuel de se voir subvertir, et c'est ici qu'intervient pour Butler la « puissance d'agir », concept fondamental pour comprendre les stratégies de résistance qu'on peut mettre en place pour s'opposer à la norme du genre :

La « puissance d'agir » serait dès lors le double mouvement d'être constitué dans et par un signifiant, « être constitué » signifiant ici « être contraint de citer, de répéter ou de mimer » le signifiant. Rendue possible par le signifiant même qui dépend pour se perpétuer du futur de cette chaîne citationnelle, la puissance d'agir est le hiatus dans l'itérabilité, la compulsion à installer une identité à travers la répétition. Or cette répétition nécessite la contingence, l'intervalle indéterminé, que l'identité cherche sans cesse à forclure¹⁶¹.

Malgré la puissante normativité du genre, Butler montre ainsi qu'il existe une certaine marge de manœuvre subversive, et elle éclaire la possibilité de produire un « hiatus dans l'itérabilité », de rompre avec la chaîne signifiante du genre, ce qui participerait à le déstabiliser, à le troubler. C'est le fondement de la stratégie envisagée par la philosophe américaine : il s'agit de montrer en quoi il est possible de contester la force normative du genre à travers des énoncés performatifs qui dévoileront l'artificialité de la construction genrée et de la matrice hétérosexuelle¹⁶².

On voit que l'originalité de la position de Butler consiste à proposer une voie médiane entre d'un côté un déterminisme strict et libéricide, qui ferait des individus les simples réceptacles d'une structure politique du genre déterminant une identité fixe dont il serait impossible de s'extraire, et un volontarisme naïf d'un autre côté. Sur ce dernier point, il a d'ailleurs été parfois reproché à Butler de proposer une stratégie contestataire basée uniquement sur la lutte individuelle, locale, qui reposerait en fait simplement sur la prise de conscience personnelle de l'artificialité du genre, prise de conscience qui deviendrait alors le point de départ d'une subversion généralisée des normes de genre

¹⁶¹ BUTLER, JUDITH, *Ces corps qui comptent*, p. 222.

¹⁶² Si j'ai choisi de consacrer ce chapitre sur le queer à la seule étude de Butler, arguant qu'elle était sans conteste la figure majeure de ce courant, il faut tout de même garder à l'esprit que sa conception de la puissance d'agir face à la norme hétérosexuelle est loin d'être hégémonique au sein de la pensée queer. Teresa de Lauretis, autre figure de référence du queer, met par exemple davantage l'accent sur la force coercitive du système hétérosexuel, réduisant donc les possibilités d'agir du sujet, en tout cas au niveau local, et développe une analyse sensiblement différente de celle de Butler, qu'on pourrait légèrement rapprocher du matérialisme, en tant qu'elle accorde une relative primauté à la structure sociale par rapport à l'*agency* subjective. Voir : LAURETIS (DE), TERESA, *Théorie queer et cultures populaires: De Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, 2007.

à travers la prolifération d'énoncés performatifs dissidents. En d'autres termes, certain.s auteur.ice.s accusaient Butler de ne pas suffisamment prendre en compte les contraintes (matérielles) du genre, en délimitant son champ d'action au discours, et de proposer par conséquent une stratégie globalement individualiste au lieu d'un processus plus directement politique et collectif.

5.4. *Performativité et matérialité. La subversion est-elle un acte individuel ?*

Le dernier chapitre de *Trouble dans le genre*, dans lequel Butler énonce sa théorie du genre comme performatif, a vu émergé de nombreuses critiques qui reprochaient à la philosophe étatsunienne une démarche idéaliste, qui détacherait le genre de la structure matérielle et politique, le réduisant à une propriété purement discursive et performative. Il lui était alors reproché de ne pas considérer la matérialité des corps, et celle des rapports sociaux qui instituent ceux-ci. La publication de *Ces corps qui comptent* cherchera notamment à répondre à ces critiques, en montrant qu'un énoncé performatif, bien qu'il s'inscrive dans le discours, est également producteurs d'effets tout à fait matériels :

Il ne faut pas comprendre la performativité comme un « acte » singulier ou délibéré, mais plutôt, comme la pratique réitérative et citationnelle par laquelle le discours produit les effets qu'il nomme. La suite de ce texte montrera clairement, du moins je l'espère, que les normes régulatrices du « sexe » fonctionnent de façon performative pour constituer la matérialité des corps et, plus particulièrement, pour matérialiser le sexe du corps, pour matérialiser la différence sexuelle afin de consolider l'impératif hétérosexuel¹⁶³.

Butler récuse en fait la distinction entre discursif et matériel. Selon elle, affirmer que le genre est un processus discursif n'empêche pas de penser la façon dont celui-ci modèle les corps afin de les inscrire dans l'ordre sexuel. En fait, elle considère le corps comme l'effet d'une dynamique de pouvoir, qui s'exprime à travers le discours et les normes régulatrices du genre. Le sexe, par exemple, est le nom de la norme culturelle qui gouverne la matérialisation des corps, il n'est pas qu'une catégorie « simplement discursive », mais bien la structure qui produira l'inscription des corps au sein de l'ordre sexuel.

En ce sens, il n'y a aucun volontarisme de la part de Butler, et celle-ci ne nie pas la puissance des contraintes qui s'exercent sur les individus à travers le genre. Une réalité discursive n'en est pas moins matérielle : en fait la distinction n'a pas de sens chez Butler, puisque le discours produit des effets qu'on peut désigner comme matériels.

L'originalité de Butler, c'est de refuser de penser une subversion des normes en dehors de celles-ci. Il ne s'agit pas de s'opposer aux contraintes qui nous gouvernent à travers une position d'extériorité, mais bien d'affirmer que c'est au sein de la norme même, à travers sa subversion, que se révèle la puissance d'agir. Il y a donc comme un paradoxe de la subversion :

¹⁶³ BUTLER, JUDITH, *Ces corps qui comptent*, p. 16

En ce sens la puissance d'agir signalée par la performativité du « sexe » sera radicalement opposée à toute idée d'un sujet volontariste qui existerait indépendamment des normes régulatrices auxquelles elle/il s'oppose. Le paradoxe de l'assujettissement est précisément que le sujet qui veut résister à ces normes est lui-même capable de le faire en vertu de ces normes, voire est produit par elles¹⁶⁴.

Butler concilie ici un certain déterminisme, en affirmant que le sujet est produit par les normes, mais elle maintient que cette inscription au sein de la norme est également la condition de possibilité d'un détournement de celles-ci, d'un « hiatus dans l'itérabilité », qui ne doit pas être conçu comme l'acte d'un sujet isolé, pleinement conscient des normes qui le gouvernent, mais bien comme une répétition incohérente des normes du genre, comme un décalage dans ces normes. Selon Butler, on s'inscrit toujours dans les normes. Ainsi, même lorsque certaines pratiques les déstabilisent et participent à montrer pleinement le caractère non-ontologique du genre, elles ne s'extraient pas pour autant du régime discursif.

Pour mieux saisir la nécessaire inscription des individus au sein d'un règne symbolique qui les produit et dont il est impossible de s'extraire, il importe de revenir sur la critique de la notion de sujet chez Butler, une constante de son œuvre, qui constitue une autre originalité de sa théorie, et qui nous permettra de mieux comprendre la façon dont le genre façonne les individus, et dont ceux-ci peuvent lui résister.

5.5. Critique du sujet et des identités

La critique de la notion même de sujet est en fait la conséquence logique du refus de la part de Butler de s'appuyer sur une ontologie du sexe. Si le genre est défini non comme l'excroissance culturelle du sexe, mais comme un ensemble de pratiques discursives, il devient en fait impossible de penser un sujet qui s'extrairait de ces pratiques. Puisqu'il n'y a pas d'ontologie, il n'y a pas d'être qui précède l'action du discours, pas de « je » pensé comme un être prédiscursif, à l'identité stable et non informé par le pouvoir du discours. Une conception qui privilégierait l'être à l'action, on le voit, résulterait notamment de l'effet naturalisant de l'institution du genre¹⁶⁵, qui tend à présenter le corps sexué comme une spontanéité de la nature. Butler s'opposera constamment à la catégorie d'identité définie comme un noyau stable et prédiscursif :

Finally, the epistemological paradigm postulating the priority of being over action erects a global and globalizing subject that disavows its own localization as much as the conditions necessary to any local action¹⁶⁶.

L'un des problèmes théoriques d'une telle conception du sujet est donc qu'on s'empêche de penser les effets des pratiques discursives sur la production de l'identité. En reprenant le modèle du genre :

¹⁶⁴ BUTLER, JUDITH, *Ces corps qui comptent*, p. 29.

¹⁶⁵ Quoique le genre soit l'un des domaines privilégiés de l'étude de Butler, il n'est évidemment pas le seul facteur qui forge l'identité des individus. La race en est un autre.

¹⁶⁶ BUTLER, JUDITH, *Trouble dans le genre*, p. 275.

si l'on postule l'antécédence du sexe, alors on ne peut parvenir à comprendre comment le genre imprègne sa marque sur l'identité, comment il modèle le corps en le rendant culturellement intelligible. En fait, on fait du sexe un irréductible qu'il devient impossible d'analyser, et le sujet devient ainsi un postulat, sur lequel on plaque une fausse stabilité en produisant l'idée d'un noyau psychologique :

Le fait de passer d'une origine politique et discursive de l'identité de genre à un « noyau » psychologique exclut qu'on analyse la constitution politique du sujet genré et les idées toutes faites sur l'indiscible intériorité de son sexe ou de sa véritable identité¹⁶⁷.

Il y a donc une erreur épistémologique à présenter le sujet sur le mode ontologique de la stabilité sexuée, puisqu'en excluant le sexe du domaine discursif, on ne peut plus analyser les effets politiques de la constitution de l'identité. Mais, plus grave encore, cette référence à un sujet qui précède le discours, ou du moins se situe en dehors de lui, produira nécessairement pour Butler une exclusion dans le domaine politique:

La force normative de la performativité, son pouvoir d'établir ce qui est reconnu comme un « être » ne s'exerce pas uniquement à travers la répétition, mais également à travers l'exclusion¹⁶⁸.

En effet, pour désigner un être, et pour en délimiter les contours ontologiques, il n'est pas seulement nécessaire d'affirmer ses caractéristiques positives, mais il faut encore montrer qui sont celles et ceux qui sont exclu.e.s par cette définition. Déterminer les contours d'un sujet, c'est également en désigner l'extérieur, c'est-à-dire celles et ceux qui ne peuvent prétendre à faire partie de la catégorie de sujet. Plus précisément, le fait de se référer à un être qui se trouve en dehors du discours implique forcément selon Butler une séparation avec ce qui relève de l'extra-discursif (le substantiel) et ce qui est discursif (le contingent, pourrait-on dire). Dès lors, on marque une frontière en réalité arbitraire, et le plus souvent implicite, entre ce qui relève du noyau extra-discursif et ce qui n'en relève pas. Il y a donc ici la production d'une frontière qui servira à exclure un certain nombre d'éléments de notre définition du noyau-sujet :

Pour « se référer » naïvement ou directement à un tel objet extra-discursif, il faut toujours préalablement délimiter l'extra-discursif. Et dans la mesure où l'extra-discursif est délimité, il est formé par le discours même dont il cherche à se libérer. Cette délimitation, souvent accomplie comme une présupposition non théorisée dans tout acte de description, marque une frontière qui inclut et exclut, qui décide pour ainsi dire de ce qui constituera ou non la substance de l'objet auquel nous nous référons ensuite [...] C'est par une opération plus ou moins tacite d'exclusion que l'on déterminera ce qui sera inclus ou non au sein des frontières du « sexe »¹⁶⁹.

Si ces développements peuvent sembler relativement abstraits, ils permettront à Butler de fournir une intéressante critique des politiques identitaires défendues par certains groupes dominés. En effet,

¹⁶⁷ BUTLER, JUDITH, *Trouble dans le genre*, p. 259.

¹⁶⁸ BUTLER, JUDITH, *Ces corps qui comptent*, p. 192.

¹⁶⁹ *Ibidem*, p. 26.

elle indique ici le danger de toute forme d'identité qui se présenterait comme un cadre strict, un ensemble rigide de caractéristiques, formant un noyau dur. Selon elle, toute identité stable est productrice d'exclusions et de répudiations. Prenant l'exemple de l'identité hétérosexuelle, Butler montre que celle-ci se constitue forcément par l'exclusion de l'identité homosexuelle, rejetée dans l'abjection; l'identité hétérosexuelle forclôt l'homosexualité; celle-là ne peut exister qu'en s'opposant à celle-ci.

Dans la mesure où les positions subjectives sont produites à travers une logique de répudiation et d'abjection, la spécificité de l'identité se paye de la perte et de la dégradation des connexions, et la carte du pouvoir qui produit et divise les identités en les distinguant devient du même coup illisible¹⁷⁰.

Néanmoins, ce phénomène ne concerne pas seulement les identités dominantes. En effet, toute forme d'identité, même dévaluée, peut produire ces dommageables pratiques d'exclusion aux membres de la communauté identitaire.

Ainsi, toute insistance sur l'identité doit à un certain point conduire à la prise en compte des exclusions constitutives qui consolident les différentiels du pouvoir hégémonique, ces exclusions que toute articulation est forcée d'accomplir pour se réaliser. Cette réflexion critique est importante afin de ne pas reproduire au niveau des politiques identitaires les gestes d'exclusions qui étaient d'abord à l'origine du recours des identités spécifiques¹⁷¹.

C'est ainsi que Butler encourage à rester prudent lors du recours aux stratégies identitaires, telle que celle d'une revendication autour de la notion de « femme », expliquant qu'il faut veiller à ne jamais concevoir ce vocable comme la marque d'une identité fermée, circonscrivant précisément les personnes qui peuvent y appartenir. Une telle définition rigide sera forcément excluante, et donc politiquement néfaste :

Comprendre « les femmes » comme un site de contestation permanente, ou comme un site féministe de combat, c'est postuler que cette catégorie ne peut être fermée et que, pour des raisons politiques majeures, elle ne doit jamais l'être. [...] En ce sens, ce qui, dans la perspective informée par l'idéal descriptiviste, est déploré comme un facteur de division et de polémique, est au contraire *affirmé* par la perspective antidescriptiviste comme le potentiel d'ouverture et de démocratie de la catégorie en question. [...] Pour atténuer cette violence, il est nécessaire d'apprendre à effectuer un double mouvement : invoquer la catégorie et, par-là, instituer provisoirement une identité et en même temps qu'ouvrir la catégorie et en faire un site de contestation politique permanente¹⁷².

Ce que Butler écrit ici à propos des femmes vaut pour toute forme d'identité, y compris toutes celles qui se forment dans le sillage des mouvements queer. Ainsi, la critique épistémologique de la catégorie de sujet que propose la philosophe américaine se double d'une nécessité pratique et politique : de même qu'il est impossible de concevoir un sujet non-informé par le pouvoir, puisqu'il n'existe pas d'être qui précède l'action du discours, de même il faut veiller à s'empêcher de former des identités politiques sur le mode d'une ontologie qui, par nature, serait excluante d'un ensemble

¹⁷⁰ BUTLER, JUDITH, *Ces corps qui comptent*, p. 124

¹⁷¹ *Ibidem*, p. 127

¹⁷² *Ibidem*, p. 223

d'individus, et reproduirait donc des exclusions qui avaient pourtant originellement mené à la constitution d'un groupe à l'identité dominée. Pour Judith Butler, la lutte doit nécessairement se constituer à travers un processus permanent de désidentification, c'est-à-dire que les identités ne doivent jamais se fermer autour d'une définition stricte, mais bien demeurées ouvertes à la contestation.

Chapitre 6. Quelques éléments sur la controverse entre analyses matérialistes et queer

Maintenant que nous avons vu les grands traits qui sous-tendent l'analyse du genre par Judith Butler, il est plus aisé de comprendre les raisons de la relative hostilité témoignée en France par les féministes matérialistes à l'égard des théories queer. Je regrouperai l'ensemble de ces critiques en deux grands enjeux : d'une part, j'évoquerai les causes historiques et politiques qui expliquent cette hostilité, sans donc recourir directement aux concepts et théories des deux écoles féministes, mais en montrant en quoi cette mauvaise réception peut être comprise notamment comme un enjeu de positionnement politique; d'autre part, je reviendrai sur les causes plus théoriques de la controverse, qui font alors appel à de véritables différences de conceptualisation de part et d'autre.

6.1. Des oppositions historiques et politiques : un enjeu de positionnement ?

Comprendre les oppositions parfois très vives que les féministes matérialistes ont pu manifester à l'égard du courant queer implique en effet d'aborder quelque peu la constitution du féminisme matérialiste en tant que courant intellectuel, et donc d'excéder un instant l'analyse seulement théorique. Comme l'écrivent Maxime Cervulle et Isabelle Claire :

La compréhension des débats contemporains nécessite en effet de tenir compte des contenus de savoir mais aussi des intérêts institutionnels et des agendas politiques de la controverse¹⁷³.

Il nous faut ici revenir rapidement sur l'intérêt politique et stratégique, notamment pour Delphy, de délimiter les contours théoriques du mouvement labellisé matérialiste et d'instituer un corpus de textes au fondement de ce courant, afin de constituer un ensemble de de thèses cohérentes qui peuvent ensuite servir de fondement critique pour analyser et critiquer d'autres courants féministes. Il faut garder à l'esprit que cette institution rétrospective (qui a commencé dans les années 1990 et qui a pour point nodal la réunion explicite par Delphy d'un certain nombre d'autrice sous le vocable « matérialiste » en 2005¹⁷⁴) du féminisme matérialiste en école porte l'enjeu stratégique de constituer un point de ralliement auquel il est utile de s'identifier, au sein d'une filiation devenue légitime, notamment grâce à l'institutionnalisation du féminisme matérialiste dans les milieux universitaires à

¹⁷³ CERVULLE, MAXIME, CLAIR, ISABELLE, « Lire entre les lignes : le féminisme matérialiste face au féminisme poststructuraliste », in *Comment S'en Sortir ?*, n° 4, printemps 2017, p. 2.

¹⁷⁴ DELPHY, CHRISTINE, « Féminisme et marxisme », in MARUANI MARGARET (dir.), *Femmes, genre et société. L'état des savoirs*, pp. 32-37.

travers la publication des *Questions féministes*, puis des *Nouvelles questions féministes*. Comme Dominique Fougeyrollas l'explique à propos de l'opposition entre féminisme matérialiste et la tendance différentialiste du groupe Psychanalyse et Politique durant les années 1970 :

Ils [le point de vue des féministes matérialistes et celui des différentialistes] se jettent l'anathème car il ne s'agit pas de polémiques théoriques, mais de tentatives d'acquiescer une position hégémonique au sein du mouvement féministe¹⁷⁵.

Il y a donc une bataille pour l'hégémonie (au sens gramscien du terme) au sein du féminisme, c'est-à-dire une lutte autour de la revendication de légitimité d'une parole féministe, qui passe évidemment par la critique des propositions théoriques des autres courants. Cette légitimité se trouve donc d'autant plus renforcée que le féminisme matérialiste, tentant d'imposer son hégémonie, s'oppose ouvertement aux autres féminismes, cherchant ainsi à montrer en quoi ceux-ci, au contraire, sont illégitimes.

En bref, on peut dire qu'il se rejoue dans les années 1990-2000 avec le féminisme queer, certains des enjeux politiques qui avaient animé les débats au sein du Mouvement de Libération des Femmes dans les années 1970. Ici, on voit l'importance du conflit, qui joue un rôle instituant, en réunissant un ensemble de positions sous un vocable commun (ici : féminisme matérialiste) afin de constituer un bloc hégémonique (également en un sens gramscien) cohérent. La controverse a donc une fonction structurante dans la constitution d'une école théorique, et on peut alors penser qu'une partie des oppositions maintenues par le féminisme matérialiste à l'égard des théories queer résultent d'une même dynamique de positionnement politique. Il s'agirait ainsi de défendre une certaine hégémonie de la position française au sein du discours féministe.

Il me semble que c'est en partie cette situation qui permet d'expliquer les difficultés des textes classiques des théories queer à être exportée au sein des frontières francophones¹⁷⁶. De façon circulaire d'ailleurs, cette réception tardive du corpus queer participera également sans doute à rendre plus difficile sa diffusion et donc sa discussion dans les cercles académiques du monde francophone.

On peut cependant encore mettre en avant d'autres raisons qui relèvent en partie d'enjeux historiques, notamment à travers la confrontation entre les traditions étatsunienne et française. Dans son introduction à l'édition française de *Trouble dans le genre*, Eric Fassin fait l'hypothèse suivante :

Pourquoi cette « différence » française [...] ? Sans doute l'ouvrage est-il difficile : la discussion est dense, l'expression touffue. Pourtant, dans d'autres pays, pareille exigence n'a pas découragé les lecteurs. Or – et c'est tout le paradoxe – la philosophe, au sortir d'une thèse sur l'hégélianisme dans la pensée française du XXe siècle,

¹⁷⁵ CERVILLE, MAXIME, CLAIR, ISABELLE, « Lire entre les lignes : le féminisme matérialiste face au féminisme poststructuraliste », p. 21

¹⁷⁶ De façon paradigmatique, *Trouble dans le genre* ne sera traduit en français qu'en 2005, soit 15 ans après sa publication en originale, alors que ce texte avait immédiatement constitué la pierre angulaire des théories queer, et qu'il avait été largement discuté dans le monde académique international.

en est tout imprégnée : les auteurs qu'elle cite et discute le plus sont Michel Foucault et Jacques Lacan, en regard de Luce Irigaray, Julia Kristeva et Monique Wittig. Mais notre vie intellectuelle n'en a-t-elle pas oublié certains – ou plutôt certaines ? Le malentendu franco-américain s'expliquerait alors par une double « différence », le retard français dans la réception de *Gender Trouble* redoublant le décalage dans la réception américaine de la pensée française¹⁷⁷.

Ainsi, la réception tardive de la pensée queer en France pourrait également s'expliquer par des raisons culturelles et géographiques.

Un point paradigmatique de cette difficulté de dialogue culturel est particulièrement flagrant à travers la notion de *French feminism*. Ce vocable réunit un ensemble d'autrices françaises (principalement le trio Irigaray-Cixous-Kristeva) qui sont en réalité rarement lues ensembles de ce côté de l'Atlantique et qui du reste sont très loin de représenter fidèlement le *zeitgeist* intellectuel féministe des années 1970 au sein de l'Hexagone. Ainsi, le qualificatif « *french* » trahit donc en réalité une école de pensée dont Butler reconnaît elle-même le caractère totalement étatsunien, en écrivant qu'il s'agit d'une « drôle de construction américaine »¹⁷⁸. Cette sorte de réappropriation, parfois présentée comme une lecture impérialiste et problématique du corpus féministe francophone, a notamment pu participer à une certaine frustration parmi les autrices francophones. Delphy a par exemple écrit un long article dans lequel elle parle du *French feminism* comme d'un :

Courant intellectuel strictement anglo-américain; qui s'est servi des "Françaises", ce qui est une démarche impérialiste, pour des buts intérieurs: attaquer aussi bien les démarches militantes que les démarches intellectuelles constructivistes et matérialistes dans le féminisme de leur propre pays¹⁷⁹.

Bien que ce type d'opposition ne s'appuie pas directement sur des enjeux théoriques, on voit bien qu'elle complique la réception des textes queer au sein des frontières francophones. Maxime Cervulle et Isabelle Clair notent ainsi :

L'opposition s'est parfois violemment exprimée et diverses auteures, [...] ont pu se réclamer du « féminisme matérialiste » pour défendre une primauté, sur tous les sujets, de la pensée féministe française (la réelle, pas la *French*), et pour se défendre contre la supercherie selon laquelle on pourrait changer de genre ou de sexe comme de chemise, contre l'ancrage disciplinaire des théories queer (les *humanities*) qui les rendraient inopérantes pour les sciences sociales, contre l'idée que tout « ne serait que » discours¹⁸⁰.

Cette idée que tout ne serait que discours, parfois formulée à travers l'assignation du queer à l'idéalisme philosophique constitue souvent le lieu privilégié de l'opposition, lorsque les féministes matérialistes cherchent à se distancier complètement du poststructuralisme. Faisant valoir la réalité

¹⁷⁷ FASSIN, ERIC, « Trouble-genre », in *Trouble dans le genre*, p. 6.

¹⁷⁸ BUTLER, JUDITH, *Trouble dans le genre*, p. 29.

¹⁷⁹ DELPHY, CHRISTINE, « L'invention du "French Feminism": Une démarche essentielle », in *Nouvelles questions féministes*, Vol. 17, n°1, février 1996, p. 15.

¹⁸⁰ CERVULLE, MAXIME ET CLAIR, ISABELLE, « Lire entre les lignes : le féminisme matérialiste face au féminisme poststructuraliste », p. 6.

de la matière, définie en un sens marxien comme rapports sociaux et économique, elles présentent le féminisme queer comme l'avatar d'un relativisme politiquement conservateur. C'est par exemple ainsi qu'il faut comprendre le propos de Mathieu dans « Dérive du genre/ stabilité des sexes » (2003), quand elle critique Madonna et en fait une expression paradigmatique de la pensée queer :

Mais, dans une société où les rapports de pouvoir entre sexes et entre races sont, comme tous les rapports de pouvoir, ancrés dans l'économique, le juridique, le culturel et perpétués par la violence, verbale et physique, au moindre faux-pas des dominé-e-s, peut-on vraiment imaginer un érotisme « pour tous », égalitariste ?¹⁸¹

Ou encore plus loin, quand elle écrit :

Le féminisme (?) postmoderne et le mouvement *queer* croient pouvoir changer une roue, mais la pente est savonneuse. Et, à chaque fois que chez moi je lave les vitres [...], je me dis que je préfère clarifier l'économie politique du genre plutôt que la « troubler » à l'économie¹⁸².

Il est relativement facile, en se référant à ce que nous avons déjà dit plus haut de la pensée Butler, de comprendre en quoi les propos de Mathieu relèvent d'une certaine caricature, et ont pour but de construire une opposition dichotomique simple, entre d'un côté les matérialistes qui s'intéresseraient aux structures économiques et politiques qui déterminent l'organisation de la société¹⁸³, et de l'autre le queer « idéaliste » et « postmoderne », qui considérerait le genre comme une performance théâtrale et proposerait une stratégie de subversion seulement individualiste des normes du genre.

Cette opposition stricte à tout ce qui relève du queer à partir d'un point de vue défendu comme matérialiste n'est pas réservé aux frontières françaises, mais trouve également son expression parmi

¹⁸¹ MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique 2. Usage, dérégulation et résilience des femmes*, p. 329.

¹⁸² *Ibidem*, p. 336.

¹⁸³ Il ne peut évidemment pas être question de développer ce point ici, mais on retrouve un ancien et intense débat au sein de la tradition marxiste, à propos de la séparation entre l'infrastructure économique, et les superstructures du politique, du culturel, du juridique, etc. Alors qu'une certaine orthodoxie marxiste, notamment au sein de la IIe Internationale, a largement participé à propager une vision déterministe de cette distinction, l'infrastructure économique déterminant strictement les formes « idéologiques » de la société, un certain nombre d'auteurs, parfois classifiés comme hétérodoxes, ont essayé de faire valoir le rôle du politique, du culturel et du juridique dans l'organisation sociale. Gramsci est à ce titre certainement le penseur qui a le mieux développé la théorie du caractère dialectique et non déterministe entre infrastructure et superstructure, en montrant l'importance des processus politiques et culturels dans la société. Dans un registre très différent, donc, il serait intéressant de montrer que face aux théories queer, les féministes matérialistes se retrouvent en quelque sorte dans la position de faire valoir une surimportance des infrastructures sur les superstructures dans lesquels elles classeraient les théories discursives de Butler. Il faut néanmoins relativiser ce jugement, qui inscrit le matérialisme dans l'infrastructure, et le queer dans la superstructure : d'une part parce que Delphy elle-même, même si elle ne l'a jamais fait, a relativement tôt (dans son débat avec Barrett et McIntosh. Voir « Un féminisme matérialiste est possible », in *L'Ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*) affirmé l'importance de développer une théorie féministe de l'idéologie s'appuyant notamment sur la domination économique, indiquant par-là que l'idéologie n'est pas simplement le reflet des rapports de productions patriarcales; d'autre part parce que Butler, nous l'avons évoqué, refuserait la distinction entre infra- et superstructure, affirmant que le discours est également producteur d'effets matériels, et qu'il est donc impropre de le ranger dans l'idéologie.

quelques féministes radicales, qui représentent le courant matérialiste¹⁸⁴ aux Etats-Unis, et qui font parfois rejouer cette controverse, comme Stevi Jackson quand elle écrit :

Ces féministes matérialistes radicales diffèrent des post-structuralistes et post-modernistes sur un point tout-à-fait crucial. Alors que ces dernières voient dans les catégories sociales quelque chose de fluide, mouvant, constamment contesté et renégocié, les matérialistes, elles, tout en admettant que ces catégories puissent et doivent être combattues, les croient enracinées dans des pratiques sociales et des inégalités structurelles qui font partie intégrante du tissu social. "Hommes" et "femmes" ne sont pas que des constructions discursives mais des groupes sociaux matériellement existants, reposant sur une relation d'inégalité et d'exploitation¹⁸⁵.

On observe donc à nouveau que le nœud du problème se cristallise systématiquement autour de la prétendue négation de la part des queer de la surdétermination des rapports sociaux, notamment économiques. Cette réduction des textes queer à un idéalisme est théoriquement et politiquement dommageable, car elle simplifie et caricature des positions en réalité plus complexes, dissimulant ainsi des enjeux plus cruciaux, voilés derrière l'opposition binaire entre matérialisme et idéalisme. A propos des prises de position des féministes matérialistes, Maxime Cervulle et Isabelle Claire regrettent :

Honnissant l'usage de certaines théories, ces petites phrases rendent impossible l'explicitation des divergences de fond, elles condamnent par anticipation toute possibilité d'hybridation théorique et toute coalition politique, elles découragent l'imagination et enferment les personnes qui les prononcent dans une forteresse assiégée¹⁸⁶.

Pourtant, et je souhaiterais y revenir dans la suite de ce travail, les oppositions théoriques entre les deux courants, bien que moins caricaturales que ce qui en a été présentés, sont réelles, et reposent sur des enjeux théoriques et stratégiques de premier ordre pour les mouvements féministes. Il est donc regrettable de constater les difficultés de réceptions et de discussions des théories queer au sein du paysage féministe dominant en France, puisque cela participe à invisibiliser ces problématiques.

Je souhaiterais donc dans la suite de ce chapitre évoquer brièvement deux lieux théoriques qui me semblent manifester de véritables oppositions conceptuelles entre féminismes matérialiste et queer, afin de montrer que ces celles-ci, bien que peu souvent explicitement formulées et développées, ne reposent pas simplement sur un enjeu de positionnement politique et sur une course à l'hégémonie au sein du féminisme en France, mais bien sur de véritables différences analytiques. Il s'agira ainsi

¹⁸⁴ Si l'appellation « féminisme matérialiste » est bien une singularité française, celui-ci constitue en fait un courant de pensée relativement proche de ce qu'on appelle le « féminisme radical », notamment aux Etats-Unis, corpus intellectuel marqué par une analyse de l'oppression des femmes au moyen de l'idée d'une domination patriarcale indépendante, *dans une certaine mesure*, du capitalisme, et par une stratégie révolutionnaire qui s'oppose au développement du féminisme libéral. L'originalité du féminisme matérialiste au sein du féminisme radical, c'est certainement son rapport à la terminologie marxiste, et son emploi des outils conceptuels marxien pour analyser l'oppression des femmes, alors que la référence au penseur allemand est relativement peu présente chez les autrices du féminisme radical, à quelques exceptions près.

¹⁸⁵ JACKSON, STEVI, « Récents débats sur l'hétérosexualité : une approche féministe matérialiste » (trad. Anne Hugon et Catherine Marra), in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol 17, n°3, août 1996, p. 7

¹⁸⁶ CERVULLE, MAXIME ET CLAIR, ISABELLE, « Lire entre les lignes : le féminisme matérialiste face au féminisme poststructuraliste », *op.cit.*, p. 7

dans la suite de montrer en quoi il est important de faire justice à ces réelles oppositions théoriques, notamment afin de montrer en quoi elles posent des questions cruciales pour penser la stratégie des mouvements féministes.

6.2. Des incompatibilités conceptuelles

J'articulerai cette question des divergences théoriques entre matérialistes et queer, à travers deux questions transversales, qui me semblent particulièrement représentatives de la nature et des enjeux des désaccords. Bien sûr, ces deux questions n'épuisent pas l'entièreté des désaccords entre les deux courants, qui peuvent se marquer à travers d'autres thématiques (notamment l'articulation entre genre et sexualité), mais elles me permettront tout de même d'aborder profondément la conception du genre défendue par les matérialistes, et celle présentée dans les théories queer.

Je ramasse la première de ces questions sous la problématique d'une opposition entre ce que j'appellerais d'un côté le genre comme théorie de la domination (dans le féminisme matérialiste) et d'un autre côté le genre comme effet du pouvoir (dans le féminisme queer), concepts que j'expliciterais dans la suite; la seconde question, liée à la première, relève principalement de la problématique de la détermination d'un sujet du féminisme, avec d'un côté une théorie de la classe des femmes (matérialisme) et de l'autre la nécessité de sujets multiples et le plus possible « désidentifiés » (queer).

6.2.1. Le genre comme pouvoir ou comme domination ?

Avant de développer la critique matérialiste de la conception queer du genre, je voudrais revenir au texte de Butler afin de voir comment celle-ci se positionne vis-à-vis du féminisme matérialiste français. Dans *Trouble dans le genre*, la philosophe américaine fait finalement assez peu mention des autrices du courant français, à l'exception de Wittig¹⁸⁷. A quelques rares endroits, néanmoins, elle évoque directement ce féminisme matérialiste, ce qui permet d'en mieux comprendre la distance qu'elle revendique avec celui-ci :

Les différences entre les positions matérialistes et lacaniennes (et post-lacaniennes) apparaissent dans le cadre d'une controverse normative sur la question de savoir si l'on peut recouvrer une sexualité soit « avant » soit « en dehors » de la loi sur le mode de l'inconscient ou, « après » la loi, sur celui de la sexualité post-génitale¹⁸⁸.

¹⁸⁷ Si elle intéresse tant Butler, c'est entre autre parce que Wittig est l'une des seules autrices matérialistes à avoir très explicitement intégré la question sexuelle à son cadre d'analyse, notamment en proposant une critique du régime hétérosexuel à partir de la figure lesbienne. Néanmoins, même si je ne pourrai pas développer ce point, les deux autrices proposent une vision tout à fait distincte de l'hétérosexualité. Natacha Chetcuti exprime ces divergences à travers les concepts d'hétéronormativité et d'hétérosocialité : le premier renvoie au queer, et à la critique de la norme hétérosexuelle comme exercice de résistances multiples des subjectivités construites par le pouvoir, alors que le second fait référence au matérialisme, et désigne l'ordre social et structurel qui organise la domination des femmes à travers l'hétérosexualité comme rapport social. Voir : CHETCUTI, NATACHA. « Hétéronormativité et hétérosocialité », in *Raison présente*, n°183, 2012, pp. 69-77.

¹⁸⁸ BUTLER, JUDITH, *Trouble dans le genre*, p. 102.

Il faut expliciter brièvement les termes de cette citation : au sens lacanien, la loi est ce qui va structurer le symbolique, un domaine dans lequel s'inscrira nécessairement le sujet. Autrement dit, il n'y a pas d'en dehors du symbolique, parce que le sujet est forcément déterminé dans le langage. De même, pour Butler, il n'existe pas, comme on l'a vu, de sujet non-sexué et prédiscursif, présent avant ou même après la structuration performative du genre : l'identité sexuée est forcément produite par la norme du genre. Bien qu'il soit possible de déstabiliser celle-ci, il ne s'agira pas pour Butler de sortir du cadre du pouvoir institué par le genre, mais « seulement » de chercher à structurer différemment ce pouvoir, de sorte à en limiter le caractère contraignant et oppressif.

Critiquant cette fois moins explicitement la position du féminisme matérialiste, mais s'y référant tout de même, Butler écrit :

Si la sexualité est culturellement construite dans des rapports de pouvoir existants, alors postuler une sexualité normative qui se situe « avant », « en dehors » ou « au-delà » du pouvoir est une impossibilité culturelle et un rêve politiquement irréalisable, un rêve qui fait reporter au lendemain ce que l'on peut faire concrètement aujourd'hui, c'est-à-dire repenser les possibilités subversives de la sexualité et l'identité en fonction du pouvoir lui-même¹⁸⁹.

Le pouvoir est notamment le nom de la matrice de l'hétérosexualité, qui institue le genre à travers la production de corps sexués. Bien sûr, en l'état, ce pouvoir est oppressif, car en naturalisant certains genres et certaines sexualités (cis et hétérosexuelles), il rejette dans l'abject un ensemble d'autres (trans et homosexuelles, notamment). Néanmoins, ajoute Butler, il *n'existe pas pour autant d'en-dehors du pouvoir*, et toute stratégie qui viserait à l'abolir se bornerait à ambitionner une irréalisable utopie. Seule la stratégie de la subversion du genre, que nous avons vu plus haut, peut permettre de produire des identités instables qui auraient pour effet de limiter la force contraignante et oppressive du pouvoir.

On poursuivra l'argument en tentant de réfléchir à la possibilité de subvertir et déstabiliser ces notions naturalisées et réifiées du genre qui étayent l'hégémonie et le pouvoir hétérosexistes, pour mieux perturber l'ordre du genre, non par le biais de stratégies figurant un utopique au-delà, mais en mobilisant, en déstabilisant et en faisant proliférer de manière subversive ces catégories qui sont précisément constitutives du genre et qui visent à le maintenir en place en accréditant les illusions fondatrices de l'identité¹⁹⁰.

On voit donc que le reproche qu'adresse Butler au féminisme matérialiste consiste dans le fait que celle-ci nie la possibilité qu'un sujet puisse exister en dehors du pouvoir, en dehors de la matrice du genre. En inscrivant son propos dans une pensée poststructuraliste qui fait notamment du sujet la production du langage, et non un préalable à celui-ci, la philosophe américaine ne peut envisager la possibilité de s'extraire de cette structure du pouvoir, car cela signifierait retomber dans l'idéologie

¹⁸⁹ BUTLER, JUDITH, *Trouble dans le genre*, p. 106.

¹⁹⁰ *Ibidem*, pp.110-111.

d'un sujet souverain précédant le langage, et finalement revenir à l'idée d'une ontologie du sexe, à tout le moins à une ontologie d'un possible « en-dehors » du langage et du pouvoir.

Plus loin, analysant les positions de Wittig sur le régime hétérosexuel, Butler note :

Les options politiques qui découlent d'une conception aussi totalisante du pouvoir hétérosexuel sont (a) le conformisme absolu ou (b) la révolution radicale¹⁹¹.

On reconnaît ici en effet la position de Wittig, pour qui le lesbianisme constitue la stratégie qui permet de détruire la catégorie de sexe, et donc la domination d'un sexe sur l'autre. La révolution radicale, pour elle, consiste donc fondamentalement, comme pour les autres matérialistes, dans l'abolition du genre et du sexe. Butler s'oppose néanmoins à cette position qu'elle juge utopique, en écrivant :

D'après moi, les pratiques gaies et lesbiennes devraient plus se centrer sur le redéploiement subversif et parodique du pouvoir que sur le fantasme irréalisable de transcender complètement ce pouvoir¹⁹².

C'est donc en s'appuyant sur une conception psychanalytique, qui refuse de penser un en-dehors du symbolique, que Butler affirme la nécessité de déployer la subversion interne du genre comme stratégie pour en combattre le caractère oppressif. Si le genre est effectivement une contrainte, cela ne signifie pas qu'il soit possible de s'en extraire.

Toutefois, si le sujet est bel et bien forcément produit par le pouvoir, cela n'empêche qu'il conserve, on l'a vu, une certaine puissance d'agir :

Bien que la contrainte constitutive n'annihile pas la possibilité d'une puissance d'agir, il est vrai qu'elle situe cette puissance dans une pratique de répétition ou de reformulation immanente au pouvoir, et non dans une relation d'opposition externe au pouvoir¹⁹³.

Il s'agit donc pour Butler de penser des modalités internes de résistance au pouvoir, afin de développer une puissance d'agir qui s'appuie sur les « manqués » de la force répétitive du genre pour le subvertir « de l'intérieur ».

Contre cette interprétation poststructuraliste, le féminisme matérialiste présentera la libération des rapports d'oppression basé sur le genre précisément à travers *l'abolition* de celui-ci. C'est même une marque stratégique du féminisme matérialiste que de veiller à toujours inscrire sa lutte dans l'horizon d'une abolition du genre¹⁹⁴. Nul horizon émancipateur ne pourrait selon les matérialistes venir d'une reconfiguration des normes de genre et de sexualité, puisque cet idéal de libération ne pourra être atteint que par une abolition complète du genre (Delphy) ou bien du régime hétérosexuel qui produit la catégorie de sexe (Wittig).

¹⁹¹ BUTLER, JUDITH, *Trouble dans le genre*, p. 238

¹⁹² *Ibidem*, p. 242

¹⁹³ BUTLER, JUDITH, *Ces corps qui comptent*, p. 29

¹⁹⁴ Comme on l'a vu pour Delphy, Wittig et Mathieu, dans les chapitre 2.4., 3.3. et 4.4.

L'origine d'une telle différence analytique consiste dans une définition finalement très différente du genre. Quoique féminisme matérialiste et queer se rejoignent sur un certain antinaturalisme, ce qu'est véritablement le genre pour chaque courant demeure très différent. Pour les matérialistes, le genre est avant tout une catégorie politique, qui structure la société en instituant deux classes de sexe : les hommes et les femmes. Bien que cette catégorie soit extrêmement puissante, en raison de son ancienneté historique et de sa capacité à imprégner profondément la plupart (sinon tous) des aspects de la société, il n'y a pas de raison de penser qu'elle soit éternelle. Au contraire, il appartient à l'idée même d'une catégorie politique d'être, en dernière analyse, contingente et donc dépassable. Tout aussi puissant que soit le genre comme principe de bipartition de la société, il n'est pas inattaquable, et il est permis de penser qu'une lutte révolutionnaire pourrait l'abolir. En tant que rapport social, le genre est forcément l'expression d'un mode de production particulier qu'il est possible de changer, grâce à une révolution. Aussi improbable et difficile que cet objectif puisse sembler, il reste que l'abolition du genre est un horizon ouvert et même nécessaire pour le féminisme matérialiste.

Ainsi, on conçoit plus facilement l'une des oppositions majeures qui structurent les polémiques entre féminisme matérialiste et queer : alors que pour le premier, le genre est une structure politique, un rapport social qui, malgré sa puissance, demeure contingent, le second considère le genre comme un pouvoir, c'est-à-dire l'expression même du symbolique, dont il est philosophiquement impossible de s'extraire. Il n'y aurait pas d'au-delà du pouvoir et, pourrait-on dire, pas d'au-delà du genre.

Pour expliciter conceptuellement cette différence fondamentale entre les approches matérialistes et queer, j'aimerais montrer ici que selon moi les premières considèrent le genre comme une *domination*, alors que les secondes le définissent comme un *pouvoir*. Avec ce que j'ai écrit plus haut, on peut maintenant comprendre cette distinction.

Pour évoquer le genre entendu au sens matérialiste, je privilégie le terme de domination, car il satisfait trois critères. Premièrement, cette notion renvoie directement à une question politique : il n'est en effet de domination que politique. Deuxièmement, le terme de domination, dans son usage au singulier, montre bien qu'il y a une certaine unicité de cette domination, notamment à travers l'institution de deux classes de sexes aux contours relativement fixes. La domination de sexe est ainsi l'expression de la bipartition politique de la société, et se trouve localisée dans la classe de sexe des hommes; par conséquent, si la classe des hommes disparaît, c'est bien la domination tout entière qui cesse, puisque la classe des femmes disparaîtra également. Troisièmement, la domination est une donnée exclusivement macrosociale¹⁹⁵, renvoyant à une analyse marxiste-matérialiste de la société :

¹⁹⁵ Bien qu'il soit possible de parler de la domination d'un individu sur un autre, c'est avant tout par un usage métonymique, l'emploi singulier du terme « domination » renvoyant plus généralement à une conception macrosociale de la société. En outre, il est assez fréquent que la « domination » exercée par un individu sur un autre soit en fait

elle est l'expression de la domination d'une classe sur une autre, en l'occurrence ici une classe de sexe, et non pas d'individus particuliers.

Quant au terme de pouvoir, sans s'opposer pleinement à celui de domination, il permet tout de même de comprendre les conceptions différentes du genre proposée par le féminisme queer. Ainsi, premièrement, sauf à adopter une définition très maximaliste, on a vu que le pouvoir ne pouvait se limiter à une catégorie seulement politique, au sens où il informe en fait tout type de rapport social et représente le symbolique lui-même. Deuxièmement s'il est impossible de sortir du pouvoir, et si celui-ci peut constituer le lieu d'une oppression (notamment cis-hétéronormative), cela ne signifie pas que le pouvoir est nécessairement hiérarchique, et les stratégies de subversion présentées plus haut montrent que même sans sortir du pouvoir, il est possible selon Butler de rendre plus horizontaux les rapports de genre. Troisièmement, si l'on peut dire que le pouvoir est également une donnée existant au niveau macrosocial, ce n'est pas le seul lieu de son exécution. Le pouvoir performatif du genre, s'il s'appuie forcément une citationnalité¹⁹⁶, et s'inscrit donc dans une société particulière, s'exerce également à des niveaux plus locaux et informels, pour ne pas dire plus inter-individuels. La façon dont le pouvoir opère est ainsi sensiblement plus diffuse que la domination.

Autrement dit, donc, le pouvoir n'est pas une donnée extérieure à la construction des genres et des sexualités, il est leur condition même de possibilité : il n'existe pas d'horizon d'une sexualité ou d'un genre en dehors du pouvoir. Présentant les analyses théoriques queer, Elsa Dorlin écrit :

Le concept queer de subversion suppose qu'il n'y a pas de position en dehors du pouvoir [...], mais plutôt des exercices multiples de résistances [...] En d'autres termes, et en simplifiant provisoirement les diverses *praxis* trop rapidement comprise sous un même label « Queer », il n'y a pas d'en dehors du « sexe »¹⁹⁷.

S'il n'y a pas d'en dehors du pouvoir, c'est parce que penser la possibilité d'une sortie du celui-ci, ce serait affirmer qu'il peut exister un sujet qui ne soit pas informé par le pouvoir, ce serait refaire jouer une ontologie de l'être, préalable au langage, alors que Butler affirme avec constance que ce sujet n'existe pas.

l'expression, au niveau local, d'un rapport social plus général. Par exemple la domination d'un homme sur une femme sera possible parce qu'elle s'appuie sur la domination plus large de la classe des hommes sur celle des femmes.

¹⁹⁶ Par ce concept de « citationnalité », que Butler emprunte à Derrida, il faut comprendre que le performatif ne tire par son pouvoir de production de la réalité de la seule force de son discours, mais doit s'appuyer sur des normes socialement établies. L'idée de citation désigne le fait que le pouvoir performatif tire sa force en « citant » la norme, en revendiquant la légitimité de la norme, qui renvoie toujours à l'organisation sociale générale, et pas seulement à la situation locale dans laquelle l'énoncé performatif est proféré. Pour revenir sur l'exemple du prêtre instituant le mariage à travers la formule « je vous déclare uni », la force performative de son énoncé ne dépend pas uniquement du contenu de celui-ci, mais du fait non seulement qu'il s'appuie sur une norme socialement reconnue (l'institution du mariage) mais également sur sa position sociale particulière (en tant que prêtre, il est considéré comme légitime pour marier deux personnes). Ainsi, il faut toujours réinscrire le performatif au sein d'un contexte social, et montrer qu'il tire sa force de ce qu'il cite, c'est-à-dire la norme socialement établie.

¹⁹⁷ DORLIN, ELSA, *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, Presses universitaires de France, 2008, pp. 114-115.

Bien que cette opposition définitionnelle puisse sembler très abstraite, elle a en fait des conséquences stratégiques tout à fait immédiates, comme il est aisé de le voir avec ce que j'ai déjà écrit plus haut :

Du côté du féminisme matérialiste, la définition du genre comme une catégorie politique impliquera d'affirmer que la lutte doit forcément s'exprimer de façon politique, c'est-à-dire à travers la constitution d'un mouvement féministe de masse qui fasse front contre la catégorie politique de domination, à savoir le genre, dont la force est localisée dans la classe des hommes. L'objectif de ce mouvement féministe devrait alors être de lutter jusqu'à l'abolition de toute classe de sexe au terme d'un processus révolutionnaire.

Du côté du féminisme queer, et de façon presque paradoxale, si le pouvoir constitue l'horizon même de l'existence humaine, et s'il est donc impossible d'imaginer pouvoir exister en dehors de celui-ci, le genre constitue sans doute une force moins implacable que pour les féministes matérialistes. En effet, les stratégies de subversions sont plus aisées à mettre en place que de grands mouvements révolutionnaires. Bien qu'il ne faille pas voir la subversion comme un acte isolé et simplement volontariste, il est tout de même possible de lutter à un niveau plus local, puisque troubler le genre consistera « plus simplement » à rompre l'itérabilité de la norme, c'est-à-dire à le performer de façon décalée, incohérente afin d'en dévoiler l'artificialité. En fait, tout en englobant totalement la vie des individus, et en représentant un horizon proprement indépassable, le genre apparaît plus « fragile », au sein du féminisme queer, plus facilement contestable. En raison de son itérabilité, le genre est sans cesse soumis à la possibilité de sa contestation.

On le voit, ces différences stratégiques reposent en réalité sur des conceptions théoriques sinon antinomiques, du moins difficilement articulables. En effet, les thèses de Butler dans *Trouble dans le genre* ont souvent été réduite à la stratégie de la subversion individuelle, accusée d'être dépolitisante, de mettre les dominés face à leur propre responsabilité, et de revendiquer une méthode de lutte largement plus individualiste. Quoique l'accusation d'individualisme soit caricaturale, il faut reconnaître que pour peu que l'on accepte ce postulat de l'impossibilité de penser un sujet précédant le langage, et donc le pouvoir, il semble qu'on doive bien s'accorder avec Butler pour affirmer que toute stratégie visant à contester les contraintes du genre ne pourra forcément que consister à le redéployer différemment, souvent localement, de sorte à réduire son caractère oppressif, mais sans jamais pouvoir l'abolir.

Dans un article publié en 2003, Sam Bourcier¹⁹⁸, l'un des principaux théoriciens queer en France, revient précisément sur cette question, en critiquant explicitement toute position qui chercherait à définir la domination au singulier, et donc à attribuer au genre la forme de « la » domination :

Le post-féminisme queer souligne les méfaits d'une approche hétérocentrée, voire eurocentrée, en tout cas totalisante et analogique de « la domination »¹⁹⁹.

Selon lui, l'approche de l'oppression des femmes à travers le recours à l'idée d'une domination masculine qui instituerait une opposition structurelle femme/homme va nécessairement produire une série d'exclusions de toutes les personnes, marginales, qui ne pourraient rentrer dans la définition hégémonique de ce qu'est « la » femme :

Cela suppose aussi d'abandonner une conception du pouvoir qui a partie liée avec les conceptions univoques et fixistes de la domination : celle d'un pouvoir souverain qui ne s'exercerait qu'en un seul lieu. C'est précisément cette vision du pouvoir qui, pour rassurante ou intimidante qu'elle soit, empêche de penser l'interconnexion des formes d'oppression et de résistance²⁰⁰.

Son argument repose donc sur l'idée que la localisation de la domination au sein de la classe des hommes aurait pour effet nécessaire de produire un sujet femme homogène (la « classe des femmes »), forcément excluant aux yeux des théories queer, et qui empêcherait alors de comprendre la façon dont les oppressions sont en fait multiples, se croisent et se renforcent.

Contre cette conception d'une domination unitaire et univoque, Bourcier défend précisément l'idée d'un pouvoir plus diffus, qui autorise à penser les stratégies de lutte à partir de l'idée d'une multiplicité de résistances, plus localisées et sans référence à une classe de sexe englobante, qui ne cherchent plus à abolir le genre, mais à le subvertir de l'intérieur. Il en appelle ainsi à former :

Des sites de résistance et non une plate-forme pour un improbable horizon révolutionnaire boosté ou non par une dialectique qui se solderait par une improbable abolition des genres (l'utopie féministe radicale et/ou matérialiste de Delphy ou de Wittig)²⁰¹

A propos des stratégies de lutte des théories queer, Bourcier ajoutera :

Ni révolutionnaires, ni abolitionnistes, ni dialectiques, elles relèvent de micropolitiques modestes mais multiples²⁰².

Ainsi, Bourcier fait notamment explicitement référence au féminisme matérialiste, à travers les figures de Delphy et Wittig, et critique leur vision d'un espace débarrassé de l'oppression de genre,

¹⁹⁸ L'article est alors signé Marie-Hélène Bourcier, mais depuis lors, l'auteur ayant fait un coming out transmasculin, je ne me référerai à lui dans la suite comme Sam Bourcier, quoique la notice bibliographique renverra à Marie-Hélène Bourcier.

¹⁹⁹ BOURCIER, MARIE-HÉLÈNE, « La fin de la domination (masculine). Pouvoir des genres, féminismes et post-féminisme queer », in *Multitudes*, n° 12, 2003/2, p.76.

²⁰⁰ « Ibidem », p. 79.

²⁰¹ « Ibidem », p. 75.

²⁰² « Ibidem », p. 78.

notamment pour sa coloration largement utopique, mais également parce qu'il oblige, nous l'avons vu, à homogénéiser le genre, et donc à sous-estimer ses interconnexions avec d'autres formes d'oppression, telle que la sexualité ou la race.

Du côté du féminisme matérialiste, même si les autrices se sont moins directement confronté à cette question d'opposition entre la domination et le pouvoir²⁰³, il est possible de trouver des traces de réponses. Dans son introduction à la traduction française du livre *Les femmes de droite*²⁰⁴, d'Andrea Dworkin, Christine Delphy revient rapidement sur son opposition aux théories queer, en affirmant que selon elle, celles-ci instituent la sexualité et le pouvoir comme un monde clos, reposant sur leurs propres règles, et refont jouer ici le paradigme de la nature humaine :

La sexualité n'est pas un monde à part, comme le veut notre culture et comme le veulent aussi les thèses queer. Celles-ci, comme on a vu, tout en prétendant suivre les théories féministes qui ont dé-naturalisé le genre, en fait le remettent au centre de l'histoire, et comme quelque chose d'ineffaçable : il est vain, dit Fassin, d'espérer abolir le genre. Prédiction autoréalisatrice dès lors que le queer l'a placé dans ce qui constitue, pour notre culture, la part préculturelle, la part naturelle des pratiques humaines – la sexualité²⁰⁵.

Delphy critique ainsi une sorte de naturalisation de la sexualité et du pouvoir, et la tendance des théories queer à refuser de faire reposer la sexualité sur une organisation sociale, politique et économique particulière, pour en faire selon elle un invariant anthropologique, dont il serait, par définition, impossible de sortir²⁰⁶.

On retrouve ici en fait la question fondamentale du rapport entre genre et sexualité, sur laquelle reposait une large partie du conflit qui mena à la dissolution du comité de lecture des *Questions féministes*. Pour Delphy, la sexualité est une dimension du genre, et non un domaine indépendant :

²⁰³ Comme on l'a vu, les féministes matérialistes n'ont pas vraiment produit de critique systématique de la pensée queer, mais se sont la plupart du temps contentées d'en rejeter les conclusions en la désignant rapidement comme un idéalisme discursif.

²⁰⁴ DWORKIN, ANDREA, *Les Femmes de droite*, (traduction française de Martin Dufresne), Paris, Editions Du Remue-Ménage, 2012 [Edition originale : 1983]

²⁰⁵ DELPHY, CHRISTINE, « Préface. Patriarcat et sexualité : pour une analyse matérialiste » in DWORKIN, ANDREA, *Les Femmes de droite*, p. 15.

²⁰⁶ Cette question excède largement ce travail, mais il serait intéressant de montrer que tout en critiquant largement toute notion d'une domination univoque, et donc en refusant toute idée d'un grand récit, ou de catégories sociales totalisantes, pour préférer une conception plus diffuse de l'oppression dans les rapports sociaux, les théories queer font pourtant appel à une conception du pouvoir qui, comme Delphy le suggère ici, se présente comme une sorte d'invariant anthropologique, et donc une catégorie finalement totalisante, alors que le courant queer cherchait précisément à s'en extraire. Il est parfois d'usage de classer le féminisme queer comme l'expression de cette nébuleuse malheureusement mal définie désignée parfois sous le terme « postmoderne », notamment à travers cette idée de refus de « métarécit », ou de catégories globalisantes, et il est intéressant de voir qu'il est possible de montrer qu'il tombe effectivement dans le même paradoxe que ces théories postmodernes : affirmer l'absence de tout métarécit constitue en fait un nouveau métarécit, puisque cela consiste en un énoncé qui prétend valoir pour toute notre société. Je ne pourrai pas développer ce point, mais l'une des critiques que l'on pourrait alors faire, notamment du travail de Bourcier, qui cherche à faire valoir le pouvoir contre la domination, c'est que malgré une définition qui semble faire valoir la diversité des positions sociales ainsi qu'aux oppressions multidimensionnelles, le pouvoir constitue quand même une catégorie totalisante, en tant qu'il représente, à travers le discours, le cadre même de l'existence humaine.

elle est traversée par les rapports de dominations du genre, et un véritable dépassement d'une sexualité oppressive consiste à abolir le genre, et donc la division sexuée. C'est ce qui explique l'insistance de la penseuse française sur l'idée que le patriarcat est l'ennemi principal, dont l'hétérosexualité n'est qu'une dimension particulière, d'où son refus de la thèse de Wittig qui faisait de l'hétérosexualité l'instance de production du patriarcat. C'est cette même position qui explique l'opposition de Delphy à la pensée queer, puisque celle-ci tend à présenter la sexualité comme un domaine possiblement indépendant de la force du genre²⁰⁷.

Abordant la question du pessimisme qu'on attribue parfois aux thèses de Dworkin, Delphy ajoute que ce pessimisme est plutôt du côté des thèses queer, justement parce que celles-ci affirment qu'il n'y a pas d'extérieur au pouvoir et à la sexualité. S'il est très difficilement imaginable de penser l'abolition du genre, et si cela implique de formuler des théories qui peuvent paraître pessimistes, il n'empêche que pour Delphy, cet horizon revendiqué d'un possible « après-le-genre », constitue pourtant bien un véritable optimisme²⁰⁸ :

Le responsable est le patriarcat qui dirige nos corps et nos têtes, nos désirs et nos plaisirs. Mais le patriarcat n'est pas « la nature humaine » ; il n'est pas un fatum : c'est une organisation sociale, qu'on peut changer, qu'on changera par la lutte²⁰⁹.

On voit donc que ce qui se joue bien ici, c'est la question de la possibilité ou non d'abolir le genre : alors que les théories queer refusent d'en reconnaître la potentialité, car ce serait recourir à la fondation d'un sujet extra-discursif, le féminisme matérialiste maintient qu'un monde débarrassé des structures de genre est non seulement possible, mais qu'il est également ce en vue de quoi il faut organiser les luttes féministes.

Il serait finalement possible de résumer cette opposition en écrivant que dans le féminisme matérialiste, il ne s'agit pas de « défaire le genre »²¹⁰, mais bien de le détruire.

6.2.2. *Existe-t-il un sujet du féminisme ?*

En réalité, la deuxième thématique qui structure la controverse entre féminisme matérialiste et queer constitue une sorte de prolongement de ce qui vient d'être dit à propos des différentes conceptualisations du genre, d'une part comme domination, et d'autre part comme pouvoir. Cette seconde source de polémique est par ailleurs certainement la plus visible au sein de la controverse,

²⁰⁷ Sur la question du rapport entre genre et sexualité, et sur la façon, à peine effleurée ici, dont celui-ci oppose les analyses matérialistes et queer, voir : CAMERON, DEBBIE, SCANLON, JOAN, « Convergences et divergences entre le féminisme radicale et la théorie queer » (traduit de l'anglais par Annick Boisset et Martin Dufresne), in *Nouvelles Questions féministes*, Vol. 33, 2014/2, pp. 80-94.

²⁰⁸ On pourrait presque, dans un tout autre registre et en en précisant bien les termes, reprendre pour le féminisme matérialiste la formule revendiquée par Gramsci : « pessimisme de l'intelligence, optimisme de la volonté ».

²⁰⁹ DELPHY, CHRISTINE, in DWORKIN, ANDREA, *Les Femmes de droite*, p. 17.

²¹⁰ Selon le titre d'un ouvrage plus tardif de Butler : BUTLER, JUDITH, *Défaire le genre*, Paris, Éditions Amsterdam, 2016 (Edition originale : 2004)

en tout cas celle sur laquelle repose une large partie des critiques queer envers les matérialistes. L'opposition porte ici en fait sur une vieille question qui a animé la plupart des courants politiques contestataires, à savoir la problématique de déterminer le sujet de la lutte. En effet, comme on l'a vu dans l'introduction²¹¹, le féminisme matérialiste considère qu'il existe une classe des femmes, catégorie politique déterminée par la place des individus « femmes » dans les rapports sociaux de sexe. Bien que cette catégorie ne soit pas aussi rigide qu'on le présente souvent²¹², ne présentant pas toujours un contour parfaitement fixe qui permettrait de distinguer clairement pour chaque individu s'il est subsumé ou non sous cette catégorie, la classe des femmes peut tout de même être considérée comme le « sujet » du féminisme, au sens où elle constitue le regroupement des personnes qui subissent la domination masculine et qui, de ce fait, ont intérêt à l'abolir.

Ainsi, il est tout de même possible de dire que la notion de classe des femmes renvoie bien à une conception *relativement close* de la féminité, définition qui a forcément exclu tout un ensemble de personnes de la catégorie de sujet du féminisme, notamment durant les luttes féministes des années 1970. C'est ainsi l'un des principaux reproches qu'adressera par exemple le *Black feminism*²¹³ au féminisme de la deuxième vague qui, en s'appuyant sur une conception trop stricte du sujet du féminisme, a finalement participé à faire de la femme blanche, bourgeoise, cis et hétérosexuelle la figure neutre du mouvement, et à renvoyer toutes les autres femmes (noires, trans, lesbiennes, etc.) dans les marges de l'altérité. Procédant à une exclusion qui taisait son nom, le féminisme de la deuxième vague fera ainsi l'objet d'une importante critique de la part des mouvements féministes ultérieurs.

On s'en doute, les autrices qui se revendiquent des théories queer contribueront largement à cette critique à l'encontre de cette forme d'essentialisme du féminisme des années 1970. Les queer participeront ainsi à déterminer les contours de ce qu'on appellera la troisième vague du féminisme²¹⁴, vague qui sera marquée par la recherche d'un élargissement de la notion de femme et du sujet du

²¹¹ Dans le chapitre 1.2.2.

²¹² Dans un entretien intitulé « Capitalisme, Patriarcat et Luttes des classes », Christine Delphy explique par exemple que la notion de classe des femmes ne correspond pas strictement aux femmes « biologiques », mais incluent également les cadets dans les familles, certaines personnes âgées, etc., soit possiblement des hommes « biologiques », et en fait toute personne inscrite dans une position dominée vis-à-vis du mode de production patriarcale. Ainsi la classe des femmes serait bien plus large que ce qu'on présente habituellement sous ce terme. Même si l'on peut reprocher à Delphy de ne pas avoir toujours été aussi claire sur cette acception large du concept de classe des femmes, ce passage montre bien que la notion de classe n'est pas une frontière entièrement fixe et étanche. Voir : DELPHY, CHRISTINE, « Capitalisme, Patriarcat et Luttes des classes », in *L'Ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*, p. 232-233.

²¹³ On retrouve parmi les principales théoriciennes du *Black feminism* des autrices comme Angela Davis, Audre Lorde ou encore bell hooks. Sur la question de la critique du *Black feminism* à l'égard du féminisme de la deuxième vague, voir notamment HOOKS, BELL, *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme* (traduit de l'anglais par Olga Potot), Paris, Editions Cambourakis (coll. « Sorcières »), 2015 [Edition originale : 1981]

²¹⁴ Sur la façon dont la troisième vague va critiquer la deuxième, voir : KOEHLIN, AURORE, *La Révolution féministe*, pp. 48-60.

féminisme, afin d'éviter de retomber dans la construction d'un sujet « la-Femme » homogénéisant, qui serait au centre du féminisme et en précéderait toute action contestataire.

Comme je l'ai suggéré, cette question de la détermination ou non d'un sujet du féminisme est en fait l'expression même de la relative incompatibilité que nous venons de voir entre les deux courants à propos de leur conception du genre, le féminisme matérialiste l'analysant comme domination, le féminisme queer le présentant comme une expression du pouvoir. Sam Bourcier écrit ainsi :

La localisation de la domination chez les hommes a pour contrepartie l'émergence d'un sujet féministe pur²¹⁵.

En effet, si l'on accepte l'idée que le genre est la structure politique qui organise la bipartition sexuée de la société en classe de femme et en classe d'homme, et que l'on attribue à cette dernière la localisation de la domination, on se trouve nécessairement poussé à formuler une détermination unifiante du sujet « les femmes » comme classe qui subit cette domination au singulier.

Du côté du texte butlerien, on a vu que l'autrice américaine n'aura de cesse de s'opposer à toute conception qui ferait précéder le sujet au langage. Selon elle, il n'y a pas d'ontologie, pas de figure de « la Femme » qui devrait être le sujet du féminisme et précéderait l'action féministe. En revanche, une telle délimitation arbitraire d'un sujet du féminisme serait forcément la source d'un processus de répudiation d'un ensemble d'individues, qui ne pourraient correspondre au cadre strict déterminant les propriétés d'un tel sujet « Femme ». Face à l'apparente cohérence de la notion de classe de femme, Butler fera valoir la nécessité de ne jamais se stabiliser autour d'une identité fixe, afin d'éviter le risque de produire un nouveau type d'exclusion. Ni classe des femmes, ni « la-Femme », le féminisme devrait pour Butler être forcément un mouvement ouvert à la contestation, marqué par un processus de désidentification permanent. Comme l'écrit Elsa Dorlin :

La puissance d'agir subversive du féminisme a donc pour condition de possibilité de renoncer à ce postulat épistémologique d'un sujet collectif préalable à l'action collective. Ce n'est que dans l'action en tant qu'elle s'inscrit dans un processus constant de resignifications que le sujet du féminisme se construit, s'effectue et se conteste – c'est-à-dire redéfinit constamment ses propres contours²¹⁶.

L'enjeu fondamental du féminisme, pour Butler, c'est de veiller à ne jamais tomber dans une ontologie du sujet féminin, de toujours refuser toute revendication d'une identité fermée et ce non pas seulement pour des raisons épistémologiques (l'impossibilité de penser un sujet extra-discursif), mais également en fonction d'une nécessité politique, car seule une perspective antidescriptiviste pourrait permettre de penser un « sujet multiple » du féminisme, un amas d'identités instables ouvertes à la contestation permanente de la définition même de la figure féministe.

²¹⁵ BOURCIER, MARIE-HÉLÈNE, « La fin de la domination (masculine). Pouvoir des genres, féminismes et post-féminisme queer », *op. cit.*, p. 76

²¹⁶ DORLIN, ELSA, *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, p. 128

Néanmoins, il est quand même permis de se demander si cette critique du concept de classe des femmes par son assignation à un essentialisme politiquement excluant est tout à fait juste, et s'il ne faudrait pas au contraire montrer en quoi cette notion autorise à penser une certaine hétérogénéité des individus qui la constituent. C'est ce que cherche notamment à montrer Danielle Juteau, en tentant précisément de revenir sur les questions d'hétéro- et d'homogénéité de l'idée d'un « nous, les femmes »²¹⁷. L'autrice canadienne affirme en effet que c'est en réalité en faux procès que d'affirmer l'essentialisme de la notion matérialiste de classe des femmes, notion qui consiste selon elle à stabiliser la domination des femmes sans nier que les dominations sont multiples et que les êtres subsumés sous la catégories femmes sont divers. Evoquant notamment le courant queer ou intersectionnel, elle regrette :

Obnubilées par l'hétérogénéité des femmes et leurs antagonismes, elles [les théoriciennes queer ou intersectionnelles] récusent une approche qui postulerait, à leurs yeux, une essence féminine et un sujet féministe unifié, et qui réduirait toutes les femmes à une seule femme, blanche et occidentale de surcroît²¹⁸.

Cette position conduirait selon elle à un « déplacement des problématiques féministes, de l'oppression à la construction d'identités genrées »²¹⁹. L'un des problèmes de ce déplacement est qu'il tend à renvoyer toute question d'un « nous, les femmes » à un essentialisme systématiquement suspecté d'être politiquement conservateur. Au contraire, écrit Juteau à propos des théories matérialistes :

Leur théorisation de ce rapport [le rapport social de sexe] fournit une explication antifondationaliste de la catégorisation sexuelle, inversant, bien avant Judith Butler, le lien entre sexe et genre²²⁰.

Comme on l'a vu à travers les textes de Delphy, Wittig ou encore Mathieu, le féminisme matérialiste est un constructivisme²²¹, c'est-à-dire que bien que la classe des femmes est présentée comme un tout relativement homogène, son appartenance ne repose sur aucune essence féminine, encore moins biologique. Cette unification du sujet féministe est conçue comme un *résultat*, et non un présupposé : il est la conséquence du genre en tant que système qui sectionne et ordonne l'humanité en deux classes de sexes, dont l'une subit la domination de l'autre :

Par leur théorisation du rapport constitutif des catégories sexuelles et de genre, elles [les féministes matérialistes] proposent une perspective qui écarte le réductionnisme et le fondationalisme. Elles refusent également l'essentialisme et le substantialisme. Aussi, ne sont-elles pas condamnées à choisir entre une substance universelle et la construction culturelle d'identités genrées²²².

²¹⁷ JUTEAU, DANIELLE, « “Nous les femmes” : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », in *L'Homme et la société*, vol. 2, n° 176-177, 2010/2-3, pp. 65-81.

²¹⁸ « Ibidem », p. 65.

²¹⁹ « Ibidem », p. 65.

²²⁰ « Ibidem », p. 72.

²²¹ Delphy revendique explicitement une démarche constructiviste quand elle s'oppose à la critique du *French feminism*. Voir DELPHY, CHRISTINE, « L'invention du "French Feminism": Une démarche essentielle », *op. cit.*

²²² JUTEAU, DANIELLE, « “Nous les femmes” : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », p. 73

La thèse de Juteau, c'est que les féministes matérialistes, par leur définition pleinement sociale de la notion de classe des femmes, permettent de trouver une voie médiane entre d'un côté un essentialisme trop rigoureusement unitaire, auquel la théorie matérialiste est selon elle faussement renvoyé, et de l'autre la multiplicité des identités de genre défendue par les queer. Son ambition est de proposer un troisième lieu, susceptible de combler la brèche entre infrastructure et superstructure²²³, entre l'idée d'une structure monolithique déterminant l'entièreté de la société (infrastructure), et la position qui défend la démultiplication de positions genrées incommensurables (superstructure).

Selon Juteau, donc, le féminisme matérialiste occupe précisément cette position intermédiaire. A propos de l'idée d'une oppression des femmes qui traverserait l'ensemble de la société, et qui formerait alors les contours d'une « classe des femmes », elle précise d'une part que :

Théoriser ce rapport transversal spécifique n'équivaut pas à le placer au-delà d'autres clivages sociaux ni à reléguer d'autres rapports à l'arrière-plan²²⁴.

Et d'autre part qu' :

En rattachant la différenciation sociale à la hiérarchisation et au rapport social, le féminisme matérialiste perçoit la construction idéologique de la différence sexuelle²²⁵.

Il ne s'agit donc pas pour le féminisme matérialiste de présenter une essence de la femme, mais de montrer en quoi celle-ci peut être conçue comme le résultat d'une structure politique particulière, structure qu'il convient par ailleurs de combattre, non pas en faisant proliférer des identités de genre instables, mais en reconnaissant le rôle de la force du genre et en s'opposant à elle, à partir du statut de dominé.

Il importe donc de comprendre qu'en réalité, la notion de classe de femme n'est pas à proprement parler une catégorie descriptive, mais plutôt *normative* : elle est présentée comme le résultat d'un *processus* d'unification des femmes qui, comprenant la façon dont la structure de genre les domine et les assigne à une certaine place dans la société, acquièrent une certaine conscience de classe de leur position sociale sexuée²²⁶.

²²³ Sur ces notions d'inspiration marxiste, je renvoie à la note 184 du présent travail.

²²⁴ JUTEAU, DANIELLE, « «Nous les femmes» : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », p. 77

²²⁵ « Ibidem », p. 77

²²⁶ Je montrerai notamment dans la conclusion comment le concept de classe des femmes, pensé sur le modèle de l'acquisition d'une conscience de sa position dominée au sein de la structure du genre, est particulièrement pertinent pour penser l'intégration des femmes trans aux luttes féministes. En effet, en désignant la classe des femmes comme l'acquisition matérielle d'une identité féministe (en refusant donc de renvoyer celle-ci à une essence), il est possible de montrer comment le processus de transition de genre exprime particulièrement bien la façon dont un individu, auparavant exclu de la catégorie « femme », l'intègre progressivement à travers la transition de genre. Ainsi, l'intégration des femmes trans à la lutte féministe témoigne particulièrement bien de la nécessité de maintenir une approche résolument constructiviste du concept de classe des femmes. Je développerai notamment ceci dans la conclusion, plus précisément dans le chapitre : 8.3.4.

Faut-il comprendre que l'acquisition d'une conscience de classe de sexe est le préalable de toute lutte féministe, ou bien doit-elle être précisément le résultat de la lutte féministe elle-même ? La question n'est jamais véritablement tranchée dans les textes matérialistes classiques, mais on voit que si l'on penche vers la seconde option, le féminisme matérialiste parvient à largement s'extraire de l'accusation d'essentialisme, car il tend plutôt à présenter la classe des femmes comme une catégorie certes déjà instituée par le genre, mais qu'il faut ensuite toute de même *construire* en fonction de l'acquisition d'une conscience de classe de sexe. Plus précisément, l'un des objectifs d'une lutte féministe consisterait à faire prendre conscience aux femmes de leur position dominée au sein de la bipartition genrée de la société, de stimuler leur conscience de classe de sexe, sur le même modèle que la conscience de classe économique au sein du marxisme.

Juteau en vient ainsi à écrire :

Plus précisément, je suggère d'envisager le sexe comme le produit de communalisations unissant, sur certains points et à certains moments, des personnes constituées dans l'appropriation et qui se mobilisent contre ses modalités²²⁷.

On voit donc que le recours à une catégorie politique relativement totalisante comme celle de classe des femmes ne conduit pas nécessairement à subsumer strictement toutes les femmes sous ce concept englobant, mais permet de penser néanmoins ce qu'il y a de commun entre elles, sans néanmoins nier les différences internes qui peuvent traverser cette catégorie générale²²⁸.

Juteau insiste ainsi sur la nécessité de ne pas s'aveugler sur la question du racisme, sur le rôle de la race en tant que facteur de domination (parmi d'autres, d'ailleurs), et de prendre en compte son rôle au sein même des mouvements féministes : jamais il n'est dit que la fin de la domination patriarcale aboutirait à la fin de la domination raciale. Toutefois, intégrer la problématique de la race dans les questions féministes n'implique pas, selon elle, qu'on renonce pleinement à l'idée d'une classe des femmes relativement unifiée, consciente de sa place au sein de la domination du sexe. Elle conclut ainsi :

C'est en incorporant dans une analyse transversale enrichie les apports des unes aux contributions des autres, en intégrant à la classe sociale les rapports constitutifs de la « race » et du sexe, qu'on saisira dans toute sa complexité une réalité sociale aux imbrications et aux déterminations multiples²²⁹.

²²⁷ « Ibidem », p. 79

²²⁸ Avec un point de départ tout à fait différent, il est intéressant de noter qu'Iris Marion Young a également cherché à proposer, à travers une réappropriation du concept sartrien de sérialité, une façon de concevoir un entredeux entre l'essence féminine unifiée d'un côté, et la prolifération d'identités incommensurables de l'autre. Voir : YOUNG, IRIS MARION, « Gender as Seriality : Thinking about Women as a Social Collective », in *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, vol. 19, no. 3 (printemps 1994), p. 713-738.

²²⁹ JUTEAU, DANIELLE, « “Nous les femmes” : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », p. 81.

6.2.3. Conclusions sur les controverses entre matérialistes et queer

Comme j'ai cherché à le montrer ici, s'il faut comprendre en partie la controverse autour des féministes matérialistes et queer comme un enjeu de positionnement hégémonique au sein du cadre féministe francophone, il importe de ne pas réduire ces différends à une question d'agenda politique. En effet, les oppositions théoriques sont bien réelles, quoique parfois relativement obscurcies par les propos ouvertement polémiques tenus du côté matérialiste, mais également parfois de la part des penseur.euse.s queer. Il est ainsi nécessaire de faire valoir que s'il est sans doute excessif de parler d'antinomie stricte entre les deux mouvements, il paraît bien demeurer une certaine irréconciliabilité entre leur conceptions théoriques.

En effet, si l'on reprend ici les trois contenus théoriques qui constituent les postulats du féminisme matérialiste (antinaturalisme, concept de classe des femmes et stratégie révolutionnaire²³⁰), on voit que le féminisme queer, du moins dans la variante proposée par Butler, s'oppose au moins aux deux derniers : sur la question de la classe des femmes, on vient de voir que le queer maintient la critique d'un sujet relativement fixe du féminisme; quant à la stratégie révolutionnaire, elle se verra remplacée par les modalités de la subversion, entendue comme la resignification des normes des genres, ce « hiatus de l'itérabilité » de l'énoncé performatif.

En réalité, il est même possible de constater que même si matérialisme et queer partage bien une conception profondément antinaturaliste de l'articulation entre sexe et genre, cela ne signifie pas pour autant, comme on l'a vu avec travers les notions de domination et de pouvoir, que tous deux donnent le même contenu à la définition de genre, renforçant encore les divergences théoriques.

En conclusion pourtant de cette partie consacrée au féminisme queer, j'aimerais montrer qu'en dépit de cette apparente incompatibilité des théories matérialistes et queer, un certain nombre d'autrices féministes francophones vont pourtant chercher à faire dialoguer ces deux traditions de pensées, afin de montrer en quoi leur articulation pouvait être féconde.

Chapitre 7. Articuler queer et matérialisme ? Elsa Dorlin et Sophie Noyé

Quoique tardive, cette articulation entre matérialisme et queer a été fournie par une nouvelle génération de chercheuses féministes en France qui ont développé leur propre pensée en intégrant tant l'héritage matérialiste, relativement dominant dans l'Hexagone, que certaines thèses issues du féminisme queer, très discutées dans le féminisme international. Il semble ainsi que l'opposition frontale entre théoriciennes matérialistes et queer qui a semblé prévaloir durant les décennies 1990-2000, trouve une certaine relativisation parmi certaines féministes plus récentes dont le parcours universitaire a autant intégré les lectures de Delphy, Guillaumin, Wittig, etc., d'une part, que de

²³⁰ Voir le chapitre 1.2. de ce travail.

Butler, Bourcier, Fassin, etc., d'autre part. La frontière qui semblait ainsi parfaitement étanche, a commencé à se montrer plus poreuse, notamment à partir des années 2010, donnant naissance à d'intéressantes articulations entre les deux courants.

Sans viser à l'exhaustivité, je chercherai seulement à évoquer brièvement dans ce qui suit deux de ces autrices qui revendiquent ce double héritage, à la fois matérialiste et queer, à travers les travaux d'Elsa Dorlin et de Sophie Noyé.

7.1. Elsa Dorlin : Sexe, genre et sexualités

Elsa Dorlin est l'une des premières en France à avoir cherché à articuler la tradition féministe nationale et le développement des thèses queer étatsuniennes. Dès le départ, cependant, elle reconnaît la difficulté à les faire dialoguer :

Il y a un problème de tradition politique. C'est vrai que le queer étant ancré dans le contexte politique états-unien, il est très tributaire du vocabulaire politique anglophone²³¹.

Selon Dorlin, donc, les difficultés d'articulation entre queer et matérialiste proviennent notamment d'une focalisation différente sur les dominations. Alors qu'historiquement, le féminisme matérialiste a principalement cherché à articuler le genre au concept de classe, délaissant quelque peu la race²³², le féminisme queer, notamment parce qu'il est issu de la tradition politique étatsunienne, davantage consciente des enjeux de ce rapport social, va chercher à rendre justice à la notion de race, notamment en s'intéressant à la figure de la femme noire, globalement invisible au sein du féminisme français. En outre, note-t-elle, le queer a proposé de systématiser la domination hétérosexuelle, et a donc intégré théoriquement la question sexuelle au sein de sa théorie, en montrant que l'hétérosexualité produit, comme on l'a vu, des corps sexués, et qu'il est impossible de la réduire à la question du genre.

Le queer arrive avec deux ressources théoriques et politiques majeures, dont nous ne pouvons pas nous passer : d'une part, la réflexion sur la sexualité, ou plutôt sur les sexualités et la force subversive d'une critique radicale de l'hétéronormativité et d'autre part, l'apport du féminisme noir américain, le *Black feminism*²³³.

Cet attachement à rendre justice aux dominations basées sur la sexualité prend également distance avec la façon dont le féminisme matérialiste « dominant »²³⁴ a globalement assujéti la question

²³¹ GIRARD, GABRIEL– Interview ELSA DORLIN : « Le Queer est un matérialisme », in TRAT, JOSETTE (coord.), *Femmes, genre, féminisme*, Paris, Editions Syllepse, 2007 p. 48.

²³² Seul Guillaumin a traité le sujet de façon relativement systématique, notamment dans GUILLAUMIN, COLETTE, *L'Idéologie raciste, genèse et langage actuel*, Paris, Galimard (coll. Folio essais), 2002

²³³ GIRARD, GABRIEL– Interview ELSA DORLIN : « Le Queer est un matérialisme », p.49.

²³⁴ Comme on l'a montré en introduction, la scission du comité de rédaction des *Questions féministes* portait largement sur la question du lesbianisme, notamment dans sa coloration radicale. Or cette scission a globalement donné naissance à un féminisme matérialiste « dominant », représenté par Christine Delphy, puisque celle-ci remettra notamment sur pied un nouveau comité de rédaction qui donnera naissance à la revue *Nouvelles questions féministes*, participant à « invisibiliser » le discours de Wittig, qui cherchait précisément à intégrer plus clairement les questions sexuelles au sein

sexuelle à celle du genre : les sexualités étaient pour Delphy analytiquement secondes à la formation des catégories politiques hommes/femmes.

Consciente de cette difficulté à faire converser ces deux traditions, Dorlin persiste toute de même, en insistant sur l'importance des théories du féminisme queer pour penser plus finement les différentes dominations, notamment de race de sexualités, et pour éviter de tomber dans un essentialisme du sujet « femme » dont nous avons vu plus haut qu'il s'agissait de l'une des plus importantes critiques adressées par le queer aux thèses matérialistes. En retour de cette accusation d'essentialisme, nous avons vu également que les matérialistes répondaient d'ordinaire par une autre accusation, celle d'idéalisme discursif. Pourtant, Dorlin conteste l'accusation :

Au contraire, je pense qu'il apporte un certain nombre de ressources extrêmement utiles et opératoires : une partie de la théorie queer est vraiment un matérialisme renouvelé, actualisé, qui s'intéresse à la matérialité des corps, à la façon dont ces corps sont produits par la domination : à la façon dont ils sont sexués et racisés de telle sorte qu'ils ne peuvent résister que dans les limites d'une identité normative qui neutralise toute coalition des luttes²³⁵.

On assiste donc à une nouvelle stratégie de lutte : plutôt que de présupposer un sujet préalable à la contestation, sujet qu'on définirait au moyen de l'idée d'une classe des femmes, Dorlin propose de penser une coalition de luttes, l'articulation de revendications au contenu différent, mais qui se réunissent au sein d'une critique collective.

Cette volonté d'articuler théories matérialistes et queer dirigera la position de Dorlin dans *Sexe, genre et sexualité*, un petit ouvrage que la chercheuse publiera en 2008, et dans lequel elle cherche à produire une courte synthèse des théories féministes (notamment matérialistes et queer, donc) depuis les années 1970.

Sans revenir exhaustivement sur ce texte plutôt dense, il est intéressant de noter que Dorlin va intégrer à ses références bibliographiques les autrices classiques aussi bien du féminisme matérialiste (Delphy, Guillaumin, Wittig ou Mathieu), que du féminisme queer, et notamment à travers la figure de Butler²³⁶. Au niveau théorique, cette articulation va pousser Dorlin à faire appel au corpus matérialiste plutôt dans les premiers chapitres de l'ouvrage, dans lesquels elle cherche notamment à voir comment le féminisme matérialiste développe une analyse du genre en tant que structure politique organisant le social.

C'est plutôt à la fin de *Sexe, genre et sexualités* que Dorlin analysera le discours queer, principalement à travers les premiers travaux de Butler, en cherchant notamment à rendre justice à la

du matérialisme, en refusant de considérer la question du lesbianisme comme seulement dépendante de l'oppression patriarcale. Ainsi, la question sexuelle a toujours constitué un lieu de crise des développements du féminisme matérialiste.

²³⁵ GIRARD, GABRIEL – Interview ELSA DORLIN : « Le Queer est un matérialisme », p. 50.

²³⁶ Il est par ailleurs intéressant d'évoquer que Dorlin convoque également une autrice comme Luce Irigaray, généralement classifiée par l'historiographie féministe comme appartenant au courant différentialiste et psychanalytique combattue par le féminisme matérialiste, et plutôt revendiquée par les théories queer.

possibilité d'une stratégie de la subversion du genre. Comme on le comprend dès le titre du chapitre 5, Dorlin présente le queer comme une *praxis*, c'est-à-dire comme un positionnement pratique face au genre, comme une stratégie de lutte, et non pas simplement comme une théorie.

Si son ouvrage est l'un des premiers à revendiquer le double héritage du féminisme matérialiste et de son homologue queer, il est toutefois possible de regretter que l'hybridation entre les deux courants semble échouer en partie, et laisse plutôt place à une juxtaposition entre d'un côté la théorie matérialiste, qui institue le genre en tant que rapport social, et de l'autre un mouvement queer dont l'intérêt, certes non moindre, résidera alors dans sa force stratégique, en montrant comment les individus peuvent revendiquer une certaine *agency*. Il y a donc une difficulté à véritablement articuler les deux courants, à montrer comment conceptuellement et pratiquement ceux-ci peuvent réellement conduire à reformuler certaines questions du féminisme.

Reste qu'avec cet ouvrage, le mérite d'Elsa Dorlin est d'avoir été l'une des premières (dès 2008) à avoir montré l'intérêt de souhaiter voir dialoguer les deux courants, ouvrant la voie à un certain nombre de travaux postérieurs qui vont précisément chercher à approfondir cette hybridation.

7.2. Sophie Noyé : « Pour un féminisme matérialiste et queer »

7.2.1. *Le tournant matérialiste de la pensée queer*

Plus tardive, l'approche de Noyé cherchera à travailler l'articulation entre matérialisme et queer en se fondant sur ce qu'il est coutume de nommer le tournant « économique » (ou « matérialiste ») des théories queer. En effet, s'il est courant de présenter la pensée queer comme un vaste ensemble relativement homogène, c'est évidemment trop réducteur non seulement synchroniquement (il existe de nombreux débats internes, et les auteur.ice.s formulent parfois des thèses divergentes), mais également diachroniquement (comme tout mouvement de pensée, le queer a une histoire, et a soulevé des enjeux différents en fonction des époques).

Le tournant matérialiste de la pensée queer surviendra vers la fin des années 2000, et sera marqué par l'intégration des problématiques économiques au sein de la critique queer, et donc par un retour de la classe comme objet d'analyse. Abordant cette déviation de paradigme, Maxime Cervulle écrit que ce tournant :

puise ses origines conceptuelles dans la double histoire intellectuelle du marxisme et des Cultural Studies britanniques. Selon la conception matérialiste historique, les rapports économiques constituent le fondement réel à partir duquel émergent les superstructures de la politique et de la culture. L'un des enjeux cruciaux de la critique culturelle marxiste fut de tenter de lier l'économique et le culturel²³⁷.

²³⁷ CERVULLE, MAXIME, REES-ROBERTS, NICK, *Homo Exoticus. Race, classe et critique queer*, Paris, Armand Colin, 2010, p 141.

L'enjeu, ce n'est donc pas d'abandonner le culturel pour le matériel, mais bien de montrer que le culturel est traversé par le matériel, qu'il est également un objet d'analyse économique, et donc d'en dévoiler les articulations avec le mode de production économique. On trouve un exemple paradigmatique et précoce de ces réflexions dans le célèbre débat qui opposait Nancy Fraser et Judith Butler à la fin des années 1990, et qui témoignait de cette différence dans le modèle d'analyse. Alors que la première revendiquait une conception duale de type wébérienne, qui maintenait une dichotomie entre l'économique-matériel, et le symbolique-culturel²³⁸, la seconde refusait une telle distinction et affirmait que le « culturel » était tout à fait matériel.

Plus précisément, le débat portait sur les propriétés essentielles du capitalisme : pour Fraser, celui-ci reposait nécessairement sur un régime d'accumulation économique, et ne s'appuyait que de façon contingente sur l'hétérosexualité comme mode d'organisation sociale. La preuve en était que selon elle, le capitalisme parvenait aujourd'hui largement à récupérer les existences non-hétérosexuels et les intégrer dans le mode de production, alors que jamais le capitalisme ne pourrait renoncer à la propriété privée ou au marché libre.

Si Butler reconnaît l'importance de l'accumulation de capital, elle refuse cependant de l'en distinguer de la norme hétérosexuelle, et affirme au contraire :

La reproduction normative du genre était essentielle à la reproduction de l'hétérosexualité et de la famille. La division sexuelle du travail ne pouvait alors se comprendre séparément de la reproduction d'individus sexués [...] Ainsi la régulation de la sexualité était inextricablement liée au mode de production propre au fonctionnement de l'économie politique²³⁹.

L'argumentaire de Butler est exemplaire de ce tournant matérialiste de la pensée queer : il ne s'agit pas seulement d'ajouter une dimension économique à une problématique culturelle, mais bien de montrer en quoi cette distinction est inconsistante, puisque le culturel ne peut être séparé du matériel qu'à travers une entreprise de réductionnisme économique contestable²⁴⁰. C'est ainsi qu'il faut entendre que « la sexualité doit se comprendre comme faisant partie intégrante du mode de production »²⁴¹.

²³⁸ La position de Fraser est bien entendu plus fine, et elle ne se contente pas de formuler l'incommensurabilité des deux réalités, mais montre également leur possibles interactions, parfois conflictuelles. Son projet consiste même à penser véritablement l'articulation entre ces deux sphères, et la possibilité d'une alliance entre elle. En effet, en cherchant à faire justice à ces deux formes de réalité, elle parvient à réfléchir l'alliance entre d'une part les luttes liées à la problématique de la classe, mais également les luttes de reconnaissance (autour de la race et du sexe, notamment). Il reste cependant qu'elle maintient qu'en dernière analyse, il s'agit de deux enjeux différents de justice sociale, qu'il faut pouvoir distinguer.

²³⁹ BUTLER, Judith, « Simplement Culturel ? », in *Actuel Marx*, n° 30, 2001/2, p. 209.

²⁴⁰ Il faudrait montrer à quel point ce tournant matérialiste est redevable au développement, particulièrement dans le monde anglo-saxon, du matérialisme culturel, particulièrement sous les plumes de Stuart Hall et Raymond Williams. Ce courant protéiforme s'est attaché à contrer le réductionnisme économique, qui faisait de l'infrastructure économique la détermination de la superstructure culturelle, en montrant de quelle façon non seulement la culture est matérielle, mais aussi comment elle est capable d'agir en retour sur la structure économique.

²⁴¹ BUTLER, Judith, « Simplement Culturel ? », *op.cit.*, p. 212

Les années qui suivront verront donc se développer des textes qui chercheront à penser la façon dont le système économique traverse les expériences queer, et notamment à travers la question des inégalités économiques²⁴² de plus en plus visibles au sein des communautés sexuelles subalternes.

7.2.2. Comment articuler matérialisme et queer ?

C'est à partir d'un tel contexte que Sophie Noyé²⁴³ entreprendra sa tentative d'articuler matérialisme et queer, montrant que ce tournant matérialiste a justement amené à manier ensemble Foucault et Marx, symboles de l'analyse « culturelle » pour le premier, « économique » pour le second.

La démarche conceptuelle de ces auteur-e-s et militant-e-s cherche souvent à articuler une analyse foucauldienne et une analyse matérialiste-marxiste. En effet, elles/ils pensent la constitution des subjectivités sexuelles et de genre à la fois dans un régime de normalisation (ce que Foucault a appelé l'assujettissement dans et par des rapports de savoir-pouvoir) et dans un régime d'accumulation capitaliste, qui est lui-même lié à un régime de régulation institutionnelle²⁴⁴.

Noyé revient sur le travail de Kevin Floyd dans *La réification du désir*²⁴⁵, ouvrage dans lequel l'auteur montre la façon dont les subjectivités queer résistent au processus de réification²⁴⁶ capitaliste, et aspirent au contraire à une forme de totalité sociale, c'est-à-dire en reconnectant le sexuel et le social, en montrant que les deux sont inextricables. Comme l'écrit Noyé à propos de Floyd :

Contre la réification de la sexualité, les théories et pratiques queer aspirent à comprendre la totalité sociale à partir d'un point de départ singulier, d'une subjectivité historiquement et socialement produite. Elles dévoilent ainsi la possibilité d'une critique de cette totalité (le capitalisme) à partir de leur propre subjectivité, qui est traversée et produite par les différents rapports sociaux²⁴⁷.

²⁴² Un tel tournant épistémologique est bien entendu tributaire du contexte historique dans lequel il apparaît. En effet, il s'agissait d'une période qui voyait d'une part la crise économique renvoyer certaines minorités sexuelles dans une précarité de plus en plus grande, et d'autre part la médiatisation des luttes essentiellement formelles et juridiques (mariage, adoption, etc.) menées par une élite LGBT relativement aisée économiquement, et dont les existences semblaient très loin des réalités des queers les plus pauvres, ce qui a en quelque sorte forcé la pensée queer à intégrer cette dimension économique à son analyse.

²⁴³ Je m'appuierai ici sur un article de Noyé, « Pour un féminisme matérialiste et queer », publié sur le site en ligne *Contretemps*, et qui constitue une version remaniée de sa communication au sein de l'atelier « Matérialismes féministes » lors du colloque « Penser l'émancipation », qui a eu lieu en février 2014 à Nanterre. Voir NOYÉ SOPHIE, « Pour un féminisme matérialiste féministe et queer », in *Contretemps*, accessible à l'URL: <https://www.contretemps.eu/read-offline/2053/pour-un-feminisme-materialiste-et-queer.pdf>.

²⁴⁴ NOYÉ SOPHIE, « Pour un féminisme matérialiste et queer », *op. cit.*, p. 4.

²⁴⁵ FLOYD, KEVIN, *La réification du désir*, Paris, Editions Amsterdam, 2013.

²⁴⁶ Floyd s'inspire évidemment du concept de réification chez Georg Lukacs, notion extrêmement complexe du philosophe hongrois, qui désignait l'expression paradigmatique du capitalisme, et qui jouissant d'un statut paradoxale, en représentant à la fois le statut d'aliénation ultime du prolétariat, mais aussi la condition de son émancipation. Sur l'explicitation de ce terme, qui excède largement ce propos, voir : CHANSON, VINCENT, CUKIER, ALEXIS, MONTFERRAND, FRÉDÉRIC, *La réification. Histoire et actualité d'un concept critique*, Paris, La Dispute, 2014.

²⁴⁷ NOYÉ SOPHIE, « Pour un féminisme matérialiste et queer », *op. cit.*, p. 9.

Ce rapport dialectique complexe permet à Floyd de tenir ensemble les revendications exprimées par les minorités sexuelles, et un enjeu de transformation sociale radicale. Il ne s'agit donc pas de les considérer comme des demandes seulement individuelles (pour mieux les opposer aux exigences économiques, seule garante de l'universalité), mais de montrer que les revendications subjectives aspirent à un changement de totalité sociale²⁴⁸. L'opposition entre individuel-sexuel et total-économique tombe donc pour se voir remplacer par un rapport dialectique, et permet de critiquer toute tentative de maintenir étanches les deux catégories d'analyse :

Cette politique queer montre que l'opposition « culturel / économique », ou « reconnaissance / redistribution » selon les termes de Nancy Fraser, n'est absolument pas pertinente. Au contraire, cette dichotomie rejoue une partition libérale et capitaliste, qui dépolitise complètement les questions dites « culturelles » en ce qu'elle les individualise et les cantonne à la sphère privée et marchande²⁴⁹.

La proposition théorique de Floyd constitue un exemple parmi de nombreux autres de la façon dont le tournant matérialiste de la pensée queer invite à repenser la sexualité au prisme de l'économique-matériel, tournant qui nous permet de mieux apprécier les possibles articulations entre une analyse marxisante du social, et une interprétation foucauldienne des rapports sociaux, rapprochant deux traditions intellectuelles fécondes et trop souvent présentées comme incompatibles. Plutôt que de refuser d'analyser la question de la sexualité en la reléguant à un obscur subjectivisme, la pensée queer « matérialiste » a le mérite de chercher à l'articuler de façon pertinente à d'autres rapports sociaux, affinant notre compréhension des rapports sociaux de domination :

Les analyses qui s'inscrivent dans ce tournant soulignent en particulier la façon dont la sexualité, loin d'être séparée des autres champs sociaux, est complètement liée à la domination de genre, de race et de classe, et ce, dans des contextes historiques déterminés, marqués notamment par des modes d'accumulation du capital spécifiques²⁵⁰.

²⁴⁸ Ce type d'analyse est aujourd'hui également défendue par Federico Zappino, notamment dans son *Communisme Queer*. Cet ouvrage cherche à défendre la thèse selon laquelle l'hétérosexualité est un mode de production (au sens marxien) des corps, et constitue ainsi une dimension fondamentale du système capitaliste. L'hétérosexualité est présentée comme un système relativement totalisant, organisant l'entièreté de la société. La conséquence d'un tel point de départ, est que toute minorité sexuelle, en cherchant à lutter contre le principe de sa domination (le système hétérosexuel) œuvrera logiquement pour une révolution du monde, et donc fera preuve d'une aspiration radicale de transformation social. Quoique Zappino ne l'exprime jamais ainsi, on voit qu'il s'inscrit également dans cette idée de dialectique entre les demandes individuelles et les conséquences collectives de celles-ci. Voir : ZAPPINO, FEDERICO, *Communisme queer*, Paris, Editions Syllepse, 2021.

²⁴⁹ NOYÉ SOPHIE, « Pour un féminisme matérialiste et queer », *op. cit.*, p. 9.

²⁵⁰ « Ibidem », p. 10.

CONCLUSION

Chapitre 8. Héritages du féminisme matérialiste : l'exemple des matérialismes trans

Si le féminisme matérialiste occupe aujourd'hui une place particulière en France, où il continue de jouir d'une certaine position d'autorité, notamment grâce à l'institutionnalisation de ses thèses, il demeure en confrontation avec un ensemble d'autres théories, notamment queer. Pourtant ses idées, comme j'ai cherché à le montrer, demeurent particulièrement fécondes pour analyser le genre en tant que catégorie d'organisation hiérarchique, et ont d'ailleurs conféré à de nouveaux courants féministes de puissants outils conceptuels. Dans cette conclusion, je souhaiterais revenir sur un cas pratique de l'héritage du féminisme matérialiste, en abordant le développement du champ de recherche des « matérialismes trans », qui cherche notamment à appliquer la constellation théorique matérialiste aux existences trans et au phénomène de transition de genre, afin d'en proposer un nouveau type d'analyse. Je m'appuierai ici particulièrement sur l'ouvrage collectif *Matérialismes trans*²⁵¹, publié récemment, et l'un des premiers en français à exposer les principales caractéristiques de ce champ de recherche. Mon objectif ici sera donc de voir en quoi le matérialisme trans²⁵² se revendique du féminisme matérialiste, et comment des concepts élaborés dans le cadre féministe matérialiste peuvent être particulièrement opérant pour comprendre et analyser le phénomène de la transition de genre.

Ce dernier chapitre s'ouvrira premièrement sur les différents obstacles qui compliquent la production et la diffusion de théories transmatérialistes²⁵³, notamment en revenant sur le rapport parfois conflictuel de certaines autrices féministes matérialistes à l'égard du phénomène de transition; j'exposerai deuxièmement les différentes thèses qui sous-tendent ce champ de recherche, en montrant en quoi elles correspondent en fait largement à celles du féminisme matérialiste; je prendrai troisièmement l'exemple de la critique du concept d'identité de genre, proposée par le matérialisme trans, afin notamment de revenir sur la posture polémique entretenue par différent.e.s auteur.ice.s transmatérialiste envers les théories queer²⁵⁴; quatrièmement, enfin, j'ébaucherai une synthèse critique de ce conflit entre matérialisme trans et queer, afin de montrer que si l'incompatibilité

²⁵¹ CLOCHEC, PAULINE, GRUNENWALD, NOÉMIE, (dir.) *Matérialismes Trans*, Paris, Hystériques & AssociéEs, 2019

²⁵² Par facilité linguistique, j'emploierai régulièrement le terme « matérialisme trans », mais cet usage du singulier ne doit pas faire perdre de vue l'extrême diversité de ce champ de recherche.

²⁵³ Dans la suite du texte, j'utiliserai alternativement les terme « matérialisme trans » et « transmatérialisme », en leur conférant strictement le même sens.

²⁵⁴ Où l'on voit donc que le matérialisme trans ne reprend pas seulement les outils théoriques du féminisme matérialistes, mais également ses ennemis politiques, en accusant la pensée queer de promouvoir une dérive symbolique et psychologisante du genre, comme nous le verrons.

théorique est bien réelle, elle est peut-être en partie dissimulée par une nouvelle lecture trop partielle des textes queer.

8.1. *Féminisme matérialiste et matérialismes trans : un héritage difficile ?*

Si le matérialisme trans s'inscrit nominalement dans la filiation du féminisme matérialiste, la revendication de cet héritage ne va pourtant pas de soi. En effet, Pauline Clochec énumère trois obstacles²⁵⁵ au développement d'une approche articulant théories trans et féminisme matérialiste : d'abord les positions ouvertement cissexistes²⁵⁶ de nombre d'autrices matérialistes; ensuite une certaine confusion entre l'approche transmatérialiste et les théories queer et poststructuralistes qui ont toute deux émergé de façon contemporaine; enfin la marginalisation des auteur.ice.s trans, qui évoluent le plus souvent en dehors des institutions, rendant difficile la diffusion de leurs idées.

8.1.1. *Les féministes matérialistes sont-elles cissexistes ?*

Encore aujourd'hui, il est assez fréquent que le féminisme matérialiste se voit attribué des conceptions transphobes, notamment en affirmant qu'il s'agirait d'une idéologie qui fait du sexe biologique le fondement matériel du sexe social. Si la critique est un évident contresens²⁵⁷, elle ne provient pas de nulle part, mais s'appuie notamment sur des positions cissexiste explicitement tenues par des féministes importantes du courant matérialiste. Deux autrices en particulier se feront remarquer pour ce genre de propos : Christine Delphy et Nicole-Claude Mathieu.

Concernant la première, quoiqu'elle n'ait jamais proposé une critique consistante du phénomène de transition, elle avait déjà pu faire preuve ici et là d'un certain mépris envers les femmes trans, et d'une confusion entre théories trans et queer, attaquant les premières en même temps que les secondes. C'est surtout sa signature d'une tribune publiée en 2020 dans le *Huffington Post*²⁵⁸, qui

²⁵⁵ CLOCHEC, PAULINE, « Du spectre du matérialisme à la possibilité de matérialismes trans », in *Matérialisme Trans*, pp. 36-39

²⁵⁶ Sans exclure parfois l'usage du terme « transphobie », je privilégierai dans ce texte l'emploi de la notion de cissexisme afin de désigner l'oppression instituée envers les personnes trans, et ce pour deux raisons : d'une part, le suffixe en « -isme » a l'avantage de renvoyer à une idéologie sociale, systémique, qui imprègne l'ensemble de la société, tandis que celui en « -phobe » tend à désigner confusément l'idée que ces oppressions proviendraient de quelque réflexes réactionnaires relativement isolés, dissimulant donc l'aspect systémique de la discrimination. Le terme cissexisme définit alors dans ce qui suit le système idéologique-matériel de domination qui affirme la naturalité et l'éternité du sexe, refusant donc la possibilité d'en changer. D'autre part, le renvoi au terme « sexisme » permet d'éclairer le lien entre les oppressions subies par les personnes trans, et la catégorie générale du sexisme, afin de montrer que le phénomène du changement de genre doit s'inscrire dans le cadre plus général du genre. Le terme cissexisme permet par exemple de mieux comprendre que les oppressions subies par une femme trans le sont au moins en partie en raison de sa revendication à la féminité dans le cadre d'une société sexiste, et non pas simplement parce qu'elle change de genre, ou parce qu'elles appartiendraient à un hypothétique « troisième genre ».

²⁵⁷ Cette idée est évidemment complètement antinomique avec la thèse matérialiste de l'antinaturalisme.

²⁵⁸ Provoquant la polémique, cette tribune a rapidement été dépubliée par le *Huffington Post*, mais on peut la retrouver ici : <https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/trans-suffit-il-de-s-autoproclamer-femme-pour-pouvoir-exiger-d-etre-considere>

confirmera la position étonnamment cissexiste de la penseuse française, qui apposera alors son nom sur un texte qui affirme la nécessité d'exclure les femmes trans des espaces féministes en se basant sur un argumentaire naturaliste qui prétend notamment que « l'exploitation des femmes est intrinsèquement liée à leur biologie », ou encore que « selon les féministes radicales et matérialistes²⁵⁹, les femmes sont tout d'abord des êtres humains femelles ». Il est surprenant donc de voir Delphy signer ainsi une tribune qui sape les fondements mêmes de sa propre théorie, en affirmant le naturalisme de l'oppression des femmes. Sollicitée sur cette question, elle sera bien forcée d'admettre qu'elle n'était pas d'accord avec tout ce qui était écrit dans la tribune²⁶⁰, mais qu'elle avait apporté sa signature en soutien aux féministes accusées de transphobie.

Il faudrait également ajouter que sur son blog personnel, Delphy relayait régulièrement des articles, notamment anglo-saxons, provenant de sphères féministes « radicales », connues pour leurs positions cissexistes, ce qui permet donc de mieux comprendre certaines résistances à vouloir développer les questions trans à partir des outils intellectuels notamment produits par Delphy.

De son côté, Nicole-Claude Mathieu a très tôt intégré la figure trans au sein de sa théorie, mais uniquement pour la condamner et la renvoyer à un simple naturalisme déviant. En effet, on a vu que dans « « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? », elle place la figure trans au sein du premier mode de conceptualisation, qui rend adéquat le sexe et le genre, en fait une simple variante du naturalisme classique²⁶¹. En un mot, il ne s'agissait plus de faire correspondre le sexe social au sexe biologique, comme la norme le veut, mais de faire coïncider le sexe biologique au sexe social, selon un principe finalement semblable d'adéquation naturalisante. Plus tard, d'ailleurs, Mathieu entretiendra également un certain flou entre théories trans et queer, attribuant aux premières les mêmes critiques que les secondes.

Ces deux exemples s'inscrivent également dans un certain *zeitgeist* du mouvement féministe dans les années 2000 et 2010, marqué par une polarisation polémique autour de la « question trans », qui voit s'organiser un certain nombre de féministes, réunies le plus souvent autour de l'appellation féministes radicales²⁶², souhaitant exclure les femmes trans des luttes²⁶³ à l'aide d'arguments

²⁵⁹ Je souligne, car cette revendication du terme « matérialisme » afin de proposer en fait une conception biologisante (et donc antimatérialiste) explique en grande partie la réputation transphobe qui entoure le terme de matérialisme.

²⁶⁰ Source : https://www.liberation.fr/checknews/2020/02/13/pourquoi-le-huffpost-a-t-il-depublie-une-tribune-sur-les-femmes-trans_1778272/

²⁶¹ Comme on l'avait vu dans le chapitre 4.1 de ce travail.

²⁶² Rappelons que jusque la fin des années 1970, les autrices qu'on réunit aujourd'hui sous le vocable « matérialistes », se désignaient le plus souvent par le terme « féministes radicales » (ou plus rarement « féministes révolutionnaires »), élément qui renforce encore la confusion, puisque le qualificatif « radical » ne renvoie évidemment au même courant selon que l'on parle des matérialistes ou des féministes radicales transphobes d'aujourd'hui.

²⁶³ Ces féministes sont souvent désignées par leurs adversaires par l'acronyme TERF : trans-exclusionary radical feminist, soit « féministe radicale excluants les personnes trans ».

présentés comme « matérialistes », ce qui renforce encore le renvoi de toute revendication matérialiste à une nébuleuse transphobe.

On comprend donc que l'articulation entre le féminisme matérialiste et les théories trans n'aille pas de soi, et rencontre encore parfois de profondes résistances en raison de cette assignation du matérialisme à une théorie biologisante et naturaliste. C'est certainement ce qui explique que bien qu'on puisse dater les premières théories transmatérialistes au début des années 2000, dans les travaux précurseurs de Vivianne Namaste²⁶⁴ ou Emi Koyama²⁶⁵, on n'ait seulement commencé à les désigner par le terme matérialiste que dans les années 2010, et principalement dans le monde francophone²⁶⁶.

8.1.2. Confusion entre les matérialismes trans et les théories poststructuralistes

Je développerai davantage ce point lorsque je montrerai l'attitude du féminisme matérialiste à l'égard des théories queer, mais selon Clohec, l'une des raisons qui rend difficile le développement des thèses transmatérialistes est le fait qu'en raison de leur contemporanéité avec l'essor du queer, elles ont le plus souvent été noyées dans ce terme fourre-tout, ce qui a empêché de constater les originalités théoriques de ce courant encore balbutiant. C'est d'ailleurs cette confusion entre *trans* et *queer studies* qui permettra aux autrices matérialistes de condamner les deux dans le même geste, en renvoyant la transitivité²⁶⁷ à une simple subversion individuelle du genre. Comme l'écrit Clohec :

En découle une identification contestable (dont nous avons vu qu'elle était suivie par Delphy notamment) entre les études trans (autres que psychiatriques ou ouvertement cissexistes) et les théories queer, voire, plus grave encore, entre les personnes trans et les personnes se proclamant queer, confusion faisant apparaître la transitivité comme une prétendue subversion individuelle et artistique des codes sexués²⁶⁸.

Il faut ajouter que cette confusion a certainement été renforcée par l'attrait théorique que la figure trans a exercé chez un certain nombre d'auteur.ice.s queer, Butler en particulier. Que ce soit dans *Trouble dans le genre* avec la figure du drag²⁶⁹, ou encore dans son analyse du *Paris is Burning* de Jenny Livingstone dans *Ces corps qui comptent*, la figure trans a servi d'exemple pour Butler de la

²⁶⁴ NAMASTE, VIVIANE K., *Invisible Lives. The Erasure of Transsexual and Transgendered People*, Chicago, The University of Chicago Press, 2000.

²⁶⁵ KOYAMA, EMI, « The Transfeminist Manifesto » in DICKER, RORY, PIEPMEIER, ALISSON (ed.), *Catching a Wave ; Reclaiming Feminism for the Twenty-First Century*, Boston, Northeastern University Press, 2003.

²⁶⁶ Ce qui est logique, puisque le féminisme matérialiste occupe une place particulière en France.

²⁶⁷ La transitivité désigne la condition sociale des personnes qui changent de sexe/genre, à savoir les trans. Il s'agit d'un néologisme privilégié dans l'analyse transmatérialiste, car il renvoie à une définition de la transition comme condition sociale, et non pas un événement psychologique. Le suffixe « -ude » a ainsi pour fonction d'inscrire la transition, comme nous le verrons, dans le cadre d'un espace social du genre, dans lequel le terme transition renverra plutôt au phénomène de passage d'une classe de sexe à l'autre, tandis que transitivité désignera la condition particulière des personnes trans.

²⁶⁸ CLOHEC, PAULINE, « Du spectre du matérialisme à la possibilité des matérialismes trans », in *Matérialisme Trans*, pp. 38-39.

²⁶⁹ Bien que le travestissement et la transitivité soient deux réalités parfaitement distinctes et difficilement commensurables dans le matérialisme trans, ils relèvent pour Butler d'une même dynamique de dénaturalisation du genre, d'énoncé performatif qui fait voler en éclat l'adéquation sexe/genre.

dénaturalisation du sexe, puisque les personnes trans montraient par leur existence même l'échec de la matrice hétérosexuelle à maintenir l'adéquation entre sexe et genre. Cette place privilégiée de la figure trans, exemple paradigmatique de la subversion du genre, a certainement largement participé à éclipser les autres conceptions de la transitude, en condamnant cette figure à renvoyer à une analyse du genre comme performatif²⁷⁰.

8.1.3. *Marginalisation des auteur.ice.s transmatérialistes*

En raison de leur marginalisation sociale, et de leurs difficultés d'accès aux institutions légitimes de production des savoirs, les auteur.ice.s trans n'ont souvent pas pu profiter de nombreux outils intellectuels pour propager leurs théories (au contraire des théories queer, qui ont très tôt intégré les universités états-uniennes). Ainsi, c'est principalement par le biais de blog, de brochures ou de fanzine que ce type de théories a pu se développer, surtout dans les années 2000. Assez logiquement, « ces conditions de diffusion participent à la faible audience des approches féministes matérialistes de la transitude »²⁷¹, et c'est ainsi seulement récemment qu'on constate un certain intérêt (quoiqu'encore très léger) pour ces théories au sein des institutions officielles²⁷².

8.2. *Les thèses transmatérialistes*

En dépit de ces obstacles, donc, les théories matérialistes trans se développeront, principalement ces vingt dernières années, et quoique leurs analyses diffèrent parfois, il est possible, comme pour le féminisme matérialiste, de mettre en lumière certaines positions fondamentales qui sous-tendent les différentes analyses transmatérialistes. Par ailleurs, ces postulats consistent en fait largement à une application des fondements féministes matérialistes aux réalités trans, comme nous le verrons. J'en dénombrerai ainsi trois²⁷³.

8.2.1. *Antinaturalisme et transitude*

Le matérialisme trans revendique pleinement la démarche antinaturaliste de son aîné, en affirmant que le sexe n'est pas une réalité biologique, et que le genre n'est donc pas l'extension sociale d'un sexe-naturel. Un tel antinaturalisme est important²⁷⁴ afin de penser la possibilité des

²⁷⁰ Pour une critique de cette instrumentalisation de la figure trans dans un contexte queer, et notamment une critique de la notion de subversion queer, voir PROSSER, JAY, « Judith Butler : Queer Feminism, Transgender and The Transsubstantiation of Sex », in WITTLE, STEPHEN ET STRYKER, SUSAN (dir.), *The Transgender Studies Reader*, Londres et New York, Routledge, 2006, pp. 257-280

²⁷¹ CLOCHEC, PAULINE, « Du spectre du matérialisme à la possibilité de matérialismes trans », in *Matérialisme Trans*, p. 39

²⁷² Par exemple avec la journée d'étude « Matérialismes Trans », qui a eu lieu à l'ENS de Lyon, le 30 Mars 2019, et qui a donné lieu à la publication de l'ouvrage éponyme.

²⁷³ Je suis ici encore l'analyse de Clochec.

²⁷⁴ Bien qu'il ne soit pas nécessaire pour penser la possibilité de la transition de genre. En effet, il serait possible de maintenir la possibilité d'envisager la transition en soutenant l'immutabilité du sexe, et en considérant le genre comme son extension sociale. De tels analyses auront ainsi tendance à insister sur l'importance du genre dans la détermination

existences trans : c'est bien parce que le sexe n'est pas une donnée immuable qu'il est possible d'en changer :

Il s'agit de penser les sexes comme des appartenances de classe liées à une position sociale et non comme des données naturelles, intangibles et biologiquement discrètes, et de penser leur naturalisation comme un acte idéologique de justification du patriarcat et de l'hétérosexualité²⁷⁵.

Il ne s'agit donc pas de faire valoir le rôle du genre comme extension culturelle du sexe naturel, même pour montrer l'importance du second pour comprendre le premier. A la suite du féminisme matérialiste, il faut affirmer que le sexe est lui aussi une construction historique et sociale, et qu'à proprement parlé, il ne diffère pas vraiment du genre.

L'autre pan de cette thèse matérialiste consiste à analyser le phénomène de la transition comme le passage d'une position sociale à une autre, en l'occurrence d'une classe de sexe à l'autre. Il ne s'agit donc pas d'affirmer une inadéquation quelconque entre une identité de genre individuelle et une perception sociale, qui se réglerait en tentant de faire concorder les deux. Le genre-sexe est ainsi considéré dans sa dimension sociale :

Il s'agit de penser les sexes comme des appartenances de classe liées à une position sociale et non comme des données naturelles, intangibles et biologiquement discrètes, et de penser leur naturalisation comme un acte idéologique de justification du patriarcat et de l'hétérosexualité²⁷⁶.

Cette inscription au sein d'un espace sociale du genre (au sens bourdieusien) permet d'étudier la transitude comme position de « transfuge de sexe »²⁷⁷, sur le même modèle que le transfuge de classe, en analysant la perte ou le gain de « privilèges » en fonction du sexe d'arrivé : on pourra ainsi voir que la transition dans le sens *Male to female* (femme trans) s'apparente à un déclassement (perte de privilèges) tandis que la transition *Female to male* (homme trans) consiste en une promotion (gain de privilèges)²⁷⁸. Il s'agit en fait de combattre une conception de la transition comme phénomène essentiellement psychologique et symbolique de subversion de la norme du genre, pour en proposer une autre qui traite de la transition comme changement de classe de sexe.

des identités, et donc sur le caractère culturellement instable de celles-ci, mais sans nécessairement affirmer que le sexe est lui aussi une production sociale. On se contente alors simplement d'en réduire la primauté face au genre. Ce type d'interprétation, qu'on retrouve parfois dans certaines théories trans, appartient complètement au mode II de conceptualisation du sexe présenté par Mathieu (voir chapitre 4.2.).

²⁷⁵ CLOCHEC, PAULINE, « Du spectre du matérialisme à la possibilité des matérialismes trans », in *Matérialisme Trans*, p. 40.

²⁷⁶ « Ibidem », p. 40.

²⁷⁷ C'est notamment la thèse d'Emmanuel Beaubatie, qu'il développe dans son ouvrage *Transfuge de sexe*, et qu'il a notamment résumé dans BEAUBATIE, EMMANUEL, « Le genre précède le changement de sexe », in COLLECTIF, *Matérialismes trans*, op.cit.

²⁷⁸ Je ne pourrai pas développer, mais il est crucial de noter l'importance d'une telle approche pour enfin proposer une analyse différenciée des parcours de transition en fonction du sexe de départ et d'arrivé. En effet, analytiquement, il est coutume de faire de la transition un processus relativement homogène, qu'il s'applique aux femmes ou aux hommes trans, gommant ainsi des spécificités pourtant nombreuses entre les deux trajectoires biographiques. Une analyse de la transition comme passage d'une classe de sexe à une autre permet ainsi de proposer une analyse plus fine de la transition.

Cette conception de la transitude a pour effet de réintégrer pleinement la question trans aux problématiques sociales et économiques plus générales, et de la sortir des marges queer de subversion auxquelles elle était le plus souvent assignée. L'analyse de la question trans excède ainsi le cadre strictement sexuel, et fait également référence aux conditions socio-économiques de la transition, notamment en pensant l'accès médicale et juridique à celle-ci. On peut alors parler d'une intersection entre la classe (au sens économique) et le sexe, à travers la figure de transfuge, et analyser les interactions des oppressions économiques et sexuelles, notamment en étudiant les difficultés rencontrées par les personnes trans pour trouver un emploi, un logement, etc.

On voit donc que la conception de la transitude développée par le matérialisme trans renvoie pleinement à la thèse de la classe des femmes développée par le féminisme matérialiste. En effet, le phénomène de transition ainsi compris correspond en fait aux analyses en terme de classe de sexe, en combattant l'idée que la féminité serait définie par un sentiment personnel ou un ressenti. Le projet du matérialisme trans est plutôt d'amender la notion de classe de sexe, en montrant la façon par laquelle ces classes, puisque socialement et historiquement construites, sont poreuses, et autorisent le passage de l'une à l'autre²⁷⁹, malgré la stabilité qui les caractérise.

Comme nous le verrons plus loin, cette conception de la transition comme passage d'une classe de sexe à une autre poursuit notamment l'objectif de s'opposer à une vision relativement dominante dans certains milieux trans, et qui aborde la transition à travers la notion d'identité de genre, en affirmant que la transition a pour effet de faire correspondre un corps à une perception psychologique de soi-même.

8.2.2. Stratégie révolutionnaire

De même que le féminisme matérialiste doublait son analyse théorique d'une nécessité pratique révolutionnaire (à travers la destruction du genre), le matérialisme trans revendique une ambition radicale d'abolition du patriarcat et de l'hétérosexualité. Il ne s'agit pas de défendre la reconnaissance d'une certaine identité (trans), ni d'exiger de sortir de la marge pour se voir intégré dans la société cisgenre, mais bien d'abolir les catégories qui produisent ces différences, à savoir la patriarcat et l'hétérosexualité²⁸⁰. Contre la politique assimilationniste, donc, mais également contre une certaine conception du queer qui valorise la prolifération d'identités de genre déviantes, il s'agit de faire valoir l'appartenance à une catégorie sociale dominée, pour appeler au renversement des structures qui

²⁷⁹ Il faut ici évidemment se garder de penser que puisque la classe de sexe est une construction sociale, et qu'il est donc possible de passer de l'une à l'autre, ce passage serait « facile » ou dépendrait d'une simple auto-affirmation. L'appartenance à une classe de sexe est une réalité sociale relativement complexe et les parcours de transition, longs et souvent émaillés de nombreuses difficultés, montrent bien la relative étanchéité de ces catégories, et la difficulté de passer de l'une à l'autre, même s'ils en attestent la possibilité.

²⁸⁰ Il faudrait développer la façon dans le patriarcat et l'hétérosexualité construisent l'oppression cissexiste, mais je ne contenterai d'évoquer leur importance.

produisent cette catégorie. C'est ainsi qu'il faut concevoir l'identité entre le combat féministe et les luttes trans²⁸¹ : à travers une condition sociale similaire, partagée entre toutes les femmes, trans ou cis, qui visent ensemble à abolir les mêmes catégories d'oppression. On peut alors penser la stratégie révolutionnaire d'abolition des structures de domination sur le même modèle que le féminisme matérialiste. Ainsi que l'écrit Clohec :

C'est cette condition partagée, ainsi que le projet de son renversement politique qui sous-tend la nécessité des théorisations féministes matérialistes de la transitude. Elle implique de ne pas concevoir la transitude comme intrinsèquement subversive (comme selon sa théorisation queer) mais, à partir de l'étude de la soumission des personnes trans à l'hétérosexualité et au patriarcat, de comprendre seulement le sens politique de la transitude dans l'inscription des personnes trans dans les luttes féministes contre ces rapports sociaux²⁸².

Il importe également de souligner que si cette stratégie s'inscrit dans l'héritage féministe des luttes contre la domination basée sur le sexe, la conception transmatérialiste insiste évidemment sur la nécessité d'une lutte globale, et notamment d'une articulation avec les combats anticapitalistes et décoloniaux : parce que les personnes trans sont également soumises aux rapports de domination racistes ou capitalistes, il est nécessaire de penser la convergence de ces luttes, et donc de proposer une stratégie de lutte globale qui, sans renoncer aux nécessités locales de chaque revendication, cherche à renverser la domination elle-même²⁸³.

Enfin, une stratégie révolutionnaire n'implique pas d'opérer une dichotomie stricte entre les revendications présentes et futures, entre les demandes adressées à l'ordre juridique libéral, et un horizon révolutionnaire. Ainsi, il ne s'agit pas de dénoncer par exemple toute revendication de facilitation du processus de transition (notamment à travers un remboursement mieux pris en charge) sous le seul prétexte qu'il impliquerait de faire appel au droit et aux institutions libérales²⁸⁴. De telles revendications, quoique fortement limitées, car ne remettant pas fondamentalement en question la différence des sexes et le modèle cisgenre, peuvent néanmoins servir de marchepied, et constituer un « programme de transition » nécessaire à la construction d'une réalité débarrassée des catégories de domination²⁸⁵.

²⁸¹ C'est en tout cas évident en ce qui concerne l'inclusion des femmes trans au sein du féminisme. A propos des hommes trans dans les luttes féministes, les débats apparaissent sans doute plus compliqués, et il ne m'appartient pas de trancher ici.

²⁸² CLOHEC, PAULINE, « Du spectre du matérialisme à la possibilité des matérialismes trans », in *Matérialisme Trans*, p. 46-47

²⁸³ Sur ce point, on voit également que le matérialisme trans se réfère à une conception de la domination issue du féminisme matérialiste.

²⁸⁴ Une telle position à la radicalité seulement théorique conduirait nécessairement à des aberrations pratiques.

²⁸⁵ Cette articulation entre lutte présente et horizon futur est particulièrement importante pour les personnes trans, dont l'existence juridique et formelle est encore particulièrement précaire (difficulté d'accès au processus médicaux, flou juridiques concernant la parenté, etc.).

8.2.3. *Critique de la pensée queer*

L'un des traits caractéristiques du courant transmatérialiste, c'est également son opposition explicite aux théories queer. J'aborderai plus précisément cette question plus bas, à travers l'exemple de la critique de l'identité de genre, mais il convient de voir que les théories transmatérialistes contestent très largement la réappropriation de la figure trans par certain.e.s auteur.ice.s queer, notamment Butler. Il s'agit d'opposer à une conception du genre comme donnée individuelle et personnelle, attribuée (à tort ou à raison) aux théories queer, l'idée d'une transition comme un phénomène social, comme transitude. Face à une définition des genres au pluriel, le transmatérialisme fait valoir le genre au singulier, comme structure sociale de bipartition du monde en deux classes de sexe, et non pas comme sentiment personnel de son identité sexuée.

On voit donc ici que le matérialisme trans hérite également des ennemis déclarés du féminisme matérialiste, et entreprend de faire du queer l'exemple paradigmatique des déviations postmodernes, symbolistes et aveugles à la matérialité économique et sociale du genre.

8.3. *Critique de la notion d'identité de genre et des interprétations « queer » de la transitude*

Je souhaiterais dans cette partie revenir sur un exemple pratique de processus argumentatif du courant transmatérialiste dans son opposition avec la pensée queer, en cherchant à analyser la façon le premier cherchera à se construire en critiquant la notion d'identité de genre, qu'il attribuera à la seconde.

Je reviendrai d'abord sur la notion plus générale d'identité, avant d'évoquer rapidement l'émergence historique du concept d'identité de genre, à travers les textes de John Money et Robert Stoller, notamment parce que la définition de l'identité de genre est aujourd'hui encore largement redevable à leurs travaux précurseurs. Ensuite, je chercherai à montrer la façon dont un certain queer va se réapproprier cette notion, avant de voir, enfin, la critique opposée par le matérialisme trans à une telle conception. Cette partie permettra donc de voir comment, à l'instar du féminisme matérialiste, le matérialisme trans va assez largement se développer à travers une posture critique, cherchant à s'opposer à une certaine position prétendument dominante, incarnée par le queer.

8.3.1. *Qu'est-ce que l'identité ?*

L'identité est une représentation de soi durable, mais pas nécessairement fixe : elle peut en effet évoluer dans le temps, selon une histoire personnelle, et elle est par ailleurs forcément médiatisée, conditionnée, par l'image qu'autrui a de soi. Il ne s'agit pas seulement d'une affaire d'intériorité : elle est construite selon une extériorité, une certaine dialectique. Cette identité telle que je la perçois et telle qu'autrui la perçoit peut être conflictuelle, elle peut évidemment ne pas correspondre, et c'est

ce type de situation que peut notamment illustrer le recours à la notion d'identité de genre, qui met parfois en lumière ce décalage qui peut exister entre les perceptions d'autrui et les miennes.

8.3.2. *Emergence de l'identité de genre : dissociation entre le psychologique et le social*

Je m'appuie ici particulièrement sur le travail de Phillipa Arpin, qui a proposé une intéressante analyse critique de l'histoire du concept d'identité de genre²⁸⁶. Celle-ci note en effet que si les premiers auteurs à développer le concept d'identité de genre, l'endocrinologue John Money et le psychiatre Robert Stoller proposeront des théories sensiblement différentes, celles-ci s'appuieront néanmoins sur un geste commun : la dissociation entre une identité de genre ressentie, et une perception sociale du genre.

Les théories qui se fondent sur le travail de John Money font de l'identité de genre une étape du développement sexuel, définissent celle-ci comme l'expérience privée de son genre, et la place en face du rôle de genre²⁸⁷, notion qui désigne l'ensemble des actes que nous effectuons afin de convaincre autrui et la société de notre genre.

Concernant Stoller, celui-ci fait à nouveau une distinction entre sexe et genre, et affirme que le genre naît culturellement, d'un processus de socialisation, d'abord au sein de la famille (socialisation primaire) et ensuite dans des institutions comme l'école, le travail, etc. (socialisation secondaire). C'est selon lui le partage stricte de rôles de genre étanches entre féminin et masculin qui crée la possibilité d'une anomalie, d'une différence entre identité personnelle et processus de socialisation. En effet, le processus social ne devient effectif et significatif que s'il est accepté et intériorisé par le sujet, ce qui n'est pas toujours le cas.

Plutôt qu'une référence directe à la biologie, on peut envisager l'identité de genre comme se construisant à partir de l'écart entre la représentation psychologique de soi et son image sociale, autrement dit entre le sentiment privé de son sexe et la lecture sociale de son sexe, sur la base d'un certain nombre de marqueurs²⁸⁸.

Ici aussi, donc, on voit que le concept d'identité de genre est précisément construit comme une donnée intérieure, psychologique, quoiqu'elle s'articule nécessairement avec la perception sociale.

Si le concept d'identité de genre est donc issu du milieu médical, historiquement conflictuel avec les personnes trans²⁸⁹, il est intéressant de remarquer que celui-ci sera progressivement réapproprié

²⁸⁶ ARPIN, PHILLIPA, « Histoire critique de la notion d'identité de genre », in *Matérialismes trans*, pp.247-281.

²⁸⁷ C'est d'ailleurs à Money que l'on doit les premières occurrences du concept de genre, à travers cette notion de « rôle de genre ».

²⁸⁸ ARPIN, PHILLIPA, « Histoire critique de la notion d'identité de genre », in *Matérialismes trans*, p. 256

²⁸⁹ L'histoire de la constitution des existences trans est effectivement marquée par certains conflits avec les institutions médicales, les personnes trans revendiquant souvent d'une libre disposition de corps, là où la médecine moderne tendait à vouloir encadrer rigidement les processus de transition. Le travail d'Emmanuel Beaubatie permet toutefois de relativiser en partie ce conflit entre communautés trans et monde médical, notamment en montrant la façon dont, ponctuellement, les deux instances ont pu développer des points d'accord. Voir BEAUBATIE, EMMANUEL, *Transfuge de Sexe*, et particulièrement le chapitre 1 : « Histoire d'une controverse ».

par les personnes trans elles-mêmes. Pauline Clochec émet l'hypothèse²⁹⁰ selon laquelle l'identité de genre serait historiquement apparue au sein des communautés trans afin de contrebalancer l'hégémonie du modèle médical sur les parcours de transition, particulièrement des années 1970 à 1990, et faire face aux médecins qui en appelaient à des stéréotypes sociaux du genre pour valider la possibilité d'une transition, en accordant ou non les outils médicaux nécessaires à celle-ci. C'était cette hégémonie qui expliquait par exemple que l'hétérosexualité dans le sexe d'arrivé était souvent exigée pour permettre la transition, particulièrement pour les femmes trans²⁹¹.

L'identité de genre a donc eu pour fonction politique d'opposer au discours médical une expertise trans sur sa propre vie, de faire valoir ses propres ressentis face aux injonctions sociales. En indiquant l'importance de l'identité de genre, on pouvait alors critiquer la prééminence des questions sociales comme conditions de la transition. Cette correspondance entre identité de genre et ressenti personnel se développera de plus en plus, jusqu'à devenir dominante, et imposera alors une conception de l'identité de genre comme une donnée psychologique, l'identité étant perçue comme la conscience que j'ai de moi-même en tant qu'être genré, sans référence au monde social.

8.3.3. *Queer et identité de genre : une critique matérialiste ?*

Le transmatérialisme associe régulièrement la notion d'identité de genre, entendue dans ce sens psychologique, aux développements des théories queer²⁹². Il est vrai que, notamment en France, Sam Bourcier fera valoir l'importance d'identités de genres qui excèdent le cadre hétérosexuel et patriarcal, et en appellera au développement d'une prolifération d'identités de genre subversives²⁹³. Il est alors coutume d'accepter la conception de l'identité de genre comme une réalité psychologique (sans que ce soit évidemment péjoratif), qui s'opposerait à un système social réducteur et binaire. Ce faisant, pourtant, on maintient en réalité la distinction entre identité intérieure et perceptions sociales, et on participe à faire du genre une donnée psychologique. Et, selon les thèses transmatérialistes, c'est particulièrement problématique si l'on applique cette conception aux réalités trans²⁹⁴.

²⁹⁰ CLOCHEC, PAULINE, « Nos identités sont-elles politiques ? », intervention lors du colloque "Savoirs trans par les trans", 5-6 octobre 2018, à l'ENS de Lyon. Accessible via l'URL : <https://www.youtube.com/watch?v=BPTDDtVdLtU>

²⁹¹ Cette exigence sociale (« pour être une femme, il faut être hétérosexuelle ») montre particulièrement bien l'intrication entre le sexe (genre) et la sexualité, ce qui tend à développer les articulations entre patriarcat et hétérosexualité, reposant la question de la possible prééminence de l'un sur l'autre : est-ce le genre qui détermine la sexualité (selon un modèle hétérosexuel) ou bien le régime hétérosexuel qui utilise le patriarcat pour stabiliser les identités sexuées ? Une telle question excède cependant largement notre propos ici.

²⁹² Même s'il faut regretter, nous le verrons, que ce soit une interprétation beaucoup trop réductrice.

²⁹³ BOURCIER, SAM, *Queer Zones. La trilogie*, Paris, Editions Amsterdam, 2021

²⁹⁴ Il importe de préciser ici que la théorie transmatérialiste s'intéresse presque exclusivement aux expériences des personnes trans binaires, c'est-à-dire des personnes qui rejoignent un sexe d'arrivé homme ou femme. Ce cadrage analytique sera d'ailleurs régulièrement source de critique de la part des personnes trans non-binaires, qui reprochent au matérialisme trans d'essentialiser et de maintenir les classes de sexe binaires et de ne pas parvenir à rendre compte de leurs existences, notamment à cause de la notion de classe de sexe, presque intrinsèquement binaire. Il ne sera pas le lieu de trancher ici ce débat particulièrement complexe.

En effet, réduire les personnes trans à une identité permet de délégitimer leur réalité et de faire comme si le sexe revendiqué par les personnes trans n'était pas une condition sociale et corporelle, mais une autoidentification individuelle, une simple imagination subjective. Ce qui ferait d'une femme trans une femme, ce serait son simple ressenti subjectif, et non pas son corps ou son existence concrète et sociale. Ainsi, c'est son appartenance à la classe des hommes ou des femmes qui seraient réduite à une simple identification personnelle. C'est en ce sens que le recours à l'identité est utilisé pour affirmer que nous n'appartenons pas physiquement mais uniquement mentalement à notre sexe d'arrivé. En minimisant la réalité du sexe d'arrivé et en déracinant la question du genre des structures sociales pour en faire une préférence personnelle, on renvoie alors la transition à un simple effort d'imagination.

La réponse transmatérialiste à une conception de la transition sur le modèle de l'identité de genre consiste à affirmer que notre identité n'est pas un ressenti, mais une assignation sociale. Affirmer que l'identité est fonction d'assignation ne signifie pas que nous serions coincés dans l'assignation de notre sexe de naissance. En effet, si cette assignation a bien lieu lors de la mise au monde, elle est également rejouée tout au long de la vie, par un ensemble de gestes et de pratiques qui nous inscrivent dans l'une ou l'autre classe de sexe²⁹⁵.

Il s'agit donc de montrer comment cette assignation identitaire peut se trouver modifiée. Le processus par lequel il est possible de passer d'une classe à l'autre, c'est-à-dire de changer d'identité sexuée assignée, c'est évidemment la transition : sur un plan social et juridique, d'une part, et sur un plan physique d'autre part, celle-ci va permettre de changer l'assignation sociale à un sexe, sans se référer à une quelconque psychologie ou autoidentification.

D'un côté, la transition consiste à changer de classe de sexe non seulement en un sens social, tout autant local et interindividuel (en faisant son *coming out* auprès de ses proches, etc.) que public (en se présentant selon le sexe d'arrivé, en adoptant les codes vestimentaires de ce sexe dans la rue, etc.), mais également en un sens juridique (adaptation des papiers d'identité, notamment). Ce qui caractérise la transition, c'est bien qu'à la fin de ce processus, la personne ayant transitionnée soit reconnue socialement en fonction de son appartenance à la classe de son sexe d'arrivé, et non pas par la disposition psychique dans laquelle elle se trouve. Ce n'est pas parce qu'elle se « sentirait » femme qu'une femme trans en serait une, mais bien parce que la transition lui a permis de changer socialement de classe de sexe.

D'un autre côté, la transition peut également se doubler d'un ensemble de changements physiques : intégration de nouvelles pratiques genrées dans ses habitudes, traitement hormonal, opérations chirurgicales, etc. Bien que ce type de modifications corporelles ne soit évidemment pas

²⁹⁵ Ironiquement, les théories transmatérialistes ne se situent ici pas très loin du performatif de Butler.

nécessaire pour parvenir au sexe d'arrivé, il démontre néanmoins que l'appartenance à une classe de sexe n'est pas simplement une donnée psychique, mais qu'elle s'inscrit également dans le corps²⁹⁶.

Ce qui importe, donc, pour le transmatérialisme c'est de montrer que la transition n'est pas un phénomène psychique, mais bien social, qu'être trans est en réalité une condition, par ailleurs momentanée²⁹⁷, une position sociale particulière avant d'être un ressenti.

8.3.4. *Identité contre conscience de classe*

Au terme de cet itinéraire à travers la notion d'identité de genre, on observe une certaine constante : l'identité de genre ne parvient presque jamais à dépasser une conception dichotomique entre l'intérieur et l'extérieur, entre l'individuel et le social, faisant rejouer le vieux paradigme libérale de l'opposition entre individualité et collectivité. Le plus souvent, ainsi, l'identité de genre est perçue comme un échec, une déchirure, un décalage face au social. Dans son analyse, Arpin émet l'hypothèse que cette conception de l'identité de genre est un effet de l'idéologie dominante, entendue au sens marxiste, c'est-à-dire comme le processus par lequel les dominants imposent leur réalité de classe comme une objectivité, créant un phénomène de fausse conscience chez les dominés, qui en viennent à douter de leur propre réalité :

On peut retracer à partir de cette notion une tendance théorique lourde qui traverse l'histoire critique que l'on vient de résumer : l'identité de genre trans est pensée sur le modèle de la scission, de l'échec, du manqué. Ce faisant, la conscience trans est pensée comme une fausse conscience, ce qui participe à l'isolement de la condition trans : le sujet trans étant pensé comme divisé, il doit se retrouver d'abord lui-même, surmonter la crise identitaire avant de pouvoir se retrouver et s'organiser avec ces semblables²⁹⁸.

Selon Arpin, la notion d'identité de genre implique la représentation du sujet trans comme déchiré, incomplet, au prise avec un corps qu'il déteste, ce qui participe à caractériser le sujet trans comme un

²⁹⁶ A ce sujet, les critiques qui dénonceraient l'artificialité des corps des femmes trans en faisant valoir la naturalité (parfois sacralisée) des corps cis féminins retombent dans un naturalisme tout à fait vulgaire déjà dénoncé ici en de nombreux endroits.

²⁹⁷ La transition n'a en effet pas vocation à durer toute une vie, et il faudrait logiquement soutenir qu'une fois cette transition terminée, la personne n'est plus véritablement trans. Evidemment, avec les concepts actuels, cette conception est assez difficile à soutenir. En effet, on définit d'ordinaire les notions de trans- et de cisgenre à travers la référence à la naissance : on serait cis si notre sexe actuel correspondait à celui assigné à la naissance, et trans dans le cas inverse. Avec de tels outils conceptuels, il est évidemment impossible de penser la sortie du statut de personne trans : on ne peut revenir sur son assignation genrée de naissance. Il faudrait pourtant se demander dans quelle mesure il ne serait pas plus pertinent, du moins d'un point de vue matérialiste, de renoncer à la référence à la naissance, pour proposer une dichotomie qui placerait d'un côté les personnes appartenant à leur sexe revendiqué, et de l'autre celles « en transition » vers ce sexe d'arrivé. Ce type de cadre théorique permettrait ainsi de penser la transition dans son caractère momentané (on cesserait à un moment d'être trans), ce qui me semble plus pertinent du point de vue de l'analyse matérialiste, puisque si l'on maintient l'idée qu'une transition n'est jamais achevée, on s'empêche de comprendre la relative stabilité des classes de sexe. Evidemment, la proposition théorique que je développe ici est hautement hypothétique, et rencontre un certain nombre de difficultés, notamment celle de savoir quels critères pourraient déterminer le moment où une transition serait terminée et où la personne appartiendrait véritablement à son sexe d'arrivé. Ce type de jugement ne peut bien entendu faire l'économie d'une certaine arbitralité problématique.

²⁹⁸ ARPIN, PHILLIPA, « Histoire critique de la notion d'identité de genre », in *Matérialismes trans*, p. 278.

être en souffrance, favorisant par ailleurs une conception parfois pathologisante de la transitude, qui empêche le sujet trans de se penser comme le possible support d'une lutte collective.

L'approche en terme d'identité de genre, jouant l'opposition entre intérieur-individuel et extérieur-public est donc politiquement inconsistante, et empêche de penser les luttes trans. Séverine Batteux dénonce ainsi :

Cette opposition est de nature libérale : si l'identité de genre doit être reconnue, réputée et défendue, c'est pour préserver le bien-être d'un individu auquel on reconnaît certains droits subjectifs; mais cette approche n'ouvre aucune perspective au sujet des expériences de domination qui relient les sujet trans comme classe²⁹⁹.

Elle ajoute plus loin :

Contre une division du genre entre le ressenti et le manifeste, entre l'individuel et le collectif, entre l'intime et le public, il me semble cruciale de réaffirmer l'unité du genre comme rapport social. Le genre est un rapport social, historiquement constitué, qui régule la division des êtres humains en deux sexes, et qui se traduit par la mise en place de procédures de contrôle et de conformation des corps jugés déviants par rapport à cette bicatégorisation³⁰⁰.

Ce second passage montre particulièrement bien en quoi la théorie matérialiste trans est redevable au féminisme matérialiste, en critiquant la position du genre comme ressenti au profit d'une interprétation du genre comme système d'organisation de la société, conception précédemment élaborée par le féminisme matérialiste. Batteux propose ainsi de rompre avec la conception scissionnaire de l'identité de genre, pour faire valoir la prééminence du social dans l'assignation univoque à une identité.

En fait, si l'on voulait vraiment conserver le terme identité, il faudrait alors l'entendre non pas au sens psychologique d'une identité intérieure, mais au sens politique d'une appartenance à une classe particulière. Cette identité ne serait donc pas un déjà-là individuel, mais un objet de construction et de lutte, pour avoir accès à nos corps; elle ne serait pas un postulat antérieur à la lutte mais le résultat même de celle-ci. En un mot, il faudrait opposer à la conception de l'identité comme individuelle et déjà-là, une vision de l'identité comme construite dans un groupe et issue d'une lutte collective. Une proposition de certaines féministes transmatérialistes est dès lors de renoncer à un terme trop ambigu (l'identité), qu'il faudrait à chaque fois expliciter afin d'éviter toute interprétation individualisante, pour revendiquer celui de conscience de classe, qui renvoie davantage aux deux caractéristiques mises en exergue ici, puisqu'il s'agit d'une conscience qui d'une part est à construire, ce qui d'autre part ne peut se faire que collectivement par nos luttes.

Il s'agit donc pour le matérialisme trans de montrer qu'être trans n'est pas un sentiment, un déchirement interne d'inadéquation entre sexe et genre, mais bien une position sociale, caractérisée par la transition, phénomène qui consiste à passer d'une classe de sexe à une autre. On quitte alors

²⁹⁹ BATTEUX, SÉVERINE, « Autonomie et Autodétermination », in *Matérialismes Trans*, p. 91.

³⁰⁰ « Ibidem », p. 92.

la conception de l'identité comme déchirement entre une perception personnelle et son corollaire social, pour former la proposition politique d'une identité acquise au terme d'une lutte, et qu'on désignerait par le terme de conscience de classe. Ceci est possible grâce à une conception matérialiste qui refuse la scission entre l'individuel et le social, entre le sexe-individuel et le genre-social.

Le terme de conscience de classe appliquée à la question du sexe n'est évidemment pas une invention transmatérialiste. Nous avons vu que Mathieu en faisait déjà l'expression du mode matérialiste de conceptualisation du sexe. L'originalité et l'intérêt de la position des auteur.ice.s transmatérialistes, c'est d'avoir développé ce concept, et notamment de l'avoir appliqué à la construction des identités trans, non seulement afin de politiser celles-ci, mais également afin de décrire le processus par lequel cette conscience de classe pouvait s'acquérir, à savoir la lutte collective.

8.4. Approche critique de l'opposition entre matérialismes trans et pensée queer sur la question de l'identité de genre

Si j'ai simplement présenté jusqu'ici les oppositions explicites des auteur.ice.s matérialistes trans aux théories queer, à travers notamment la critique de l'identité de genre, et ce sans remettre particulièrement en question les propos transmatérialistes à l'égard du queer, je souhaitais dans cette dernière partie relativiser en partie la polémique, ou à tout le moins tenter de discerner autrement l'opposition, en regrettant une lecture parfois caricaturale du corpus queer de la part des auteur.ice.s transmatérialistes.

Sans répéter ce que j'ai dit plus haut³⁰¹ sur les enjeux politiques, notamment en France, de positionnements critiques à l'égard des théories queer, il importe de garder à l'esprit que la revendication d'une filiation du matérialisme trans avec le féminisme matérialiste peut être notamment interprétée comme une tentative de gagner en légitimité théorique au sein de l'espace féministe français. Assez logiquement, cet héritage assumé impliquera pour les auteur.ice.s trans matérialistes de revendiquer également la polémique contre le queer, et donc de refaire jouer à nouveau les conceptions matérialistes contre les idées queer.

Il me paraît pourtant intéressant, sur le plan plus strictement théorique, de comparer ce que je viens d'écrire à propos de l'identité comme conscience de classe aux thèses butleriennes, notamment autour de la notion de sujet, afin de montrer que, pour différentes (et relativement incompatibles) soient-elles, ces positions autour de l'identité n'en sont pas pour autant aussi antinomiques qu'elles puissent sembler, et refont implicitement jouer une opposition plus fondamentale entre les théories matérialiste et queer.

³⁰¹ Dans le chapitre 6.1. du présent travail.

J'ouvrirai ce passage en revenant sur trois considérations à propos des idées de Butler, afin de rappeler sa conception spécifique de l'identité, trop souvent caricaturée par la pensée matérialiste, avant de reformuler ensuite plus finement le débat sur ce point entre matérialistes et queer.

Tout d'abord, il convient d'observer que bien que les auteur.ice.s transmatérialistes attribuent très souvent la notion d'identité de genre aux théories queer sans en préciser exactement le contenu, il faut néanmoins se souvenir que Butler s'est constamment illustrée par une opposition à toute politique identitaire, à toute conception qui ferait prévaloir la notion d'identité, arguant que ce serait postuler une problématique ontologie du sujet. Si elle emploie bien ainsi la notion d'identité de genre, ce n'est jamais selon une conception fixiste de sentiment de son identité sexuée, qui constituerait un cadre stable dans lequel viendrait s'inscrire un genre particulier. L'identité de genre est selon elle ce qui doit toujours être déstabilisé, ce qui ne peut jamais se figer, sous peine de produire une exclusion dommageable d'un ensemble de personne de la catégorie identitaire.

Ensuite, il importe de se souvenir que Butler ne tombe jamais dans un volontarisme qui affirmerait que l'individu pourrait agir librement en fonction d'une identité de genre relativement indépendante du système social, en faisant rejouer une opposition entre l'individuel et de social. En fait chez Butler, il est très compliqué de parler de dichotomie entre identité de genre et genre comme norme sociale, notamment en raison de sa conception du pouvoir qui, loin d'opposer la matrice hétérosexuelle à une identité personnelle de genre, montre en quoi la seconde est très largement déterminée par la première, en dépit de quelques divergences possibles (les échecs du performatifs, qui sont de toutes façon souvent des exceptions³⁰²).

Enfin, il est primordial de rappeler que l'identité de genre ne doit pour Butler jamais être un préalable à la revendication, mais au contraire, qu'elle est le résultat de cette lutte, qu'elle est informée par la lutte elle-même. L'identité de genre ne désigne donc pas un sentiment préalable à la lutte, mais bien le résultat (qui doit par ailleurs demeurer instable) de celle-ci.

Ce dernier point rappelle évidemment l'approche de l'identité comme conscience de classe, développée par le transmatérialisme, alors que celle-ci était précisément proposée comme une critique des dérives queer individualistes. En effet, que l'identité soit le résultat d'un travail collectif, qui s'exprime notamment à travers des luttes communes, Butler n'affirme jamais le contraire.

Si l'opposition paraît ainsi en partie exagérée, cela ne signifie pas qu'il n'existe pas de réelles différences entre les approches queer et transmatérialistes, comme je vais chercher à le montrer maintenant, mais simplement que celles-ci s'appuient sur des distinctions plus complexes qu'une simple opposition entre d'un côté le queer libéral/individualiste et de l'autre le matérialisme marxiste/collectiviste. Il est même dommage de lire tant d'auteur.ice.s matérialistes se contenter de

³⁰² Bien que la stratégie queer consiste précisément à faire proliférer ces exceptions

désigner le queer comme une nébuleuse articulée autour d'une identité de genre psychologisante et individualiste, puisque cela participe à obscurcir leurs véritables différences, et à brouiller toute tentative de dialogue.

En fait, l'opposition ne se joue pas sur une dichotomie individuel/collectif, mais bien plutôt sur la question de la classe comme principe d'unification d'un groupe politique. La différence entre l'identité de genre butlerienne et la conscience de classe matérialiste, c'est que la première est marquée par son instabilité, et sa nécessaire dissolution au terme de la lutte, afin de refuser tout cadre identitaire contraignant et producteur de dommageables exclusions; ainsi, l'identité au sens queer ne saurait être que temporaire, et doit nécessairement se dérober et refuser toute institutionnalisation. Quant à la seconde, quoi qu'elle soit aussi le résultat d'une lutte, elle est plus durable, et désigne en fait le versant subjectif d'une classe de sexe relativement « objective » (la « condition féminine », pourrait-on dire, dans une conception évidemment non-essentialiste). Elle n'a ainsi pas vocation à se défaire, mais bien à se maintenir; une fois la conscience de classe de sexe acquise, celle-ci doit demeurer relativement fixe, et il ne sera pas question, sauf exception, de l'abandonner³⁰³. La conscience de classe de sexe unit ainsi une catégorie relativement rigide, contrairement la conception butlerienne pour laquelle les catégories doivent rester instables.

Il est facile de constater qu'on revient ici en réalité sur la question du sujet de la lutte féministe, qui opposait notamment féministes matérialistes et queer, les premières défendant plus ou moins explicitement la nécessité de se référer à un sujet femme relativement unifiée, les secondes revendiquant l'appel à des catégories identitaires plus floues et mouvantes, qui permettent différentes articulations, et évitent ainsi le risque essentialiste.

Pourtant, et c'est ce que je voudrais montrer pour conclure, le matérialisme trans propose un certain pas en avant par rapport au féminisme matérialiste, ce qui modifie légèrement les positions de la polémique. En effet, même s'il est impossible de taxer les féministes matérialistes d'essentialistes puisque, du moins dans leurs textes, celles-ci ont toujours revendiqué un profond antinaturalisme, elles ne sont pas réellement parvenues à développer la question du processus de production d'un sujet féministe, se contenant souvent de postuler confusément ce sujet. S'il est ainsi impossible de les accuser de réduire le sujet du féminin aux seules femmes cis, il faut néanmoins regretter que la plupart d'entre elles n'ait jamais interrogé cette production d'un sujet du féminisme³⁰⁴, laissant se

³⁰³ Dans le cas de cette hypothétique révolution qui abolirait le genre et qui constitue l'horizon de la lutte matérialiste.

³⁰⁴ Il est d'ailleurs possible de se demander si cette difficulté à présenter un sujet du féminisme qui ne repose pas simplement sur l'ensemble des femmes cisgenre, et donc à penser la formation d'une conscience de classe de sexe, n'est pas ce qui explique en partie les positions cissexistes de certaines autrices matérialistes : celles-ci n'auraient jamais cherché à formuler le processus par lequel se produit la conscience de classe féministes, parce qu'elles faisaient implicitement reposer en dernière analyse la lutte féministe sur une certaine évidence (biologique) du sujet femme.

développer ailleurs des interprétations spontanément essentialistes de la notion de classe des femmes, contresens total vis-à-vis des thèses matérialistes.

C'est en cela que le matérialisme trans propose d'aller plus loin : à travers le développement du concept de conscience de classe, il possède justement le moyen de penser la production d'un sujet qui ne repose pas sur une évidence biologique non-questionnée, mais bien sur une socialisation produite à travers la lutte collective, sur la construction collective d'une identité commune. La conscience de classe rend explicite la position fondamentalement constructiviste du matérialisme trans : il ne s'agit pas de postuler un sujet préalable à lutte mais de montrer en quoi il en est le résultat, ne lui préexiste pas. Ironiquement, au vu de son positionnement anti-queer, on pourrait voir dans cette position un apport des théories queer et du féminisme de la troisième vague, qui ont largement participé à affirmer le caractère construit du sujet de la lutte féministe.

Evidemment, il demeure une profonde différence entre les deux conceptions : comme je l'ai écrit, la conscience de classe de sexe, quoique construite, constitue une catégorie politique relativement fixe, et incompatible avec les conceptions butleriennes d'identités instables. Il serait ainsi impropre de présenter la conception transmatérialiste comme une articulation synthétique entre le féminisme matérialiste et les théories queer, du moins dans leur variante butlienne, puisqu'elle s'inscrit très clairement davantage dans la première que dans la seconde. Il me semblait toutefois important de montrer que sur ce point, le matérialisme trans, en se montrant plus explicite sur la question de la production du sujet féministe, propose une véritable avancée vis-à-vis du féminisme matérialiste, et que celle-ci est au moins en partie redevable à tout le travail anti-essentialiste proposé, notamment, par le féminisme queer.

La force du matérialisme trans, c'est ainsi de constituer un vaste champ de recherche, qui se réapproprie les outils conceptuels du féminisme matérialiste non seulement afin de les appliquer avec beaucoup d'intelligence aux réalités trans et au phénomène de transition, mais également d'en développer des nouveaux, comme celui de conscience de classe de sexe. En refusant de se présenter comme une théorie unifiée et englobante, mais en revendiquant une multiplicité de démarches différentes, le matérialisme trans se donne les moyens de doter les expériences trans de théories conséquentes, sans se couper de l'existence pratique. Ainsi que l'écrit Clohec :

La pluralité et le caractère non définitif de ce programme découlent du fait que, comme tout travail théorique féministe, il est en prise avec des luttes, des positions sociales et des expériences militantes qui sont diverses et évolutives, et il évolue donc avec ces luttes³⁰⁵.

³⁰⁵ CLOHEC, PAULINE, « Du spectre du matérialisme à la possibilité des matérialismes trans », in *Matérialisme Trans*, p. 50

BIBLIOGRAPHIE

- ABREU, MAIRA , « De quelle histoire le ‘féminisme matérialiste’ (français) est-il le nom ? », in *Comment S’en Sortir ?*, n° 4, printemps 2017, pp. 55-79.
- BEAUBATIE, EMMANUEL, *Transfuge de Sexe*, Paris, Editions La Découverte, 2021.
- BOURCIER, MARIE-HÉLÈNE, « La fin de la domination (masculine). Pouvoir des genres, féminismes et post-féminisme queer », in *Multitudes*, n°12, 2003/2, pp. 69-80.
- BUTLER, JUDITH, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l’identité*, (trad. de l’anglais par Cynthia Kraus), Paris, Editions La Découverte, 2005 [Edition originale : 1990]
- BUTLER, JUDITH, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, (trad. de l’anglais par Charlotte Nordmann), Paris, Editions Amsterdam, 2009 [Edition originale : 1993]
- BUTLER, JUDITH, « Simplement culturel ? » (trad. de l’anglais par Brigitte Marrec), in *Actuel Marx*, n° 30, 2001/2 [Edition originale : 1997], pp. 201-216.
- BUTLER, JUDITH, *Défaire le genre* (trad. de l’anglais par Maxime Cervulle), Paris, Éditions Amsterdam, 2016 [Edition originale : 2004]
- CAMERON, DEBBIE, SCANLON, JOAN, « Convergences et divergences entre le féminisme radicale et la théorie queer » (traduit de l’anglais par Annick Boisset et Martin Dufresne), in *Nouvelles Questions féministes*, Vol. 33, 2014/2, pp. 80-94.
- CERVULLE, MAXIME, REES-ROBERTS, NICK, *Homo Exoticus. Race, classe et critique queer*, Paris, Armand Colin, 2010.
- CERVULLE, MAXIME, CLAIR, ISABELLE, « Lire entre les lignes : le féminisme matérialiste face au féminisme poststructuraliste », in *Comment S’en Sortir ?*, n° 4, printemps 2017, pp. 1-22.
- CERVULLE, MAXIME, « Matière à penser. Controverses féministes autour du matérialisme », in *Cahiers du genre*, HS n° 4, 2016/3, pp. 29-52.
- CHANSON, VINCENT, CUKIER, ALEXIS, MONTFERRAND, FRÉDÉRIC, *La réification. Histoire et actualité d’un concept critique*, Paris, La Dispute, 2014.
- CHETCUTI, NATACHA. « Hétéronormativité et hétérosocialité », in *Raison présente*, n°183, 2012, pp. 69-77.
- CLOCHEC, PAULINE, GRUNENWALD, NOÉMIE (dir.), *Matérialismes Trans*, Paris, Hystériques & AssociéEs, 2019.
- COLLECTIF, « Variations sur des thèmes communs », in *Questions féministes*, n°1, novembre 1977, pp. 3-19.

- COLLECTIF, « Editorial », in *Nouvelles Questions Féministes*, n°1, mars 1981, pp. 3-14.
- COLLECTIF, *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, Vol. I, n° 1, juin 1982.
- CRENSHAW, KIMBERLÉ, BONIS, ORISTELLE, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », in *Cahiers du Genre*, n°39, 2005/2, pp. 51-82
- DE LESSEPS, EMMANUELE, « Hétérosexualité et féminisme », in *Questions féministes*, n° 7, février 1980, pp. 55-69.
- DELPHY, CHRISTINE, « Féminisme et marxisme », in MARUANI MARGARET (dir.), *Femmes, genre et société. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 32-37
- DELPHY, CHRISTINE, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique, 2008.
- DELPHY, CHRISTINE, *Un universalisme si particulier. Féminisme et exception française*, Paris, Editions Syllepse, 2010.
- DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*, Paris, Editions Syllepse, 2013.
- DELPHY, CHRISTINE, *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*, Paris, Editions Syllepse, 2013.
- DORLIN, ELSA, GIRARD GABRIEL, « Interview Elsa Dorlin : le queer est un matérialisme », in TRAT, JOSETTE (coord.), *Femmes, genre, féminisme*, Paris, Editions Syllepse, 2007, p. 47-58.
- DORLIN, ELSA, *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008.
- DUNEZAT, XAVIER, « La sociologie des rapports sociaux de sexe : une lecture féministe et matérialiste des rapports hommes/femmes », in *Cahiers du genre*, HS n° 4, 2016/3, pp. 175 à 198
- DWORKIN, ANDREA, *Les Femmes de droite* (trad. de l'anglais par Martin Dufresne), Paris, Editions Du Remue-Ménage (coll. « Observatoire de l'antiféminisme »), 2012 [Edition originale : 1983]
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, DOMINIQUE, « Controverses et anathèmes au sein du féminisme français des années 1970 », in *Cahiers du genre*, n° 39, 2005, pp. 13-26.
- GUILLAUMIN, COLETTE, *L'Idéologie raciste, genèse et langage actuel*, Paris, Galimard (coll. « Folio essais »), 2002 [Edition original 1972]
- GUILLAUMIN, COLETTE, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes », in *Questions Féministes*, n°2, février 1978, pp. 5-30.
- GUILLAUMIN, COLETTE « Pratique du pouvoir et idée de Nature (2) Le Discours de la Nature », in *Questions Féministes*, n°3, mai 1978, pp. 5-28.

- JACKSON, STEVI, « Récents débats sur l'hétérosexualité : une approche féministe matérialiste » (trad. Anne Hugon et Catherine Marra), in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol 17, n°3, 1996, pp. 5-26.
- JACKSON, STEVI, « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire » (trad. de l'anglais par Françoise Armengaud), in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 28, n° 9, 2009, pp. 16-33.
- JUTEAU, DANIELLE, « 'Nous les femmes' : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », in *L'Homme et la société*, vol. 2, n° 176-177, 2010/2-3, pp. 65-81.
- KERGOAT, DANIELLE, « Rapport sociaux et division du travail entre les sexes », in MARGARET MARUANI, *Femmes, genre et sociétés*, Paris, Editions La Découverte, 2005, pp. 94-101.
- KOECHLIN, AURORE, *La Révolution féministe*, Paris, Editions Amsterdam, 2019.
- LAQUEUR, THOMAS, *La fabrique du sexe: Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Essais »), 2013
- LAURETIS (DE), TERESA, *Théorie queer et cultures populaires: De Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, 2007
- LÉPINARD, ELÉONORE, « Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe », in *Cahiers du genre*, n° 39, 2005/2, pp. 107-135.
- MASSON, SABINE, THIERS-VIDAL, LÉO, « Pour un regard féministe matérialiste sur le queer. Échanges entre une féministe radicale et un homme anti-masculiniste », in *Mouvements*, vol. 2, n° 20, 2002, pp. 44-49.
- MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique*, Paris, Editions iXe (coll. « Racine de iXe »), 2013.
- MATHIEU, NICOLE-CLAUDE, *L'anatomie politique 2. Usage, déréliction et résilience des femmes*, Paris, La Dispute (coll. « Le genre du monde »), 2014.
- NOYÉ, SOPHIE, « Pour un féminisme matérialiste et queer », in *Contretemps*, accessible à l'URL: <https://www.contretemps.eu/read-offline/2053/pour-un-feminisme-materialiste-et-queer.pdf> [Consultée le 1er janvier 2023]
- OAKLEY, ANN, *Sex, Gender and Society*, Farnham, Ashgate, 2015, [Edition originale : 1972]
- PROSSER, JAY, « Judith Butler : Queer Feminism, Transgender and The Transsubstantiation of Sex », in WITTLE, STEPHEN et STRYKER, SUSAN, (dir.), *The Transgender Studies Reader*, Londres & New York, Routledge, 2006, pp. 257-280.
- RICH, ADRIENNE, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », in *Nouvelles Questions Féministes*, n°1, mars 1981, pp. 15-43
- TABET, PAOLA, *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan (coll. « Bibliothèque du féminisme »), 1998.

TRAT, JOSETTE (coord.), *Les cahiers du féminisme. Dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes (1977-1998)*, Paris, Editions Syllepse, 2011.

TURCOTTE, LOUISE. « Itinéraire d'un courant politique : le lesbianisme radical au Québec », in DEMCZUK, IRÈNE, REMIGGI, FRANK W. (dir.), *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbiennes et gais de Montréal*, Montréal, VLB Éditeur, 1998, pp. 363-398.

WITTIG, MONIQUE, STEPHENSON, MARGARET, ROTHENBURG, MARCIA, « Combat pour la libération de la femme », in *L'Idiot international*, n°6, Paris, Mai 1970, pp. 13-16

WITTIG, MONIQUE, « Les questions féministes ne sont pas des questions lesbiennes », in *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, n° 2, juillet 1983, pp. 10-14.

WITTIG, MONIQUE, *La pensée Straight*, Paris, Editions Amsterdam, 2013.

YOUNG, IRIS MARION, « Gender as Seriality : Thinking about Women as a Social Collective », in *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, vol. 19, no. 3, printemps 1994, pp. 713-738.

ZAPPINO, FEDERICO, *Communisme queer*, Paris, Editions Syllepse, 2021